

MULTIPLICATION DES INITIATIVES DE CONSENSUS ET DE DIALOGUE L'Algérie de la réconciliation et de la concorde

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Lundi 16 Février 2015 - 26 Rabie El Thani 1436 - N° 872 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

ALGÉRIE - QATAR

La réalisation du complexe sidérurgique de Bellara lancée début mars



p. 28

Youcef Yousfi reçoit une délégation du FMI

p. 6

PRÉPARATION DU HADJ 2015

Mohamed Aïssa en Arabie Saoudite

p. 28

PROGRAMME DE L'HABITAT 2015-2019 : RECENSEMENT DU FONCIER

51.000 hectares pour réaliser 1,6 million de logements

La première étape de recensement du foncier pour la réalisation du programme du secteur de l'habitat 2015-2019 a été finalisée, une opération ayant permis de dégager plus de 51 000 hectares avant le lancement des projets, a appris l'APS auprès d'un responsable au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Un vaste recensement des assiettes foncières urbanisables a été lancé depuis le début de l'année 2014 afin d'offrir le support nécessaire pour le programme quinquennal 2015-2019 qui ambitionne de réaliser 1,6 million de logements. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle démarche visant à lever les principaux problèmes qui ont souvent entravé le lancement des projets de logements, et ce, en préparant le foncier nécessaire avant même la programmation des projets.



p. 7

LE PROFESSEUR MOHAMED HAMLAOUI INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS



«PORTES OUVERTES» À ILLIZI SUR LA DÉFENSE AÉRIENNE DU TERRITOIRE



p. 8

2 MILLIONS D'ENFANTS ATTEINTS DE MALADIES RARES ET ORPHELINES EN ALGÉRIE

SANTÉ

Chirurgie
5 CONSEILS POUR UNE RÉCUPÉRATION RAPIDE

DGSN

«Portes ouvertes» sur les applications intelligentes de la Sûreté nationale

FOOTBALL

COUPE DE LA CAF (PRÉLIMINAIRES)
Impuissant, le MCA en passe de rater son 3^e challenge de la saison

p. 8

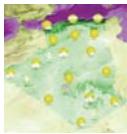
ALGER

2 malfaiteurs condamnés à 14 ans et 5 ans de prison pour meurtre

p. 12

Pages 12-13

Météo



Régions Nord : 12° à Alger

Temps voilé à nuageux avec quelques averses de pluies localement plus fréquentes vers les côtes Est à partir de la soirée. Quelques flocons de neige affecteront les reliefs de l'Est dépassant 1000 mètres d'altitude en cours de nuit. Les vents seront modérés notamment près des côtes Est. La mer sera agitée.

Régions Sud : 21° à Tamanrasset

Temps passagèrement nuageux du Nord Sahara vers les Oasys avec quelques pluies locales.

Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

TOURISME

Mme Zerhouni à Béchar



La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Nouria Yamina Zerhouni, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Béchar.

HABITAT

Tebboune à Constantine

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelladjid Tebboune, continue aujourd'hui sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Constantine.



SALLE EL MOUGAR Projection du film «Omar m'a tuer»



Le film «Omar m'a tué» de Roschdy Zem, sera projeté à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 27 février à la salle El Mougar à raison de 4 séances par jours 14h/16h/18h/20h, sauf le jeudi 19 février à 14h.



CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE Opération de sensibilisation contre les dangers de la drogue et la toxicomanie



Sous l'égide de la direction de l'Education Ouest de la wilaya d'Alger, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle de Ben Aknoun, organise une opération d'information et de sensibilisation contre le danger de la drogue et de la toxicomanie au niveau de l'ensemble des établissements scolaires de la partie ouest de la capitale. «L'opération qui a débuté il y a plus de trois mois se poursuivra dans les prochains jours notamment au niveau des établissements de Bir Mourad Raïs, Dély Ibrahim et Birkhadem», a indiqué Mme Fatiha Helfaoui directrice du COSP. Une journée de sensibilisation sera organisée demain mardi 17 février à partir de 10h au CEM Abderrahmane El Kawakibi de Bir Mourad Raïs. L'opération se poursuivra jeudi 19 février à 15h au lycée Saïd Mazarine de Dély Ibrahim, le jeudi 26 février à 10h au CEM les frères Masiben, Les Sources (à côté du Lycée Ali Boumendjel), le lundi 2 mars à 10h au lycée Séïd Abdellah de Birkhadem, le mardi 3 mars à 10h au lycée Séïbala El Djadida, et le mardi 10 mars à 10h au lycée Ourari Mustapha également à Birkhadem.

CE MATIN DE 11H À 13H M. Tayeb Zitouni invité du Forum de la radio



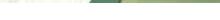
Le nouveau numéro du Forum de la radio, organisé par la Chaîne 1 avec la participation de la Chaîne 2, Radio Algérie internationale, Chaîne 3, la Télévision algérienne et l'APS, reçoit ce matin de 11h à 13h au centre culturel, Aïssa Messaoudi, 21 boulevard des Martyrs, Alger, le ministre des Moudjahidines M. Tayeb Zitouni. La rencontre portera sur les décentes mesures entreprises par le ministère des Moudjahidines.

	Max	Min
Alger	12°	10°
Oran	15°	11°
Annaba	13°	11°
Béjaïa	13°	11°
Tamanrasset	21°	06°

Horaires des prières

Lundi 26 Rabih El-Thani 1436

Fajr	06:12
Dohr	13:03
Asr	16:02
Maghreb	18:29
Isha	19:48



SANTÉ

Boudiaf à Adrar

Le ministre de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, continue aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Adrar.



AGRICULTURE

Nouri à la 38^e session du FIDA



Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, prendra part aujourd'hui en Italie, à la 38^e session du conseil des gouverneurs du Fonds international pour le développement agricole.

DEMAIN À LA SALLE ATLAS Conférence du Dr Larbi Zbiri



À l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid qui coïncide avec le 18 février de chaque année, le Dr Larbi Zbiri, animera une conférence demain mardi 17 février à partir de 14h à La salle Atlas.

DAG DE HYDRA

Portes ouvertes sur l'informatique à la DGSN



La Direction générale de la Sécurité nationale organise depuis hier au siège de la Direction de l'Administration générale (DAG) de la DGSN sis à Hydra (Alger), des journées portes ouvertes sur l'informatique au sein de la Sécurité nationale. Cet espace médiatique, permettra aux citoyens de voir de près les différents outils modernes de l'informatique dont dispose actuellement la DGSN notamment le site web et les réseaux sociaux.

DU 19 FÉVRIER AU 19 MARS Exposition «D'arts Abdelatif»

Sous l'égide du ministère de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), avec le soutien de l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger, organise du 19 février au 19 mars 2015 l'exposition «D'arts Abdelatif».

LE MINISTRE DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT, KHELIL MAHI, INVITÉ DU FORUM DU JOURNAL "ECHAAB"

Révision de la loi organique relative au parlement après l'amendement de la Constitution

Le ministre des Relations avec le parlement, Kheil Mahi a affirmé dimanche à Alger que la loi organique définissant l'organisation et le fonctionnement de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la Nation fera l'objet d'une "révision" après l'amendement de la constitution.



Invité du Forum du journal "Echaab", le ministre a indiqué que "la révision de la loi organique 99/02 ne se fera qu'après l'amendement de la Constitution" qui, a-t-il dit, relèvera "des prérogatives constitutionnelles du président de la République".

Cette proposition vise, selon M. Mahi, à assurer la continuité de l'action législative et à éviter le vide durant les périodes de vacances après la clôture des sessions parlementaires d'autant que la loi confère au gouvernement le droit de soumettre, en urgence, des projets de loi à l'APN comme c'était le cas pour la loi relative à la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme adoptée récemment par les deux chambres du parlement.

La révision porte également sur "l'élargissement des prérogatives du Conseil de la nation" à l'instar de ce qui est vigueur dans les pays dotés d'un système bicaméral, a-t-il précisé. Le ministre des Relations avec le parlement a affirmé, par ailleurs, que la dernière session d'autunne du parlement était "intense" en activités.

Dix projets de lois ont été votés outre la réponse par les membres du gouvernement à 65% des questions orales et écrites posées par les députés, a-t-il indiqué. Il a précisé à ce propos que "62% des questions étaient d'ordre social, 35% d'ordre économique et 3% d'ordre politique".

M. Mahi a démenti que les citoyens des wilayas du sud protestataires contre l'exploitation du gaz de schiste aient refusé de rencontrer une délégation parlementaire affirmant que "la délégation s'est entretenue avec les protestataires et que le débat était riche". M. Mahi a, en revanche, critiqué les députés et les experts pour "ne pas avoir organisé des campagnes de sensibilisation pour expliquer le projet d'exploitation du gaz de schiste avant le déclenchement des protestations", estimant que ces protestations témoignaient de "l'existence de la démocratie et de la liberté d'expression en Algérie". Les protestations "sont parfois utiles pour corriger les défaillances constatées" mais "l'anarchie, la destruction et l'atteinte à la stabilité et à l'ordre public sont inadmissibles et vont à l'encontre des lois et de la morale".

BEDOUI : UNE STRATÉGIE DE FORMATION RÉALISTE

7.500 employés contractuels concernés par une régularisation progressive de leur situation professionnelle

Près de 7.500 employés contractuels, et exerçant depuis plus de 4 ans au niveau des centres et instituts du secteur de l'Enseignement et de la formation professionnels, sont concernés par une régularisation progressive de leur situation, a annoncé, dimanche à Boumerdes, le ministre, Noureddine Bedoui.

"Cette régularisation de situation, entamée l'année dernière, se poursuivra progressivement pour toucher, sur l'effectif suscité, près de 5.000 enseignants formateurs, employés dans le cadre du dispositif d'insertion des diplômés universitaires (ex-CPE), et de 2.500 autres employés administratifs et techniques du secteur, à l'échelle nationale", a indiqué, à l'APS, M. Bedoui, en marge d'une visite de la wilaya.

Le ministre, qui s'est rendu au CFPA Djebbar Lounes de Khemis El Khechna a insisté sur l'impératif, pour les responsables locaux du secteur, d'avoir des "données exactes sur la déprédition scolaire", afin d'élaborer "une stratégie de formation réaliste et répondant aux besoins réessentiels, localement, dans les domaines agricole, touristique et des travaux publics", a-t-il souligné. Il a, à cet égard, appelé à l'activation du rôle des conseils pédagogiques au niveau des



communes", au vue de leur rôle "important dans l'orientation de la formation vers les spécialités demandées à l'échelle locale, pour une véritable relance du développement local et national" a-t-il soutenu, insistant, également, sur la "nécessité de diversification des offres de formation".

Après avoir assisté à un exposé sur l'état des lieux de son secteur à Boumerdes, M. Bedoui s'est montré furieux à l'égard de la "carte pédagogique de la wilaya, qui en est toujours,

selon lui, aux offres de formation dans la gestion administrative et technique (secrétariat)". Il a plaidé, à cet effet, pour un "dépassement de ces spécialités, qui ne répondent plus aux exigences actuelles du marché du travail". En échangeant des propos avec des stagiaires employés dans une unité privée de Khmss El Khechna, le ministre a fait part d'une réflexion en cours pour l'affectation d'une prime mensuelle d'encadrement aux stagiaires, en vue de la "valorisation des efforts consentis par l'Etat en matière d'apprentissage". Au programme de cette visite, M. Bedoui devrait se rendre au CFPA de Nacria et au Centre d'apprentissage spécialisé des Issers, avant de procéder, à la maison de la culture de Boumerdes, à l'ouverture du 4ème Salon de la wilaya dédié à la formation et à l'orientation, en perspective de la nouvelle rentrée de ce mois de février.

Il devrait également présider une cérémonie de signature de contrats de travail entre des stagiaires diplômés et l'Assemblée générale des opérateurs algériens.

Le ministre devrait, par la suite, procéder à l'inauguration du nouveau siège de la direction locale de son secteur et inspecter un chantier de réalisation d'un nouveau CFPA.

JEUNESSE

M. Khomri appelle à soutenir et encourager les initiatives en faveur des jeunes

Le ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri, a appelé dimanche à Alger, les directeurs de wilayas en charge de la jeunesse à soutenir et encourager les initiatives qui prennent en charge les préoccupations des jeunes dans les différents domaines. "Les cadres en charge de la jeunesse doivent d'encourager toutes les initiatives effectives susceptibles de contribuer à la promotion des activités culturelles, scientifiques, sportives et récréatives pour développer le sens créatif chez les jeunes et les aider à exploiter leur potentiel dans différents domaines", a indiqué M. Khomri lors d'une rencontre avec les directeurs de wilayas de la jeunesse. Il a insisté sur l'intérêt qu'accorde le secteur à la formation des cadres pour leur permettre d'accomplir pleinement leur mission notamment en matière de prise en charge des différentes questions intéressantes les jeunes et "avec les moyens disponibles actuellement". Evoquant le programme du ministère pour les prochains mois, M.

Khomri a annoncé l'installation d'une commission nationale chargée du suivi de l'application des décisions et recommandations de la conférence socio-économique sur les jeunes et une autre commission pour l'organisation d'un séminaire sur la protection des jeunes en coordination avec le ministère de la Solidarité nationale. Celle-ci concentrera ses efforts sur les préoccupations des personnes aux besoins spécifiques, a-t-il encore dit. Il a affirmé que les consultations et conférences se poursuivront par l'organisation d'une consultation nationale sur les politiques en faveur de la jeunesse, précisant que l'objectif de ces rencontres était de "créer une dynamique en milieu de jeunes et contribuer à la multiplication des efforts visant à mettre en évidence les potentiel et capacités de cette catégorie importante de la société". Il a appelé à ce propos, l'ensemble des wilayas à contribuer à la mise au point de programmes "effectifs" au plan local en direction des jeunes en particulier

dans les domaines de divertissement, de camping, de tourisme et différentes autres activités scientifiques et artistiques. D'importantes rencontres sont prévues à cet effet durant le printemps en faveur des jeunes de Timimoun, Téboult, Janet, El Oued, Biskra, Illizi, Tamanrasset et Ouargla, a-t-il soutenu. D'autre part, le ministre de la Jeunesse a souligné l'importance d'assurer un accompagnement de l'administration centrale de ces différentes activités et de lui prêter l'assistance nécessaire pour lui permettre de réaliser les objectifs retenus notamment ceux ayant trait à l'ancrage du civisme chez les jeunes, appelant par la même, les directeurs de wilayas à examiner et débattre de toutes les initiatives formulées par les jeunes dans les domaines de divertissement scientifique, culturel, sportif et artistique. Il a rappelé par ailleurs, les préparatifs en cours en prévision du double anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, de la journée du Moudjahid célébrée

Portes ouvertes sur les applications intelligentes de la Sûreté nationale



Des portes ouvertes sur les applications intelligentes de la Sûreté nationale ont été inaugurées dimanche à Alger en présence du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel.

L'inauguration de cette manifestation qui dure deux jours s'est également déroulée en présence du wali d'Alger, Abdellah Zoukh, de représentants d'instances gouvernementales, de directeurs d'écoles et d'instituts spécialisés dans la recherche et le développement des technologies informatiques, ainsi que de nombreux experts et spécialistes en matière d'applications intelligentes. Ces portes ouvertes traduisent la nouvelle vision adoptée par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) dans le cadre de la poursuite de la modernisation de la police et du renforcement des différents services par des experts qualifiés et spécialisés dans les domaines de l'informatique et des technologies de pointe au service de la sécurité des personnes et des biens, ont indiqué les organisateurs. A cette occasion, le général-major Hamel a donné le coup d'envoi de l'opération de gestion électronique «Groupe 24».

Il s'agit d'un desk-documentation relevant de la DGSN qui permet la collecte et la gestion centralisée des données. Il a également inauguré le système d'investigations administratives par Internet, une nouvelle technologie adossée à la base centrale de données.

Les technologies de pointe utilisées par la police (TIC, informatique, applications intelligentes) ont été mises en avant à travers 16 ateliers dédiés aux différents services de police.

Ces outils modernes font gagner du temps et favorisent le traitement en temps réel des demandes, ont souligné les organisateurs.

L'introduction d'applications intelligentes, telles que le système d'identification automatique par empreintes digitales (AFIS) et le programme des patrouilles intelligentes, ont prouvé leur efficacité sur le terrain dans la mesure où elles ont permis d'élucider de nombreuses affaires criminelles complexes et d'en arrêter les auteurs en un temps record



Le 20 août et la manifestation du rallye Alger-Tamanrasset en coopération avec les autres secteurs. Lors de cette réunion, une initiative, première du genre, a été annoncée. Elle concerne la caravane "Kawa fi kol makane" (Frères en tout lieu) qui sillonnera 26 wilayas à partir du 18 février courant au 19 mars prochain. La manifestation qui sera ponctuée aussi de campagnes de sensibilisation aux différents fléaux sociaux qui menacent les jeunes compte des sportifs, des artistes, des comédiens, des écrivains et des journalistes.

APS

MULTIPLICATION DES INITIATIVES DE CONSENSUS ET DE DIALOGUE L'Algérie de la réconciliation et de la concorde

Kamel Cherif

La scène politique connaît une multiplication de propositions et d'initiatives en faveur du dialogue et du consensus. De l'initiative du Front des forces socialistes (FFS) pour l'organisation d'une conférence du consensus national à celle du Mouvement pour la société et la paix (MSP) en passant par les différents appels des partis politiques dans le même sens, il en ressort que la scène politique ne chôme pas.

Cette activité politique va dans le sens de consolider la pratique de la démocratie en Algérie dans la mesure où les partis politiques mobilisent leurs bases respectives et activent sur le terrain avec bien évidemment des méthodes diverses mais pour un objectif unique et suprême : l'Algérie.

Chacun y va de sa stratégie, sachant que l'Algérie est mise au-dessus de toutes les considérations. Le FFS qui a établi le bilan de ses consultations dans le cadre de la préparation de la conférence sur le consensus national, a réussi à ratisser large en rencontrant les partis d'opposition et ceux qui sont au pouvoir.

Le MSP s'apprête à emboîter le pas au FFS en lançant une initiative similaire. Si le FFS a été déjà critiqué par la Coordination nationale pour les libertés démocratique et la transition (CNLTD), le MSP qui fait partie de cette Coordination n'a pas été épargné pour autant.

En parallèle, des partis politiques demeurent partagés quant à leur participation à l'initiative du FFS, alors que d'autres ont carrément affiché leur opposition. Quant au MSP, il semble avoir mené son initiative pour paraputer ce qui a été entrepris par le FFS ou plutôt comblé les lacunes ou les oubliés du FFS.

Quelles que soient les intentions des uns et des autres, ces initiatives dénotent de la maturité de la classe politique algérienne, laquelle multiplie ses actions sur fond démocratique. Il s'agit pour chaque parti de défendre et d'imposer ses idées pour les mettre au service de l'Algérie.

En d'autres termes, l'intense activité de la classe politique algérienne vient dans le sillage de la réconciliation et la concorde entre les Algériens, lesquels ont réappris à se parler et à se concerter malgré leurs divergences et leurs différences. Les Algériens qui ont connu une décence noire, avec toutes les conséquences qui en découlent, privilègient ce genre d'initiatives qui épargnent le pays de toutes sortes de violence. Il s'agit de préserver l'Algérie de la concorde et de la réconciliation nationales contre toutes tentatives de déstabilisation ou d'atteinte à la paix et la sécurité du pays.

HAMID GRINE À TEBESSA

Achèvement de l'étude préalable à la création d'une entreprise de messagerie de presse

L'étude préalable à la création d'une entreprise de messagerie de presse, avec la participation de cinq entreprises de la presse publique, est finalisée, a déclaré hier à Tébessa le ministre de la Communication, Hamid Grine.

Cette entreprise couvrira l'ensemble des régions du pays et permettra d'éviter certains dépassements en matière de prix des journaux dans les zones éloignées, a souligné le ministre, au cours d'un point de presse au siège de la radio nationale de Tébessa. M. Grine s'est par ailleurs félicité de la "bonne couverture" de cette wilaya en matière de réception des programmes radiophoniques grâce au réseau d'échange multimédia par satellite "MENOS". Cette couverture aujourd'hui de l'ordre de 88%, sera portée à 95% à l'horizon 2016, a affirmé le ministre, avant de rappeler les efforts entrepris pour l'élimination de toutes les zones d'ombre.

Le ministre de la Communication a par ailleurs insisté, de nouveau, sur le professionnalisme des journalistes qui se doivent, a-t-il souligné, de vérifier les in-



formations rapportées et la fiabilité des sources. Il a également exhorté les représentants des médias à respecter les règles de déontologie, rappelant au passage que le développement de la presse, qu'elle soit écrite ou audiovisuelle, reste tributaire du respect des principes de l'éthique.

M. Grine avait auparavant inspecté, lors de cette visite de travail, le relais de TDA à Doukène, sur un site culminant à 1.800 m d'altitude. Il s'est également enquis du site devant abriter le futur siège de la radio de Tébessa.

DISPOSITIF DAIS

Mme Meslem plaide à Béchar pour l'orientation des bénéficiaires vers des projets productifs



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Mounia Meslem, a plaidé, hier à Béchar, pour l'orientation des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) vers des projets productifs.

"Nous allons travailler pour que le secteur de la solidarité nationale soit productif, à travers l'orientation des bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion sociale (DAIS) vers des projets productifs et des formations professionnelles répondant à leur vocation", a précisé la ministre, lors de la présentation, par les représentants locaux de l'Agence de développement social (ADS), du projet pilote d'accompagnement pour la création de projets d'activi-

tés. L'objectif étant que les bénéficiaires de ces projets puissent avoir accès à un emploi stable et à une situation économique et financière pouvant les aider à vivre dignement", a-t-elle souligné.

"Le moment est venu où les bénéficiaires du DAIS se prennent en charge, à travers la création de projets productifs appels à être concrétisés avec le concours de l'ADS, l'agence de gestion du microcrédit (Angem) et les communes", a insisté la ministre.

Dans la wilaya de Béchar, plus de 8.000 personnes sont concernées par ce projet pilote qui sera lancé avant la fin du premier semestre 2015, ont indiqué des responsables locaux de l'ADS.

La ministre de la Solidarité nationale a aussi indiqué que son secteur entamera prochainement une autre opération d'aide et de soutien aux personnes âgées, à travers la mise en place de structures appelées auxiliaires de vie, composées essentiellement de praticiens de la santé qui seront chargés du suivi des personnes âgées dans le besoin d'une assistance médicale permanente à domicile, a-t-elle expliqué.

Un autre projet, relatif à la dotation des élèves du cycle moyen en bicyclettes avec casques de protection, sera également lancé, cette année, dans plusieurs wilayas du pays et ce, dans le cadre du renforcement et de la diversification du transport scolaire, et surtout la promotion de la pratique sportive du cyclisme, a fait savoir Mme Meslem.

Auparavant, elle avait visité le chantier de réalisation d'un centre médico-pédagogique pour handicapés. Cette structure, dont les travaux ont été lancés en juin 2011 avec un coût de plus de 147 millions DA (réalisation et équipement), sera réceptionnée dans 10 mois, selon les responsables de la DAS de Béchar.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine a aussi visité les différentes structures du centre psychopédagogique de Béchar qui accueille actuellement 120 enfants handicapés.

Elle a achevé sa visite de travail par la remise d'une dizaine de motocycles pour personnes handicapées et présidé une rencontre avec les associations locales activant dans le domaine de la protection sociale et des personnes aux besoins spécifiques.

FINANCES- ASSURANCES

Ouverture de 10 agences de Tala Assurances dans le Sud d'ici à 2018

Dix agences de la société Tala Assurances, versées dans l'assurance des personnes, seront ouvertes à travers le Sud du pays, d'ici à 2018, a annoncé, hier à Ouargla, son directeur général, Nacer Aberhouche. L'initiative vise à offrir des prestations concernant l'assurance des personnes dans le Sud, notamment en ma-

tière de santé et de retraite, a indiqué M. Aberhouche à l'APS, en marge de l'inauguration à Ouargla de la première agence de l'assureur dans le Sud.

Nous y reviendrons.

APS

ARMÉE «Portes ouvertes» à Illizi sur la défense aérienne du territoire

Des «portes ouvertes» sur les forces de la Défense aérienne du territoire (DAT) ont été inaugurées dimanche à Illizi, à l'initiative de la 4ème Région militaire (4RM).



Abritée par la Maison de la culture Athmane Bali durant trois jours, cette manifestation d'information a été ouverte par le commandant régional de la défense aérienne, colonel Cheribet Derouiche Mustapha, qui a prononcé, aux noms du général major, commandant de la 4^e RM, et le général-major, commandant des forces de Défense aérienne du territoire, une allocution dans laquelle il a notamment mis en exergue les moyens et technologies modernes dont disposent les différentes structures de formation et opérationnelles de ce corps de sécurité.

Un film-documentaire mettant en relief les activités de ce corps mili-

taire, ses équipements, les missions dévolues à ce corps, en plus d'exemples d'exercices de simulation menés à travers différentes régions du pays, a également été projeté lors de ces journées «portes ouvertes».

La manifestation a donné lieu à l'organisation d'une exposition sur les équipements et armes des unités de défense aérienne, pour la défense et la sécurisation de la souveraineté du territoire aérien national, égayée par des affiches riches en informations sur les spécialités militaires de ce corps et sur les conditions d'accès à la DAT.

Les visiteurs ont mis à profit cette occasion pour s'enquérir des moyens

de haute technologie utilisés et des supports pédagogiques destinés à l'encadrement des éléments de la défense aérienne. Le chef de service de la communication au Commandement de la défense aérienne du territoire, colonel Omar Serhan, a indiqué que l'organisation de ces «Portes ouvertes» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du Commandement des forces armées, visant à raffermir la relation Armée-Nation, à renforcer les liens entre le public et son institution militaire, et à faire connaître au public les différentes activités et missions dévolues à ce corps de l'ANP et les opportunités de formation qu'il offre.

TÉBESSA

Un terroriste abattu et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov récupéré (MDN)

Un terroriste a été abattu et un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une grenade offensive et une quantité de munitions ont été récupérés samedi à Tébessa par un détachement de l'Armée nationale populaire, a indiqué dimanche le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement relevant du secteur opérationnel de Tébessa (5^e Région militaire) a abattu hier 14 février 2015, près de la zone d'Aïn Mdila au sud de la wilaya de Tébessa, un terroriste et a récupéré un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une (1) grenade offensive,



une quantité de munitions et d'autres objets», a précisé le MDN.

Par ailleurs, et «dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre

deux véhicules tout-terrain chargés de 600 litres de carburant et de deux quincaux de ciment», a indiqué la même source.

Aussi et au niveau de la 4^e Région militaire, un détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued «a saisi 1 200 litres de carburant lors d'une patrouille de reconnaissance près des frontières Est», a ajouté le communiqué. Dans le même contexte, les éléments de la Gendarmerie nationale du secteur opérationnel de Béchar (3^e Région militaire) ont intercepté une quantité s'élevant à 101 kg de kif traité, a conclu la même source.

JUSTICE:

AUJOURD'HUI
AU TRIBUNAL
CRIMINEL D'ALGER
Procès du chef
d'Aqmi
Abdelmalek
Droukdel et 40
autres terroristes



Quarante et un membres de l'organisation terroriste «Al-Qaida au Maghreb islamique» (Aqmi), dont son chef Abdelmalek Droukdel, auteurs de plusieurs assassinats dans les années 1990 dans les wilayas d'Alger et de Boumerdès, seront jugés lundi par le tribunal criminel d'Algier, a-t-on appris dimanche auprès du parquet.

Les victimes de ces terroristes d'Aqmi appartenait au corps des services de sécurité et de l'Armée nationale populaire (ANP). Elles ont été tuées dans des embuscades à Alger et à Boumerdès, selon l'arrêt de renvoi.

Parmi les accusés figure Gouri Abdelmalek, ex-chef de la katiba «Djoudj El Khilafa» activant dans la région du centre et de ses environs et qui avait fait allégeance à l'organisation autoproclamée «Etat Islamique» (Daech). Ce dernier a été abattu fin décembre par l'Armée nationale populaire suite au rapt et l'assassinat du ressortissant français Hervé Gourdel.

Adoui Walid, un des accusés dans cette affaire, a été arrêté en 2011 à son domicile à Hussein Dey. Il s'apprêtait alors, selon l'arrêt de renvoi, à exécuter une opération suicide à la ceinture d'explosifs. Celui-ci avait divulgué aux services de sécurité les noms de ses complices dont l'un d'eux a été abattu dans une cache de terroristes à Corso. Parmi les autres accusés en détention il y a Chrik M'hamed et Walid Khaled, qui ont été arrêtés lors d'une embuscade à Bachdjarrah à Alger.

Ils étaient en possession d'armes et de bombes artisanales. Walid Khaled se préparait alors à exécuter une opération kamikaze.

Ces présumés terroristes appartenait à la «Katiba El Feth», affiliée au Groupe salafiste pour la prédication et le combat (Gspc), dirigée par Droukdel Abdelmalek, et qui activait sur les hauteurs de Bouzegza, dans la commune de Keddara (W. Boumerdès), avant son allégeance à Aqmi.

Les accusés doivent répondre des chefs d'inculpation «d'homicides volontaires avec prémeditation et guet-apens, adhésion à un groupe terroriste armé dont le but est de semer l'effroi au sein de la population et créer un climat d'insécurité», selon le rôle des affaires criminelles de 2014.

Ils doivent aussi répondre à d'autres chefs d'inculpation dont l'atteinte à la sécurité des citoyens, apologie des actes terroristes et financement d'un groupe terroriste armé».

APS

ENTREPRENEURIAT- JEUNES Encourager les PME pour réussir la transition vers une économie diversifiée

Des experts et des chefs d'entreprises ont estimé hier à Alger que la diversification de l'économie nationale, dans le contexte actuel marqué par la chute des prix du pétrole, devrait passer par le développement des petites et moyennes entreprises (PME) et la libération des initiatives, surtout celles des jeunes.

Lors de la deuxième journée de la conférence «Fikra», des participants ont préconisé davantage d'accompagnement et d'aide aux jeunes dans la création de leurs entreprises.

«Il faut juste écouter nos jeunes et les accompagner et voir ce qu'ils peuvent faire. Et demander, si nous n'aurions plus de pétrole, nous aurions cette jeunesse, ses projets et ses capacités», a indiqué Mohamed Laid Benamor, P-DG du groupe Benamor qui relatait le parcours de son entreprise.

Pour cet entrepreneur dans l'agroalimentaire, «il n'y a pas de secret de réussite, le seul secret est la volonté, la persévérance et l'endurance».

Pour sa part, l'expert en management Abdelhak Lamiri pense que «il y a un secret de réussite des entreprises, c'est bien l'utilisation des intelligences humaines», insistant toutefois sur la nécessité d'améliorer l'encadrement et l'accompagnement des jeunes pour mieux les orienter dans le domaine de l'entrepreneuriat.

«Il nous faut (en Algérie) une vision globale et stratégique dans le domaine de l'investissement humain», a-t-il plaidé estimant que l'économie algérienne devrait «accélérer quatre fois le rythme de création d'entreprises».

Abondant dans le même sens, le vice-président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) Brahim Benabdellah, a plaidé, de son côté, pour l'intégration dans les programmes de formation professionnelle et de l'enseignement supérieur de la dimension entrepreneuriale.

«Nos jeunes sont malheureusement dans une culture de salariat. Il faut que nous allions vers une culture d'entrepreneuriat», a-t-il dit appelant à évaluer les différents dispositifs d'aide à l'emploi pour leur apporter des «correctifs» et les rendre plus efficaces.

Placé sous le thème «Résus» dans sa troisième édition, Fikra est une initiative qui consiste à réunir des jeunes étudiants et des porteurs de projets avec des personnalités issues du monde économique, politique, scientifique, culturel et sportif dans un cadre d'échange d'idées et d'expérience.

ALGÉRIE-BANQUE-CHANGE Cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage

Voici les cotations hebdomadaires des billets de banque et des chèques de voyage, valables à compter du dimanche 15 février, communiquées par la Banque d'Algérie:

Billets de banque	Achat	Vente
1 USD	92,67	98,33
1 EUR	104,88	111,30
1 CAD	73,67	78,20
1 GBP	141,27	149,94
100 JPY	77,48	82,22
1 SAR	24,70	26,21
1 KWD	313,39	332,76
1 AED	25,23	26,77
100 CHF	9990,34	10 604,01
100 SEK	1.114,09	1.182,72
100 DKK	1.408,90	1.495,19
100 NOK	1.221,92	1.297,41
Chèques de voyage	Achat	Vente
1 USD	93,61	98,33
1 EUR	105,95	111,30
1 CAD	74,42	78,20
1 GBP	142,70	149,94
100 JPY	78,27	82,22
100 CHF	10 091,76	10 604,01
100 SEK	1.125,41	1.182,72

FMI

Youcef Yousfi reçoit une délégation du Fonds

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, a reçu, hier à Alger, une délégation du Fonds monétaire international (FMI) conduite par Zeid Zidane, haut conseiller de cette institution financière, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Les deux parties ont abordé les questions relatives au développement du secteur de l'énergie en Algérie et à ses perspectives, souligne la même source.

A rappeler que le directeur du département du Moyen-Orient et de l'Asie centrale auprès du FMI, Masoon Ahmed, était également à Alger la semaine dernière où il avait été reçu par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, ainsi que par le ministre du Commerce, Amara Benyoumès.

Lors d'une conférence-débat organisée jeudi dernier par la Banque d'Algérie, M. Ahmed avait affirmé que l'Algérie disposait des atouts nécessaires pour faire face aux effets de la chute des prix du pétrole mais qu'elle devrait accélérer ses réformes économiques.

Saluant la politique macro-économique «prudentielle» menée par les autorités algériennes, M. Ahmed



a soutenu que l'Etat algérien avait réussi à développer et à renforcer sa marge de manœuvre budgétaire qui a permis au pays de mener des ajustements face à cette nouvelle conjoncture pétrolière.

Le représentant du FMI a, cependant, relevé des «vulnérabilités» qui se font sentir, et ce, avant même la dégringolade des prix du pétrole, risquant de fragiliser la position extérieure de l'Algérie.

Il s'agit notamment du creusement du déficit budgétaire et de la balance des paiements sous l'effet de la hausse des dépenses publiques et des importations.

Mais une consolidation budgétaire graduelle mais soutenue, une stimulation de la contribution de l'investissement privé dans le développement et une diversification des exportations sont les principaux axes de projection du FMI pour l'Algérie.

La mise en œuvre d'une telle politique se traduira, selon M. Ahmed, par une réduction progressive du déficit budgétaire avant de se transformer en excédent, une poursuite de la baisse du chômage, un maintien du niveau actuel de la dette qui est faible, une reprise de la croissance et une reconstitution des réserves de change et de l'épargne publique.

COMMERCE EXTÉRIEUR

L'UE maintient sa place de principal partenaire de l'Algérie en 2014

deuxième année consécutive, premier fournisseur du pays, les quatre places suivantes ont été occupées par les pays de l'UE.

Ainsi, la France a été classée deuxième fournisseur avec 6,34 mds USD (10,89% des importations algériennes), suivie de l'Italie avec 4,98 mds USD (8,54%), de l'Espagne avec 4,98 mds USD (8,54%) et de l'Allemagne avec 3,77 mds USD (6,47%).

Les pays de l'Organisation du commerce et du développement économique (OCDE) hors-UE viennent en deuxième position avec un volume des échanges de 18,92 mds USD, soit 15,6% du total des échanges commerciaux de l'Algérie.

Les exportations réalisées par l'Algérie vers les pays de cette organisation ont reculé à 10,48 mds USD en 2014 (baisse de 14,15% par rapport à 2013), alors que ses importations ont atteint 8,44 mds USD, en hausse de plus de 21%.

Pour ce qui concerne les échanges commerciaux avec les pays de l'Asie, ils ont totalisé 17,42 mds USD en 2014, soit 14,36% du total des échanges du pays avec l'étranger.

Les pays de l'Asie, qui sont devenus des concurrents potentiels des pays de l'UE et de l'OCDE durant les trois dernières années, ont absorbé 7,71% des exportations algériennes pour 4,85 mds USD et ont expédié vers l'Algérie pour 12,57 mds USD (21,56% des importations algériennes).

Dans cette zone géographique, la Chine reste un important partenaire de l'Algérie puisqu'elle est devenue le premier fournisseur du pays pour la deuxième année consécutive pour 8,19 mds USD en 2014 (14% des importations algériennes) et 10^e client pour 1,82 mds USD (2,89% des expor-

tations algériennes) après avoir occupé la 12^e place en 2013.

avec la région de l'Amérique du Sud, les échanges commerciaux ont été estimés à 6,79 mds USD (5,6% des échanges du pays avec l'étranger).

En 2014, l'Algérie a importé des pays de l'Amérique du Sud pour 3,79 mds USD (6,5% des importations globales du pays) et y a exporté pour plus de 3 mds USD (4,77% des exportations algériennes globales).

Quant aux échanges avec les pays de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), ils ont augmenté de près de 8% en passant de 3,67 mds USD en 2013 à 3,96 mds USD en 2014.

La Tunisie a exporté vers l'Algérie pour une valeur de 490,81 millions USD et a acheté des produits algériens pour plus de 1,58 md USD en 2014.

Le Maroc a importé auprès de l'Algérie pour plus de 1,38 md USD et y a exporté pour 216,83 millions USD en 2014.

Avec les pays arabes hors UMA, les échanges de l'Algérie ont enregistré une baisse de plus de 16% en 2014 passant de 3,21 mds USD en 2013 à 2,68 mds USD en 2014.

Dans cette zone, l'Egypte est restée, en 2014, le principal partenaire du pays puisque il y a exporté pour 575,47 millions USD et en a importé pour 532,43 millions USD.

Les échanges de l'Algérie avec les pays d'Afrique ont totalisé, l'année dernière, 520 millions USD.

A rappeler qu'en 2014, les exportations algériennes globales ont atteint 62,95 mds USD contre des importations de 58,33 mds USD, soit un excédent commercial de près de 4,6 mds USD.

APS

Logement

La première étape de recensement du foncier pour la réalisation du programme du secteur de l'habitat 2015-2019 a été finalisée, une opération ayant permis de dégager plus de 51.000 hectares avant le lancement des projets, a appris l'APS auprès d'un responsable au ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Par Mohamed Addab

Un vaste recensement des assiettes foncières urbanisables a été lancé depuis le début de l'année 2014 afin d'offrir le support nécessaire pour le programme quinquennal 2015-2019 qui ambitionne de réaliser 1,6 million de logements.

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une nouvelle démarche visant à lever les principaux problèmes qui ont souvent entravé le lancement des projets de logements, et ce, en préparant le foncier nécessaire avant même la programmation des projets.

En effet, explique la même source, dans les précédents programmes, les promoteurs publics ne cherchaient les assiettes foncières qu'après la phase d'inscription des projets, causant généralement des retards pour leur réalisation.

Sur un potentiel de 200.000 hectares (ha) dégagés par les Plans directeurs d'aménagement d'urbanisme (Pdaus) dans les différentes communes du pays, une superficie de 51.280 ha a déjà été identifiée pour le lancement des nouveaux projets de logements.

Ces 51.280 ha se composent de 25.429 ha de statut domanial, de 6.950 ha de terres privées et de 18.901 ha de terres agricoles dans le cadre de la procédure de distraction, précise le même responsable.

La procédure de distraction de terres agricoles consiste à mobiliser, à titre exceptionnel, des assiettes foncières à vocation agricole pour des projets d'infrastructures publiques lorsque toute autre option de choix de

Recensement du foncier pour le programme de l'habitat 2015-2019



terrains est impossible et en l'absence de disponibilités foncières, et concerne principalement les terres agricoles à faibles ou moyennes potentialités. Menée par les directions de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (Duac) au niveau des 48 wilayas du pays, cette enquête ne se limite pas uniquement à la définition de la superficie des assiettes mais précise aussi sa nature juridique, l'occupation actuelle ainsi que les contraintes techniques et physiques.

Le foncier des 51.000 ha défini par ce recensement peut contenir 2,5 millions de logements alors que la demande exprimée est estimée à 1.226.178 logements, selon les chiffres du ministère.

Il est constaté que ce potentiel foncier déjà défini dans cette première phase de recensement se compte davantage dans les wi-

lays du Sud et des Hauts Plateaux que dans les autres régions du pays avec un taux de l'ordre de 45% pour le Sud (plus de 23.000 ha) et de près de 54% pour les Hauts Plateaux (près de 27.700 ha), tandis que le foncier dans le Grand-Alger ne représente que 1% du potentiel identifié (près de 513 ha).

Ainsi, les projets de logements ne seront pas forcément implantés dans les zones à forte demande en matière de logements.

«La demande en logements diffère de la disponibilité foncière. Nous essayons de satisfaire cette demande là où elle se trouve, mais ce n'est pas toujours facile», observe le même responsable qui relève, toutefois, que cette enquête constitue un «important outil» afin d'aider les promoteurs publics à choisir les terrains nécessaires pour lancer leurs projets. D'ailleurs, l'Agence

nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) a finalisé récemment l'implantation de ses projets de logements restants dans le cadre du deuxième programme location-vente (230.000 logements), tandis qu'une même opération sera entamée prochainement pour satisfaire les besoins du programme de Logements publics promotionnels (LPP) en matière de foncier.

Une seconde étape de recensement pour dégager le foncier dans le nord

Pour faire face à la rareté du foncier urbanisable dans le nord du pays, le ministère compte entamer incessamment la seconde étape de cette enquête sur la base du potentiel foncier dégagé par les Pdaus (200 000 ha). Une opération qui vise à créer un potentiel foncier, commune par

commune, puisque la programmation des projets de logements dans la nouvelle stratégie sectorielle se base sur l'identification de la demande au niveau local, explique-t-on.

Dans les wilayas qui ne disposent pas de terres domaniales telles qu'El Tarf et Bordj Bou Arréridj, les Duac seront obligés de recourir à la procédure de distraction des terres agricoles.

Les pôles urbains et les Villes nouvelles au nord du pays font également l'objet d'une enquête pour dégager des assiettes foncières destinées aux logements. A cet effet, 2.275 ha ont été identifiés dans les pôles urbains de Draâ Errich (Annaba) et de Messergnine (Oran) et 2.084 ha dans les Villes nouvelles de Bouïnian (Blida) et de Sidi Abdallah (Alger).

Le ministère mise, par ailleurs, sur la récupération des poches foncières suite à l'opération de relogement des habitants des bidonvilles dans les différentes wilayas dont notamment celle d'Alger.

Dans ce sens, le processus de mobilisation foncière au niveau local a fait dégager, jusqu'à maintenant, 1.437 ha répartis sur 188 sites sur les 4.400 ha (1.118 sites) traités par les walis suite à ces opérations de relogement.

Ce foncier sera destiné principalement à l'achèvement du programme quinquennal 2010-2014 dont le bilan indique que 95.476 logements restent à lancer dont 42.156 logements publics locatifs (LPL) et 32.466 logements promotionnels aidés (LPA). Le ministère de l'Habitat table sur le lancement de 1,6 millions de logements entre 2015 et 2019, un programme qui comprend 800 000 logements LPL, 400.000 logements ruraux et 400 000 logements de type location-vente.

APS

Ce que prévoit le programme quinquennal 2015-2019

Le ministère de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville table sur la réalisation d'un total de 1,6 million de logements publics dans le cadre du programme quinquennal 2015-2019. Ce programme est réparti comme suit:

- 800 000 logements publics locatifs (LPL): Connue sous l'appellation de logement social, cette formule est destinée aux catégories sociales défavorisées et dépourvues de logement ou logeant dans des conditions précaires ou insalubres. Pour en bénéficier, le revenu mensuel du demandeur ne doit pas dépasser les 24 000 DA. La réalisation de ce programme est prise en charge par les Offices de promotion et de gestion immobilière (Opgi).

- 400 000 logements en location-vente: Formule destinée aux citoyens de la classe moyenne et permettant l'acquisition d'un logement en toute propriété après une période de location. Le revenu mensuel du demandeur doit se situer entre 24 000 et 108 000 DA. Ce programme est pris en charge par l'Agence nationale de l'amélio-

ration et du développement du logement (Aadl).

- 400 000 logements ruraux: Cette formule consiste à réaliser en auto-construction une habitation décente dans le milieu rural, dans le cadre de la politique de l'Etat visant à développer les espaces ruraux et à fixer la population locale. La Caisse nationale du logement (CNL) verse au bénéficiaire une aide 70 000 DA sur deux tranches selon l'état d'avancement des travaux.

En outre, le nouveau programme quinquennal du secteur verra l'introduction d'une nouvelle formule de logement: l'auto-construction, à travers le lotissement de terrains.

Cette nouvelle formule offre au citoyen l'opportunité de réaliser lui-même son propre logement après acquisition d'une parcelle de terrain et d'une aide financière de l'Etat selon un plan d'urbanisme et des spécifications techniques bien définies. Le lotissement de terrains touchera, dans une première étape, les wilayas du

Sud et des Hauts Plateaux, puis les wilayas du Nord dans une seconde étape. Par ailleurs, la formule LPA (logement promotionnel aidé) sera abandonnée pour ce nouveau quinquennat et ne seront construits que les projets déjà lancés dans le cadre des anciens programmes.

Ce type de logement est réalisé par un promoteur immobilier (public ou privé) selon un montage financier comprenant un apport personnel, un crédit bancaire bonifié et une aide frontale de la CNL. Le ministère prévoit, par ailleurs, la poursuite du programme additionnel de logement lancé en 2013 visant à réaliser 575.350 logements répartis comme suit:

- 73.000 logements LPL.
- 119.500 logements ruraux.
- 1.000 logements LPA
- 230.000 logements de type location-vente.

- 151.850 logements promotionnels publics (LPP), une formule destinée aux citoyens de la classe moyenne dont le revenu se situe entre 108 000 et 216 000

DA. La réalisation de ce programme est confiée à l'Entreprise nationale de la promotion immobilière (Enpi). Ce segment de logement ne bénéficie d'aucune aide directe de l'Etat, ce qui explique son prix élevé par rapport aux autres formules publiques.

S'ajoute à cela le programme de 65 000 logements en location-vente de la Cnep-Banque (Caisse nationale d'épargne et de prévoyance), confié à sa filiale «Assure-immo». Lancé en 2006, ce programme n'a pu livrer, jusqu'à fin 2014, que quelques 11 000 logements.

La poursuite de ce programme permettra donc d'atténuer la pression sur l'AADL puisque c'est cette agence qui désigne les bénéficiaires en puisant dans les listes des souscripteurs 2001 et 2002.

Le ministère vise à travers ces programmes à éradiquer définitivement des bidonvilles avant la fin 2015 et à régler de la crise de logement fin 2018.

APS

LE PROFESSEUR MOHAMED HAMLAOUI, CHEF D'UNITÉ PÉDIATRIQUE AU CHU NAFISSA HAMOUD (EX-PARNET), INVITÉ HIER AU FORUM DE *DK NEWS*

2 millions d'enfants atteints de maladies rares et orphelines en Algérie

Maladies rares. Oui, il existe des maladies rares. Ce n'est pas parce qu'elles sont rares qu'il est rare que l'on les « attrape ».



Ph. : M. Nafir Kaci

Said Abjaoui

Ce n'est pas parce qu'elles sont rares qu'elles sont négligées par la recherche médicale. Par contre, c'est peut-être parce qu'elles sont rares qu'elles ne bénéficient pas d'un plan national de lutte comme cela est fait pour le cancer. Mais, certainement que cela viendra. Cela finira par survenir car des hommes et des femmes sont mobilisés pour ça. Parmi eux, il y a le professeur Mohamed Hamlaoui. Celui-ci est chef d'unité pédiatrique au CHU Nafissa Hamoud, ex-Parnet. Le Professeur Hamlaoui a été hier l'invité du Forum de *DK NEWS* pour une conférence-débat portant sur les maladies rares : prise en charge, diagnostique, disponibilité des traitements, et épidémiologie.

Les maladies rares sont également appelées maladies orphelines

Evidemment, les questions qui se posent le plus ont trait à la possibilité qu'il existe la prévention et pas seulement le traitement curatif. Si le diagnostic est positif dans la période pré-natale, l'obstacle posé est relatif à la

nature du statut du fœtus. La loi s'est prononcée sur le cas où la vie de la mère est mise en danger. Cela uniquement peut autoriser l'IVG, Interruption volontaire de grossesse. Sinon, on s'en remet au dépistage précoce à la naissance.

On ne préfère pas parler du fœtus, car le médecin est coincé. Imaginons qu'on informe les parents que leur bébé à venir va souffrir d'un lourd handicap. Que faire ? Le médecin n'a aucune marge de manœuvre. Les parents seront dans le désespoir. Quoi faire ?

Concernant le dépistage prénatal, des pays voisins et des pays arabes du Golfe ont des structures de prise en charge des malades et surtout de prises de décision. Quelle destinée pour ceux qui n'en ont pas ?

C'est dans la plage de zéro à 2 ans que sont diagnostiqués les plus précoce. Il faudrait savoir que le moment est dur quand on annonce aux parents la maladie incurable de leurs enfants. Combien de maladies rares sont enregistrées dans le monde ? 8000. Il y a 40 ans, c'était des sujets de recherche. Maintenant, ils sont soumis à des traitements curatifs. Aujourd'hui, leur scolarité est rendue possible. Dans le monde, il y a 2,5 millions de malades atteints de maladies rares. 80% de ces maladies sont génétiques. Lorsque tant la mère que le père en sont porteurs dans la garniture chromosomique, fautelement le bébé de première génération en sera atteint.

Au-delà des chiffres et des traitements, ce sont les messages qu'il faudrait déchiffrer. D'abord, il faudrait bien comprendre que les mariages consanguins ne doivent pas être facilités sous peine d'une transmission des maladies héréditaires aux enfants. Il serait toujours utile d'encourager le mouvement associatif à plus de solidarité et encourager les parents dont les enfants souffrent de maladies rares à se connaître et à militer pour l'octroi de moyens qui rendent confortable la vie autour des enfants. L'appel est lancé aux pouvoirs politiques pour la création d'un environnement facilitant la prise en charge des enfants malades tant dans l'approvisionnement de la nutrition indispensable aux enfants malades qui ne peuvent manger ni de la viande, ni des céréales normales, ni du pain etc.



- 50% des surdités du nouveau-né sont d'ordre génétique
- 30 millions d'enfants européens concernés

... A RETENIR ... 2 millions d'enfants atteints de maladies rares en Algérie

Sources de multiples handicaps mentaux et moteurs, les maladies rares toucheraient d'après les spécialistes entre 2 et 2,5 millions d'enfants en Algérie. Ces

maladies concernent une personne sur 2000 dans le monde. Avec 27%, les pathologies neurologiques occupent la première place suivie des maladies métabo-

liques à hauteur de 19% et les maladies de la peau avec 16%. Les maladies cardiovasculaires représentent 6,7%, les maladies du tissu conjonctif 4,8%, les ma-

ladies endocriniennes 3,8%, les maladies des yeux 3,8%, les maladies du système digestif 1,1%, et les malades des voies respiratoires 1,1%.

Rachid Rachedi



Appel à l'amélioration des conditions d'insertion sociale des malades

Sonia Belaïdi

Les maladies rares et orphelines nécessitent une véritable stratégie de prise en charge et un programme national de soins pour permettre aux malades de mener un train de vie normal et équilibré.

Il s'agit du principal appel lancé, hier, par le Pr Mohamed Hamlaoui, chef d'unité de réanimation pédiatrique au CHU Nafissa-Hamoud (ex-Parnet), à l'occasion du Forum du quotidien national *DK News*.

Une maladie rare est toute maladie dont la prévalence concerne moins d'une personne sur 2000. A ce sujet, le nombre de maladies orphelines est de 8000 et 300 d'entre elles sont répertoriées.

Dans ce cadre, le Pr Hamlaoui précise que 80% des maladies rares sont d'origine génétique (génés défaillants) et 20% sont causés par des facteurs environnementaux (médicaments, pollutions, produits toxiques et stress).

S'agissant des causes génétiques, le spécialiste a spécifié que la consanguinité est le facteur majeur responsable de ces pathologies, appelant ainsi les couples à faire un test génétique pré-natal. En outre et en ce qui concerne le diagnostic, le

conférencier a évoqué le dépistage ciblé destinés aux enfants issus de familles présentant un ou plusieurs enfants atteints de maladies rares. Il a recommandé à ce titre la création d'un centre de référence équipé de tous les moyens médicaux adéquats et employant des experts pour l'établissement de diagnostics sûrs et fiables.

Dans le même ordre d'idées, il a appelé à la formation du personnel médical aux diagnostics des maladies orphelines, expliquant qu'il existe des clignotants qui peuvent être détectés à la naissance et alerter sur la maladie.

Importance du diagnostic ciblé

Il a ainsi noté l'importance du diagnostic précoce pour administrer les traitements adaptés car un retard de diagnostic peut conduire au handicap mental et/ou moteur dans le cas de la phénylcétonurie par exemple ou à des cancers du foie dans le cas de la tyrosinémie. Pour ce qui est des médicaments, le P Hamlaoui a indiqué qu'ils sont disponibles depuis 2013, notant toute fois des pénuries dues aux lenteurs de procédures d'enregistrement.

Sur le même volet, il a parlé des coûts des farines alimentaires destinées aux malades at-

teints de phénylcétonurie et de tyrosinémie et la nécessité de la subvention étatique pour aider les familles des malades à subvenir aux besoins de leurs enfants malades.

Par ailleurs, le P Hamlaoui a relevé certaines insuffisances du système de santé, du système éducatif et du système de transport, appelant à l'amélioration des conditions d'insertion sociale de ces malades qu'il a, en outre, qualifié les patients d'orphelins du système de la santé.

De surcroît, le même intervenant a plaidé pour la création d'un registre national de données épidémiologiques relatives aux maladies rares pour le recensement du nombre exact de patients. S'exprimant sur le volet alimentaire, le P Hamlaoui a expliqué que pour certaines maladies rares, les enfants devaient suivre un régime alimentaire adéquat et pour ce faire, il serait important de former des diététiciens et des nutritionnistes dans ce sens et de prévoir une diététicienne dans chaque service de pédiatrie. La Journée mondiale des maladies rares se célèbre, chaque année, le 28 février en présence des médecins, des malades et du mouvement associatif.



L'information et ... la formation

O. Larbi

Les personnes atteintes de maladies rares ou orphelines dont le diagnostic est établi lorsque leur progression devient irréversible, ont le sentiment de ne pas profiter équitablement des progrès de la médecine ; les inégalités de soins qui en découlent ne sont imputables à personne sinon à une autre inégalité celle de l'information et de la formation des médecins algériens.

Le professeur Mohamed Hamlaoui, chef d'unité pédiatrique au CHU Nefissa-Hamoud à Hussein Dey a donné une conférence marquée du sceau de l'expérience et de la modestie.

Consanguinité

La position de pédiatre et de réanimateur lui donne une approche efficace : dès les premiers cris de vie l'enfant est sous surveillance et observation ; toute anomalie ou déficit sont immédiatement décelés et la conduite à tenir décidée.

Au cours de 40 années d'expérience, le professeur Hamlaoui a rencontré, décelé, traité des cas d'enfants qui naissent avec des porteurs de maladies rares et génétiques : «En Algérie, 80 % des maladies sont dues aux mariages consanguins ! 20% aux pollutions de l'environnement.»

L'Homme prend le pas sur le professeur quand il parle de la souffrance physique et psychique des parents, des enfants (par exemple ceux qui sont en danger quand ils consomment de la viande ou du lait, des farines ; qui se sentent exclus de la vie familiale et sociale).

Dépistages et laboratoires labellisés

Quand on l'interroge sur les dépistages génétiques avant le mariage, le professeur soulève les questions de déontologie, de philosophie : «De quel droit devrais-je influencer un couple qui risque d'avoir un enfant trisomique ? Ceux-ci n'ont-ils pas le droit de vivre ? Quelle humanité voulons-nous ?» L'eugénisme conduit au racisme, aux idéologies des «races supérieures».

De son expérience, le professeur déduit que des enfants ont été «sauvés» à peu de frais quand le diagnostic a été fait rapidement. Il souhaite que les services de pédiatrie soient enrichis de diététiciens et nutritionnistes, que les autorités sanitaires importent les aliments qui nourrissent les enfants qui présent des allergies à d'autres. Il se félicite que l'Algérie ait légitifé sur une nomenclature des médicaments pour le traitement des maladies rares orphelines, «ce qui a réduit l'isolement des malades porteurs de ces affections.» Ce qui manque, ce sont les réactifs. Plus chers.

Le dépistage systématique est non seulement onéreux mais nécessite une organisation qui demande des moyens

et des hommes, «le plus réaliste est de cibler une population à risque, dans le cas de la pédiatrie, c'est le mariage consanguin et par suite le suivi de la grossesse en impliquant les deux conjoints».

Le professeur Hamlaoui est pour l'agrément de laboratoires compétents, labellisés sur le territoire national car «cela éviterait aux familles des déplacements coûteux à Alger, où se trouve le seul laboratoire de référence».

Il en appelle aux autorités pour qu'un Plan national de lutte contre les maladies rares soit à l'œuvre, à l'instar du Plan cancer ou de vaccination (celui-ci est venu à bout de nombreux malades de la petite enfance).

Thérapie génique

Le professeur pose la question : «Que deviennent les cordons ombrilliques riches en cellules souches ? Pourraient ne pas créer une banque des cellules souches qui seraient utilisées pour guérir ?»

D'autres pistes existent, la pharmacogénétique, par exemple.

Pour cela, il est impératif de prendre les choses par le bon bout : les maladies rares sont un problème de santé publique. Leur prise en charge exige des synergies effectives entre les autorités sanitaires, les législateurs, les formateurs, la société civile : «Allez à la célébration de la Journée mondiale des maladies rares, le 28 février, à l'hôtel Mercure et parlez aux familles.»

Environnement médical

Le professeur Hamlaoui admet que du fait de leur rareté même ces affections ne sont pas détectées au premier abord. De plus il existe plus de 8000 maladies rares connues qui répondent à une définition bien précise : il s'agit de maladies qui touchent moins de 1 personne sur 2 000.

Les médecins algériens confrontés à des souffrances dont l'origine n'est pas repérable sont portés à demander des examens de plus en plus nombreux qui conduisent le malade à errer d'un spécialiste à un autre sans avoir les secours de la médecine, malgré la diversité des moyens de diagnostic.

Cette errance a un coût, mal remboursé par la sécurité sociale. En Algérie, des congrès ont eu pour thème le diagnostic des maladies neurogénétiques, ce qui montre que le problème est suffisamment grave pour lui consacrer des colloques, symposiums, congrès, donc des échanges d'information.

Cela n'est pas assez, car le premier contact du malade atteint est le médecin généraliste. Qu'ils soient spécialistes (pédiatres, neurologues, pneumologues, rhumatologues), ou généralistes les médecins ont un faible niveau de

connaissances sur les maladies rares, dont ils sous-estiment très largement le nombre : les généralistes l'évaluent à environ une centaine, quand il en existe en réalité près de 8000 !

Sous-estimée, la maladie rare est également sous-diagnostiquée.

Revoir la formation médicale ?

Actuellement la formation de médecins se fait par «appareil», par fonction ou par types de patients (gynécologues par exemple) et «les maladies sont abordées par gravité et capacités de traitement.»

Les congrès et autres rencontres doivent servir à faire saisir par les différents spécialistes la réalité des maladies rares dans leur spécialité. Il faut aussi mettre en relief l'action des associations pour alerter sur les maladies rares ou orphelines, les laboratoires qui produisent des médicaments, eux-mêmes orphelins et donc très chers.

Les médecins généralistes doivent être les cibles des informations et de la formation continue et, pourquoi pas, introduire dans le cursus de formation médicale, une spécialité «médecine génétique» ? Aujourd'hui, les généralistes reconnaissent leurs lacunes, tandis que les spécialistes dans leur effort pour aider le malade multiplient les tentatives et ratent parfois le diagnostic correct.

Méconnaissance

En France, on reconnaît que : «Cette méconnaissance des maladies rares est à l'origine même de l'errance diagnostique dont sont victimes la plupart des patients, errance qui est de 8 ans en moyenne pour le syndrome de l'X fragile, de 12 à 13 ans pour le syndrome de Marfan, mais qui peut aller jusqu'à 30 ans dans le cas du syndrome d'Ehlers-Danlos. Autant d'années d'ignorance à ne pas savoir ce dont on souffre. Autant d'années d'incompréhension à ne pas savoir contre quoi lutter.»

«Le rôle des médecins généralistes est primordial, ils doivent être la cible de l'information et de la formation continue, tout comme les nutritionnistes, les sages-femmes qui doivent laisser des traces écrites de tout ce qu'ils observent et constatent. C'est primordial pour éviter que des maladies guérissables à leur début deviennent des handicaps pour toute la vie» affirme le professeur.

Il appelle les médias à couvrir l'événement qui aura lieu le 28 février à l'hôtel Mercure qui réunira les associations de la société civile, véritables lanceurs d'alerte et auxiliaires des autorités sanitaires qui célébreront la Journée mondiale des maladies rares avec le slogan : «Jour après jour, la main dans la main» qui plaît au professeur Hamlaoui.

CHLEF

Une production prévisionnelle de 10 000 tonnes de poissons à partir de 2018

Une production prévisionnelle de 10.000 tonnes de poissons/an, est attendue à Chlef, à partir de 2018, à l'issue du parachèvement des projets programmés dans le secteur, dont la capture ne dépassera pas, actuellement, les 4 000 tonnes de poissons/an, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur de la Pêche et des Ressources halieutiques de la wilaya.

Cette performance sera rendue possible grâce au lancement prévu, au cours du premier semestre 2015, de 13 projets d'investissements en matière d'aquaculture en cages flottantes sur le littoral du nord de la wilaya, soit à Sidi Abderrahmane, El Marsa et Ténès, a indiqué à l'APS, Abed Abderrahmane. Dotés d'une enveloppe financière globale de plus de 250 millions DA, ces projets devront générer, à leur mise en exploitation, quelque 300 emplois permanents et un millier d'autres emplois temporaires, est-il signalé de même source. D'autre part, le responsable a fait part du lancement d'un projet d'extension de la conserverie de poissons de Ténès (60 km au nord de Chlef), dont l'activité sera élargie à la conservation du thon et la confection de la soupe de poisson.

«Cette extension d'activité contribuera à la création d'une cinquantaine de nouveaux emplois permanents supplémentaires, qui s'ajouteront aux 80 déjà existants», a précisé, à cet effet, M. Abed. Il a, également, fait part de l'entame d'une opération de sécurisation des petits métiers du secteur, dont les vendeurs ambulants de poissons, qui peuvent désormais adhérer à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (Casnos), pour une cotisation annuelle de 32 000 DA.

EBOULEMENT AUX GORGES DE LA CHIFFA L'axe routier Blida-Médéa fermé à la circulation

Des éboulements se sont produits, dimanche matin, au niveau des gorges de la Chiffa, provoquant la fermeture du tronçon routier reliant la ville de Médéa à la Wilaya de Blida à la circulation automobile, a-t-on appris du directeur des travaux publics (DTP) de Médéa, Noureddine Boubaâ.

Un flanc de montagne, surplombant ledit tronçon routier, situé à la limite entre les wilayas de Médéa et Blida, s'est détaché, aux premières heures de la journée, entraînant la chute d'un amas de pierres qui ont obstrué la chaussée, a-t-il expliqué, précisant que le trafic routier a été totalement fermé pendant plus de deux heures, avant de reprendre progressivement suite à l'intervention des agents de la DTP pour le déblaiement de la chaussée.

La circulation automobile a été déviée, suite à cet éboulement, sur la région d'El-Khemis (Ain-Defla), pour les automobilistes se dirigeant vers Médéa et les localités du sud du pays, alors que les automobilistes qui veulent rallier le nord du pays ont été invités à emprunter la route nationale RN64, reliant Médéa à la ville de Bouguerra, et vers la route nationale RN62, qui fait jonction entre Berrouaghia et El-Khemis, a affirmé le même responsable. Des équipes de déblaiement, relevant des directions des travaux publics des wilayas de Médéa et de Blida, travaillent d'arrache-pied afin de dégager la chaussée et rétablir le trafic routier, a-t-il fait savoir, ajoutant que «importants moyens d'intervention ont été mobilisés à cet effet. La circulation automobile devrait être totalement rétablie «dans le courant de la journée si les conditions météorologiques le permettent», a-t-il, par ailleurs, promis, assurant que «tous les moyens nécessaires seront déployés pour la réouverture de cet axe stratégique qui relie les régions du nord du pays à celles du sud».

TIZI OUZOU

Les travaux de réalisation du téléphérique retardés par des oppositions

Les travaux de réalisation du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou sont retardés par de «nombreuses oppositions», a-t-on appris, dimanche, auprès de la directrice des Transports de la wilaya.

Selon Terki Zahia, des oppositions émanant de propriétaires terriens sont enregistrées à plusieurs endroits du tracé de ce moyen de transport et bloquent, ainsi, la réalisation des sondages sur les parcelles concernées, ce qui ralentit les travaux de réalisation de ce projet qui devrait relier la gare routière de Bouhounou au mausolée de Sidi Belloua dans le village de Redjaouna, qui surplombe, au nord, la ville de Tizi-Ouzou. La directrice des transports a ajouté que ces oppositions sont enregistrées également au niveau des assiettes de terrain où des pilonnages et des stations devaient être réalisées, notamment au niveau des sites du stade



du 1er-Novembre, Redjaouna et Belloua. «La levée de ces contraintes - sur lesquelles nous travaillons - permettra d'accélérer la cadence des travaux et de réceptionner le projet dans les meilleurs délais», a-t-elle assuré.

Les travaux de réalisation de ce moyen de transport par câbles (téléphérique et télécabine), lancé en juillet 2013 pour une durée de 24 mois et doté d'une enveloppe financière de près de 5 milliards DA, ont atteint un taux de 35%, a fait savoir la même responsable.

D'une longueur de 6 Km, le téléphérique de Tizi Ouzou compte deux stations de départ et d'arrivée (Bouhounou et Redjaouna) ainsi que

quatre stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville de Tizi-Ouzou, du stade 1er novembre, du siège de la wilaya (CEM Babouche) et de l'hôpital Belloua. Le transport à partir de l'établissement hospitalier vers le mausolée de Sidi Belloua, situé à 750 m d'altitude à Redjaouna, se fera, une fois le projet réceptionné, par télécabine, le reste par le système téléphérique.

Selon la même responsable, ce projet permettra, notamment «d'améliorer la situation du transport urbain, réduire la nuisance sonore ainsi que la pollution atmosphérique et de désengorger les artères de la ville de Tizi-Ouzou».

CONSTANTINE

La relance du sport universitaire, une question de volonté et d'organisation

La relance de la pratique sportive en milieu universitaire est une «question de volonté et d'organisation», ont estimé des spécialistes lors d'une table ronde organisée dimanche à l'initiative de l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine.

Dans son allocution d'ouverture, le Dr Abdallah Boukhalkhal, recteur de l'université, a notamment souligné l'importance de la pratique sportive en milieu étudiantin, mettant en exergue la convention portant sur la promotion, la généralisation et le renforcement de la pratique sportive en milieu universitaire.

Aux termes de cette convention, paraphée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la re-



cherche scientifique et celui des Sports, l'étudiant peut disposer des différentes infrastructures sportives générées par le secteur de la jeunesse et des sports, a-t-il rappelé.

Le président de la ligue

de wilaya des sports universitaires, Abdellah Boudraâ, a précisé, quant à lui, que la

communauté étudiante est invitée à adhérer aux structures de la ligue qui s'apprête à accueillir, du 20 au 25 mai prochains à Constantine, la phase finale du championnat national universitaire de football.

Neuf (9) équipes masculines et autant de formations féminines prendront part à

cette compétition qui permettra de proscrire en vue de sélectionner l'équipe nationale universitaire qui représentera l'Algérie aux jeux universitaires, prévus en juillet prochain à Séoul, en Corée du sud, a indiqué le même responsable.

Au cours de la rencontre, des universitaires et des responsables de structures sportives ont débattu de questions portant, notamment, sur les difficultés auxquelles est confrontée la relance de la pratique sportive en milieu étudiantin, le sport féminin à l'université, l'exploitation des infrastructures sportives par l'université ainsi que le rôle de la direction des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université Emir-Abdelkader dans le domaine de l'encadrement.

BOUMERDES

Production abondante de lait de vache en 2014

La production de lait de vache à Boumerdès a été «abondante» et a atteint des seuils «records» de collecte en 2014, dépassant les prévisions fixées par les contrats de performance pour la filière, comparativement à 2013, a-t-on appris auprès du directeur des Services agricoles (DSA).

La production de lait de vache a dépassé, durant l'année écoulée, le seuil de 52,7 millions de litres, soit une hausse de l'ordre de 25% par rapport à l'année 2013, où il a été produit un volume de 48,4 millions de litres, a indiqué à l'APS Mohamed Kherroubi.

La collecte du produit a, aussi, enregistré une hausse «record», avec un volume de 25 millions de litres de lait collectés, contre 20 millions de litres collectés en 2013, a-t-il ajouté.

Selon ce responsable, l'amélioration de la production et de la collecte de lait de vache est due, entre autres, aux mesures de soutien engagées par l'Etat en faveur des éleveurs, dont le versement de 12 Da par litre produit, de 5 Da par litre collecté et de 4 Da par litre de lait transformé. L'allègement des démarches administratives pour les producteurs et les collecteurs de lait de vache, également, eu un impact positif sur le développement de cette filière, en plus de l'amélioration des conditions d'élevage des vaches laitières et de conservation de lait, a estimé M. Kherroubi. Il a, aussi, cité les conditions climatiques favorables, la disponibilité de l'aliment de bétail et le soutien dont ont bénéficié les éleveurs en matière de vaccination du cheptel et d'insémination artificielle, comme des facteurs incitatifs.

Sur le terrain, ces mesures se sont traduites par une augmentation du nombre des vaches laitières.

Le cheptel, estimé à 15 000 têtes en 2011, a atteint 18 000 têtes actuellement, dont 13 000 têtes de souche améliorée, au moment où le nombre des éleveurs est passé de 320 en 2008, à environ 1900 éleveurs, présentement.

La collecte de lait de vache se fait, actuellement, par 55 collecteurs agréés, contre une quinzaine durant les années écoulées et ce, au profit de six (6) laiteries et unités de transformation publiques et privées, à Draâ Ben Khedda (Tizi-Ouzou), Alger, Blida et Boumerdès.

APS

ILLIZI

Attribution de plus de 1.260 lots de terrain à bâtrir

Quelque 1 267 lots de terrain à bâtrir ont été attribués à leurs bénéficiaires, dans la commune d'Ilizzi, dans le cadre de l'encouragement de l'auto-construction, a-t-on appris dimanche des services de la commune.



Pas moins de 1.500 demandes pour bénéficier de lots de terrain à bâtrir ont été déposées au niveau de l'agence foncière de la wilaya, ont indiqué ses responsables, précisant qu'une deuxième tranche de lots de terrain sera attribuée dans les prochaines semaines, dans les communes de Djinet et In-Amenas. Dans la commune d'Ilizzi,

trois sites ont été choisis pour accueillir ces lots de terrain, dans les zones de Tin-Tourha (2,6 hectares), Belbachir (1,5 ha) et Ain El-Kours (plus de 3 ha), ont-ils encore fait savoir.

Cette opération qui a été saluée par la population, notamment les jeunes, devra être étendue à d'autres sites, une fois achevé les choix

de terrains par les services de la direction de l'urbanisme, selon la même source.

Une commission a été mise en place pour l'étude des dossiers, sur la base du fichier national local du logement, et regroupe le chef de la Daira, le directeur de l'agence foncière, deux élus communaux et le représentant de l'Opgi.

LAGHOUAT

Projet d'une unité d'hémodialyse dans la commune de Gueltat Sidi-Saâd

Un projet d'unité d'hémodialyse a été lancé dernièrement en réalisation dans la commune de Gueltat Sidi Saâd (Laghout), a-t-on appris dimanche des responsables de cette collectivité.

Cette unité de 14 lits, pour un coût de 15 millions DA, devra être livrée avant la fin de l'année en cours, a-t-on précisé, en signalant qu'elle sera équipée par les services de la wilaya.

La structure de santé permettra d'épargner aux insuffisants rénaux de la région les désagréments des déplacements vers



d'autres villes pour effectuer leurs séances de dialyse, et profitera aux malades des trois communes que compte la daira de Gueltat Sidi-Saâd, a-t-on indiqué. Cet acquis viendra s'ajouter à l'an-

nexe de l'école de formation paramédicale ouverte dans la région pour assurer la formation théorique aux admis aux concours organisés pour rejoindre ce corps au niveau des trois communes de la Daira (Gueltat Sidi-Saâd, El-Beida et Ain Sidi-Ali).

La commune de Gueltat Sidi Saâd va bénéficier, dans le cadre du programme sectoriel de 2015, d'un hôpital de 60 lits qui va permettre d'améliorer les prestations de santé dans la région, selon les responsables de la commune.

CONSTANTINE, CAPITALE DE LA CULTURE ARABE Un club de la presse pour vivre en «live» les préparatifs de l'événement

Un club de la presse devant permettre aux journalistes de vivre en «live» les préparatifs de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe» a été mis en place dimanche par le commissariat de la manifestation.

S'exprimant au cours de la cérémonie organisée pour la circonstance, le commissaire de l'événement, Sami Bencheikh El Hocine, a indiqué que le club de la presse se veut un «espace convivial» offrant l'opportunité aux journalistes de la presse écrite et audiovisuelle de «se rapprocher des sources d'information et d'y accéder en temps réel».

Ce club de la presse élera domicile dans les locaux de l'annexe du centre international de presse (CIP), au centre de Constantine, dont les travaux de réhabilitation tirent à leur fin, a-t-il précisé, ajoutant que les lieux seront «aménagés et équipés de façon à permettre aux journalistes d'accomplir leur mission dans les meilleures conditions».

M. Bencheikh El Hocine, soulignant le caractère «passionnant» que la ville du Vieux Rocher s'apprête à



vivre, une année durant», a invité la corporation de la presse à émettre de propositions et des suggestions à même de permettre au club de la presse d'être «agissant et opérationnel». Le commissaire de la manifestation a ajouté, dans ce cadre, que la présence d'une cinquantaine de titres de presse et de plusieurs chaînes de télévision, aux côtés d'associations locales et régionales de journalistes est «en mesure de diffuser à grande échelle l'information» et de «contribuer à valoriser non seulement les efforts déployés dans le cadre des préparatifs de l'événement mais aussi à répercuter l'histoire et la civilisation de l'antique Cirta».

A une question relative au plan de communication du commissariat, jugé en-deçà de la dimension de l'événement, M. Bencheikh El Hocine, reconnaissant «un début difficile», a affirmé que la structure qu'il dirige s'employait à «reconsidérer» son plan de communication vis-à-vis de la presse. Il a souligné, à ce propos, que des fiches techniques relatives au travail et au programme des douze départements du commissariat seront communiquées «incessamment» à la presse.

ORAN

Activités sportives pour les enfants en situation de handicap

Un programme d'activités sportives, dédié exclusivement aux enfants en situation de handicap, sera bientôt lancé à Oran, a-t-on appris dimanche auprès de l'Association pour la promotion sociale, culturelle et sportive locale «Aprosch Chougrani».

Cette opération, initiée en partenariat avec la Fédération algérienne handisport (FAH) et la Direction de l'action sociale (DAS), a pour objectif de «faire profiter des bénéficiaires du sport les enfants aux besoins spécifiques», a précisé Mustapha Lahici, cadre de l'association «Aprosch Chougrani». Les grandes lignes de ce programme seront définies par une prochaine convention entre les différents partenaires, dont l'association «Handisport» de la wilaya d'Oran qui prendra en charge le déroulement des activités sportives, a-t-il expliqué. «Les éducateurs de l'association Handisport bénéficieront quant à eux d'une formation préalable à l'accompagnement des enfants en situation de handicap qui leur seront confiés pour les activités sportives», a fait savoir M. Lahici.

La formation dispensée par l'association «Aprosch Chougrani» est basée sur «les besoins fondamentaux des personnes, enfants en particulier, et sur l'apprentissage des gestes de premiers secours», a-t-il souligné.

OUM EL BOUAGHI Ouverture de deux unités de soins oncologiques

Les établissements hospitaliers d'Oum El Bouaghi et d'Ain M'lila viennent d'être dotés, chacun, d'une unité de soins spécialisés en oncologie, a appris l'APS, dimanche, auprès du directeur de la santé et de la population, Abdelouahab Redah.

Ces unités, dotées de tous les équipements nécessaires, évitent désormais aux patients d'Oum El Bouaghi, résidant à l'est et à l'ouest de la wilaya, de se déplacer au centre anticancer (CAC) du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Constantine, voire jusqu'à Alger, pour traiter leur maladie, a ajouté ce responsable. L'unité d'Ain M'lila, dont l'ouverture a été accueillie avec un grand soulagement par les malades vivant dans cette localité et ses environs, prodigue actuellement des soins à une vingtaine de patients atteints de divers types de cancers, tandis que celle d'Oum El Bouaghi, ouverte à l'hôpital Ibn Sina, prend actuellement en charge 211 patients, selon M. Redah. L'unité d'Oum El Bouaghi, en plus de disposer d'une enveloppe de 70 millions de dinars pour l'achat de médicaments anticancer, est encadrée par trois médecins spécialistes, a conclu la même source.

SKIKDA

Une association appelle à la protection de la zone humide de Guerbès-Sanhadja

Un appel à la protection de la zone humide de Guerbès-Sanhadja (Est de Skikda) dont le couvert végétal subit «depuis des années» de multiples agressions, a été lancé dimanche par l'association Bariq 21 pour la promotion de énergies renouvelables et le développement durable. Les ressources de cette zone, classée dans la convention internationale Ramsar, sont pillées et ses peuplements forestiers incendiés, souvent délibérément, sans compter les coupes, les pacages illégaux et l'exploitation illicite de ses terres par des agriculteurs, relève cette association dans une lettre adressée au wali et au président de l'assemblée populaire de wilaya (APW), ainsi qu'au président de l'APC de Ben-Azzouz, dont une copie a été remise à l'APS.

Le couvert végétal de cette aire protégée s'est considérablement rétréci du fait de ces actions, tandis que les populations aviaires sont de moins en moins nombreuses, note l'association Bariq 21 qui appelle à une «intervention prompte du secteur des forêts pour stopper cette saignée». Située essentiellement dans la commune de Ben-Azzouz, avec des prolongements dans les communes voisines d'El Marsa, de Djendel Saâdi-Mohamed et de Berrahal (Annaba), Guerbès-Sanhadja est l'une des plus belles zones humides au monde, estime cette association. Elle s'étend sur 42 100 hectares classés protégés, conformément à l'article 21 de la convention de Ramsar. Elle renferme aussi neuf lacs de 2 580 hectares. La zone humide de Guerbès-Sanhadja accueille à longueur d'année près de 230 espèces d'oiseaux dont 41 très rares parmi lesquelles le flamant rose, la huppe fasciée et l'albatros.

APS

BIR EL ARCH (SÉTIF): Arrestation d'un voleur de voitures

Azzedine Tiouri

Après avoir reçu un appel téléphonique d'un citoyen signalant le vol de son véhicule une Peugeot 505, la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Taya a entamé les recherches. D'après le plaignant, sa voiture était garée devant chez lui lorsqu'elle a disparu alors que les portes n'étaient pas fermées à clé. De retour à la brigade de gendarmerie après avoir constaté le vol, l'attention des enquêteurs était attirée par la présence d'un véhicule du type Renault 5 garé sur le bord de la route en pleine campagne, près d'un carrefour reliant les deux RN 75 et 118 menant à la commune d'Aïn Djasser dans la wilaya de Batna. L'intérieur de la voiture non fermée à clé, se trouvait épargnés ses documents administratifs, sauf la carte grise qui était jetée à une centaine de mètres. Après enquête, il s'est avéré que ce véhicule était recherché dans la commune de Batna après avoir été volé le 26 janvier dernier. Elle appartenait à un nommé H.A., âgé de 70 ans. L'enquête a déterminé qu'il y avait un lien entre les deux voitures volées, c'est-à-dire la 505 et la R5. Selon les informations recueillies, des témoins oculaires auraient vu le nommé S.D., dit Miou de la commune de Batna conduire la Renault 5 dans les rues de la localité d'Oum Ladjoul, dans la commune de Taya et qu'il voulait la vendre avant de la réparer chez un mécanicien.

Le lendemain, c'est en voulant quitter Taya pour la commune d'Aïn Djasser, dans la wilaya de Batna, qu'il tombera en panne une seconde fois, avant de l'abandonner avec tous ses documents administratifs près du croisement des deux RN 75 et 118. C'est à ce moment-là qu'il est retourné à Oum Ladjoul pour voler la Peugeot 505 après avoir démonté l'antivol du véhicule pour pouvoir la faire démarrer et prendre la direction de la wilaya de Batna, selon les déclarations des témoins.

Après l'obtention d'étendre leur compétence au-delà des limites de la wilaya de Sétif, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Bir El Arch se sont rendus à Batna pour procéder à l'arrestation de l'individu impliqué dans ce vol le nommé F.H., âgé de 23 ans. Quant à son complice S.D., âgé de 34 ans, un re-pris de justice, il est toujours en fuite.

Présenté devant le procureur de la République près le tribunal d'El Eulma, le mis en cause a été écroué à la maison d'arrêt de Sétif.

A. T.

AMOUCHA (SÉTIF) : Mise en service d'une nouvelle polyclinique

Afin d'assurer, de rapprocher et de fournir des soins de proximité et de qualité aux malades conformément aux instructions du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, la direction de la Santé de la wilaya de Sétif a procédé, hier, à la mise en service d'une nouvelle polyclinique à Amoucha, chef-lieu de daïra, une trentaine de km au nord-est de Sétif. Cette nouvelle infrastructure sanitaire est devenue opérationnelle après la réalisation de ses travaux à 100 %. Elle se compose des services des urgences, d'examens et soins médicaux, de maternité, de chirurgie dentaire, de radiologie et d'un laboratoire d'analyses.

Cette nouvelle structure de santé permettra à toute une région de prendre en charge les malades sans faire de longs trajets pour se faire soigner. Elle est venue aussi compenser et remplacer les anciennes structures devenues obsolètes pour fournir des soins de qualité acceptables selon des normes préétablies. Cette polyclinique, nous précise-t-on, a été dotée d'équipements médicaux de très haute qualité, de dernière génération, afin de garantir les soins nécessaires aux malades dans les meilleures conditions possibles, pour non seulement les habitants d'Amoucha, mais aussi pour toutes les localités environnantes.

Il est à noter que cette nouvelle infrastructure, très bien accueillie par les citoyens, a nécessité à l'Etat une enveloppe financière de 15 milliards de centimes, dont 5 pour les équipements. Sa réalisation a duré 12 mois.

A. T.

ALGER 14 ans et 5 ans de prison pour les deux malfaiteurs pour meurtre

Sabri âgé de 39 ans et Farid âgé de 36 ans, sont deux reçus de justice notoires. Sabri propose à son ami Farid de perpétrer des agressions, ils s'en prennent à un homme âgé de 43 ans. Sabri sort un couteau et frappe Kamel au niveau du cœur. Kamel rend l'âme.

A.Ferrag

Sabri et Farid prennent ensuite la fuite s'emparant de 28.000 DA ainsi que d'un téléphone portable.

Les deux malfaiteurs sont arrêtés quelques jours plus tard. Le jour du procès, les deux malfaiteurs sont accusés d'association de malfaiteurs, d'homicide volontaire avec prémeditation, de vol qualifié et de menaces à l'arme blanche et de meurtre. Le



président rappelle aux deux accusés leur passé judiciaire en leur faisant remarquer qu'ils n'en étaient pas à leur premier vol. Le représentant du ministère public relatant les faits contenus dans le dossier insiste sur la gravité de cette agression qui a coûté la vie à un jeune homme, et requiert la peine de 20 ans de réclusion criminelle pour Sabri et 8 ans de prison ferme pour Farid.

L'avocat de Farid, succédant à l'accusation dira : « Mon client n'a rien à voir dans ce meurtre, d'ailleurs il ne

portait pas d'arme sur lui, son intention était de voler et non de tuer ».

Son confrère, qui défend Sabri, demande la clémence de la cour, en insistant sur le fait que son client était, certes, en possession d'un couteau, mais ne voulait nullement tuer la victime, la preuve, il ne lui a asséné qu'un coup de couteau, il voulait simplement faire peur à la victime.

Après les délibérations, Sabri est condamné à 14 ans de réclusion criminelle et Farid à 5 ans de prison ferme.

AFFAIRE HADJAS: Procès en appel le 15 mars à Alger pour dilapidation de deniers publics

Le procès en appel de l'ancien P-DG d'«Union Bank», Brahim Hadjaj, condamné en première instance le 2 mars 2014 par le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed (Algier) à 5 ans de prison ferme pour dilapidation de deniers publics, aura lieu le 15 mars prochain devant la Cour d'appel d'Algier.

L'accusé avait été reconnu coupable en première instance d'avoir détourné en 2004 des deniers publics au détriment de la Banque de l'Agriculture et du développement rural (BADR).

L'inculpé est également poursuivi dans cette affaire notamment de «constitution d'une association de malfaiteurs, d'escroquerie, de banqueroute, de fraude et de violation de la législation régissant le mouvement des capitaux et vers l'étran-

ger», selon son avocat Me Guendouzi.

«L'Union Bank» avait effectué des transactions commerciales avec plusieurs banques, dont la BADR, qui a découvert qu'un grand nombre de crédits n'avaient pas de dossier constitutifs, selon l'ordonnance de renvoi.

Tous les fonctionnaires de la banque ont affirmé lors de l'enquête avoir reçu des instructions de Hadjaj Brahim et de ses enfants (Kahina et Cherif) pour l'émission de lettres de change, selon la même source.

Brahim Hadjaj avait nié lors du procès en première instance les chefs d'accusation retenus contre lui, précisant qu'il occupait alors le poste de président du conseil d'administration, étant actionnaire et que sa mission principale au sein de la

banque était de protéger les investisseurs à l'étranger.

Dans une autre affaire de corruption, une peine de 10 ans de prison ferme avait été prononcée en mars 2014 par le tribunal correctionnel de Chéraga à l'encontre de Brahim Hadjaj pour «atteinte à la propriété immobilière et dilapidation de deniers publics».

Brahim Hadjaj a été arrêté le 12 décembre 2013 au Maroc par Interpol avant d'être extradé vers l'Algérie après 10 années de fuite. Il a été au cœur d'un scandale de corruption lié à son groupe, «Union Bank», première banque privée en Algérie créée en 1995 conformément à la loi sur la monnaie et le crédit de 1990, a été dissoute en 2004 sur décision de justice.

AU CENTRE DE CONSTANTINE Des commerçants de l'informel paralysent la circulation

Plusieurs dizaines de commerçants actif dans l'informel, cité Djenane Ezzitoun, dans le centre de Constantine, ayant eu vent d'une probable délocalisation, ont bloqué la circulation automobile, hier, dans un carrefour névralgique de la ville, a-t-on constaté.

Cette action, menée avenue de la Soummam, a engendré des embouteillages monstrueux dans une agglomération où les déplacements des véhicules sont déjà problématiques en raison de la multitude de chantiers ouverts dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

Les protestataires réclament la construction d'un marché de proximité sur le lieu même de leur activité et font part de leur «refus catégorique de quitter un emplacement occupé depuis des décennies».

Contacté par l'APS, le directeur de wilaya du commerce, Zidane Boularak, a affirmé qu'une commission composée de représentants des directions du commerce et de l'urbanisme, ainsi que de membres désignés par la commune, s'employait au choix d'un terrain d'assiette qui pourrait accueillir un marché de proximité non loin du marché informel en question.

DJELFA: 94 morts dans des accidents de la route en 2014

Quatre-vingt-quatorze (94) personnes sont décédées dans des accidents de la route survenus, en 2014, sur le réseau routier de la wilaya de Djelfa, selon un bilan rendu public, hier, par la direction de la Protection civile.

Ces décès, recensés dans 1.250 accidents de la route ayant également causé des blessures à 2.127 autres personnes, est en baisse comparativement à l'année 2013, avec 110 morts enregistrés, a-t-on relevé de même source. Selon le même document, l'unité principale de la Protection civile de Djelfa, et les unités secondaires des daïras d'Aïn Ouessaïd et de Hassi Bahbah, ont été les «plus sollicitées» en matière d'interventions dans des accidents de la circulation, «en raison de leur positionnement au niveau de points noirs de la circulation routière, sur les RN 1, 40 et 46», est-il expliqué. Ces points noirs sont, particulièrement, signalés au niveau des lieux dits Guellet Stel, Bouiret Lehdéb, Ras Errih et Mguitaa El Wwassat de la RN1, ainsi que dans la région de Sder de la daïra d'Aïn Ibel.

Le projet de réalisation, en cours, d'un doublement de voies sur les axes Aïn Ouessaïd-Hassi Bahbah, et Aïn Ouessaïd-Bougezoul, de la RN1, sera d'un impact considérable sur la réduction du nombre des accidents sur cet axe vital de la circulation routière, considéré comme un trait d'union entre le Nord et le Sud du pays», estiment des spécialistes du domaine.

APS

CLIMAT:

L'Inde ne se soumet pas aux pressions internationales



Le Premier ministre indien a déclaré hier que l'engagement de son pays à développer les énergies renouvelables n'était pas destiné à «impressionner la planète», ajoutant que «l'Inde est soumise aux pressions de la communauté internationale» pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Narendra Modi s'est exprimé à l'ouverture d'une conférence sur les énergies renouvelables à laquelle participaient des représentants de 41 pays et destinée à attirer les investissements étrangers.

«L'importance que nous donnons aux énergies renouvelables ne vise pas à impressionner la planète mais à satisfaire les besoins de notre population en matière d'énergie», a déclaré le Premier ministre.

Lors de la conférence, 293 entreprises indiennes et étrangères ont promis des investissements destinés à produire sur cinq ans 266 gigawatts d'énergie renouvelable.

Le président américain Barack Obama a estimé récemment lors d'une visite en Inde que la «lutte contre le réchauffement climatique était vouée à l'échec sans la contribution de l'Inde». L'Inde s'est engagée à développer l'énergie solaire et éolienne mais refuse de céder aux injonctions de réductions démissions «obligatoires» de gaz à effet de serre. L'Inde avait déjà annoncé ses objectifs de réduire volontairement de 20% à 25% ses émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2020, alors que les environnementalistes sont convaincus que la décision de l'Inde était intervenue suite aux pressions des Etats-Unis.

Dix canots secourus entre Lampedusa et les côtes libyennes



Une vaste opération était en cours hier entre les côtes libyennes et l'île italienne de Lampedusa pour recueillir des immigrés clandestins à bord d'une dizaine de canots, a-t-on annoncé auprès des gardes-côtes et des médias sur l'île. Vendredi, environ 600 immigrants à bord de six canots pneumatiques avaient déjà été secourus à 50 milles marins des côtes libyennes par des navires marchands et un bateau des gardes-côtes italiens. Quelque 330 migrants d'Afrique sub-saharienne partis le 7 février d'une plage proche

de Tripoli avaient disparu ou étaient morts de froid en tentant de gagner l'Italie dans de très mauvaises conditions météorologiques. Les survivants racontent que les passeurs les menaient avec des pistolets pour les obliger à embarquer. Le chaos croissant en Libye provoque une augmentation des départs des clandestins, hommes, femmes, enfants, mineurs non accompagnés, venus souvent en Libye depuis l'Erythrée et l'Afrique subsaharienne, dans l'espoir de trouver paix et sécurité en Europe.

CHINE :

Le nombre de cas humains de H7N9 s'alourdit à 50 au Guangdong

Un nouveau patient atteint de la grippe aviaire H7N9 a été signalé vendredi au Guangdong, portant à 50 le nombre total de cas humains dans cette province méridionale de la Chine, rapporte l'agence Chine nouvelle citant les autorités sanitaires locales. Un homme de 45 ans, originaire du district de Meijiang de la ville de Meizhou, a été testé positif au virus vendredi. Il se trouvait dans un état critique, a noté la Commission provin-

ciale de la santé et de la planification familiale dans un communiqué de presse.

Des cas d'infection au virus H7N9 ont été rapportés dans quinze des 21 villes de niveau préfectoral du Guangdong, et douze personnes sont décédées. Des milliers de poulets ont été abattus, et le commerce de la volaille vivante a été interdit dans plusieurs villes. Le premier cas humain de grippe aviaire H7N9 a été signalé en mars 2013.



MÉTÉO

Les pays africains vont renforcer leurs services face aux phénomènes extrêmes



Les pays africains vont renforcer leurs services météorologiques afin de réduire les retombées des phénomènes extrêmes, ont annoncé samedi les participants à la troisième réunion de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie (Amcomet) tenue à Praia au Cap Vert.

«Les pays africains reconnaissent que les investissements dans les services météorologiques et climatiques permettent de sauver des vies et des biens, de réduire au minimum les pertes économiques et de préserver l'environnement», ont unanimement souligné les participants dans le texte final de la conférence de cinq jours.

Pour ce faire, les participants ont adopté un budget de près d'un million d'euros pour cet organisme créé en 2010 à Nairobi, provenant pour l'essentiel des contributions des Etats membres, à raison de 10.000 dollars par pays classé parmi les moins avancés, voire davantage pour les plus développés.

«Cette année et les années qui viennent sont des années critiques pour la planète en général, et plus spécifiquement pour l'Afrique», a déclaré Michel Jarraud, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), qui a participé à la création d'Amcomet, conjointement avec la Commission de l'Union africaine (UA). «L'Afrique est très vulnérable aux événements météorologiques extrêmes, l'Afrique est très vulnérable à la variabilité climatique», a-t-il souligné lors de la conférence de presse de clôture. «Un enjeu très important pour l'Afrique sera l'adaptation au changement climatique. Cette adaptation devra passer par l'élaboration d'un certain nombre de produits spécifiques», a expliqué M. Jarraud, citant l'avancement du projet de centre régional climatique pour l'Afrique centrale, qui en est encore démunie. Selon Olushola Olayide, qui représentait la commissaire africaine à l'Economie rurale et à l'Agriculture Rhoda Peace Turnuslime, l'adaptation est une priorité pour l'Afrique. C'est l'Afrique qui a le plus besoin de s'adapter au changement climatique. Les progrès accomplis lors de cette réunion et d'autres à venir sur le continent vont permettre à l'Afrique de parler d'une seule voix dans les prochaines négociations en 2015 sur le climat, notamment à Paris à la fin de l'année, a-t-elle estimé. La prochaine réunion de l'Amcomet se tiendra en 2016 en Tunisie.

APS

CHIRURGIE : CINQ CONSEILS POUR UNE RÉCUPÉRATION RAPIDE

Vous informer, régler les détails pratiques du retour avant le départ, traiter correctement la douleur... des professionnels de santé vous donnent quelques précieux conseils pour retrouver votre forme le plus rapidement possible après une opération.

N'importe quelle intervention chirurgicale met notre corps à dure épreuve et la convalescence peut parfois se révéler très pénible. Afin de retrouver votre autonomie au plus vite, rien ne vaut une bonne préparation avant le départ à l'hôpital ou la clinique. A l'occasion de la 100^e pose de prothèse réalisées en ambulatoire au sein des établissements français Capio, les équipes soignantes du groupe nous ont livré leurs conseils.

1- On s'informe un maximum et on informe son entourage

«Une guérison rapide ne peut être possible que parce que le patient a été minutieusement informé en amont, pendant et après l'opération. Lorsqu'il est informé, le patient est moins stressé et il peut mieux contribuer à franchir les différentes étapes qui le mèneront à l'autonomie», indique le directeur des activités médicales de Capio France, le docteur François Demesmay. Informer son conjoint et son entourage est tout aussi important. Le but : éviter toute source de stress inutile et préparer au mieux le retour à la maison.

2- On prévoit le trajet de l'hôpital au domicile avant l'intervention

Les équipes de santé assurent un suivi une fois que vous quittez les lieux, mais il est important de ne pas rester seul à votre domicile la nuit suivant votre opération. Et pour éviter le stress du départ, prenez vos dispositions pour le trajet de l'hôpital jusqu'à chez vous en amont, surtout si vous habitez loin du lieu de l'intervention.

3- On organise les premiers jours à la maison

Remplir le frigo, prévoir la garde de l'animal domestique et des enfants, faire le ménage, les lessives, plier les tapis pour éviter des chutes... Tous ces petits détails doivent être réglés avant le départ à l'hôpital pour que le retour et la convalescence se passent de la meilleure façon possible.

4- On traite la douleur

L'objectif douleur zéro avec peu d'effets indésirables est possible aujourd'hui ! Pour éviter de souffrir inutilement, on récupère les ordonnances et les médicaments avant l'intervention et on respecte les doses prescrites sans attendre que la douleur soit déjà installée. Le personnel soignant est à votre écoute si vous avez besoin d'aide, de réponses ou de conseils. Du côté des chirurgiens, les techniques ont également évolué : «Nous pratiquons la chirurgie mini invasive», explique le docteur Cédric Bouquet, chirurgien orthopédique à la clinique du Mail, «qui procure de grands avantages. Elle atténue nettement la douleur par rapport à une chirurgie classique. Le retour à l'autonomie est ainsi plus rapide, et le risque infectieux diminué.»

5- On pratique les exercices indiqués par le kinésithérapeute

Ce conseil est valable pour les opérations de chirurgie orthopédique. Se préparer physiquement en pratiquant les exercices recommandés par le kinésithérapeute avant et après l'opération est essentiel pour retrouver toute sa mobilité au plus vite.



CARDIOPATHIES CONGÉNITALES : QUAND LES PEINES DE CŒUR SONT PHYSIQUES

A l'occasion de la journée internationale de sensibilisations aux cardiopathies congénitales du 14 février, nous avons voulu en savoir plus sur cette peine de cœur invisible qui touche 6 500 à 8 000 nouveau-nés chaque année en France. Le Dr Lucet, cardiopédiatre au Centre de cardiologie infantile du Château des Côtes (Les Loges-en-Josas, 78, Yvelines) nous explique ce qu'est cette maladie. Selon l'Association nationale des cardiaques congénitaux (ANCC) fondée en 1963, 6 500 à 8 000 enfants naissent chaque année en France avec une cardiopathie congénitale, une malformation cardiaque. Cette pathologie cardiaque est à elle seule la première cause de mortalité infantile. Mais heureusement, « grâce aux progrès de la chirurgie cardiaque infantile et à la pugnacité des médecins dans la prise en charge des enfants dès la naissance, ces derniers grandissent et deviennent adultes, ce qui représente actuellement 250 000

personnes opérées survivantes », peut-on lire dans le communiqué de presse de l'ANCC, qui milite pour une meilleure reconnaissance de la maladie. Le Dr Vincent Lucet, cardiopédiatre au Centre de cardiologie infantile du Château des Côtes (Les Loges-en-Josas, 78, Yvelines) nous explique les principaux éléments à savoir sur le sujet des cardiopathies congénitales.

Qu'est-ce qu'une cardiopathie congénitale ?

« Il existe trois types de cardiopathies », explique le Dr Lucet. « Il y a les cardiopathies acquises chez l'adulte (problèmes de coronaires, infarctus etc.), le rhumatisme articulaire aigu chez l'enfant (infection des valves cardiaques liée à une bactérie streptocoque) et enfin les cardiopathies congénitales, lorsque les enfants naissent avec une

malformation cardiaque. » Au niveau anatomique, « il peut s'agir d'un trou à l'intérieur du cœur, ou d'un rétrécissement à la sortie du cœur d'un des tuyaux (artère pulmonaire ou aorte), ou une atteinte valvulaire », précise le cardiopédiatre. De son côté, « le souffle au cœur n'est pas spécifique à lui seul, il nécessite un examen plus précis (une échographie cardiaque) pour vérifier s'il y a une malformation ou non. » « Neuf fois sur dix, il n'y a pas de cause précise », souligne le Dr Lucet. « Ce sont des anomalies aléatoires non familiales, non génétiques et non transmises. Il y a cependant des facteurs favorisants, comme l'alcool pendant la grossesse, certains médicaments (comme les antiépileptiques) ou des intoxications par un excès de vitamine A... Mais la plupart du temps, cela survient au hasard lorsque le cœur s'est mal développé durant la gestation », assure le médecin.

Prématuré, il devient le plus jeune greffé cardiaque aux Etats-Unis



Oliver, un bébé américain né à 33 semaines de grossesse, a reçu une greffe de cœur six jours après sa naissance. Une histoire qui tient du miracle, d'après les médecins.

Elle s'attendait à accoucher d'un enfant mort-né, et elle devient la mère du plus jeune receveur cardiaque aux Etats-Unis. La maman du petit Oliver était préparée au pire : dès la vingtième semaine de grossesse, les médecins avaient

diagnostiqué une cardiomyopathie dilatée chez le fœtus. Son cœur était très faible et son ventricule gauche étant sept fois plus gros que celle d'un fœtus du même âge, le chirurgien cardiaque

pédiatrique en charge du suivi de cette grossesse avait prévu de provoquer l'accouchement à 36 semaines.

Mais, surprise, la mère du bébé a perdu les eaux plus tôt que prévu, sept semaines avant terme. «Quand j'ai compris que j'allais accoucher à 33 semaines, nous étions préparés à voir naître un enfant mort-né», dit-elle.

Quelque chose de miraculeux

L'équipe médicale de l'hôpital pour enfants de Phoenix, au sud des Etats-Unis, a opéré ce grand prématuré six jours après sa naissance. Une intervention de 10 heures, pratiquée via une incision allant de son ventre à sa poitrine. Un succès.

Un mois plus tard, l'état de santé d'Oliver est stable et son corps semble ne pas rejeter le greffon. Toujours hospitalisé et placé sous surveillance car ses

poumons sont faibles, il pèse

actuellement 2,8 kg.

Les parents attendent avec impatience de ramener leur bébé à la maison. «J'espère qu'on pourra leur annoncer très vite qu'Oliver est hors de danger, quelque chose de miraculeux s'est produit avec cet enfant», affirme le chirurgien

Christopher Lindblade au quotidien américain *The Arizona Republic*, cité par *Le Figaro*.

FIBROMYALGIE : VERS UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE

Avoir mal partout. Tout le temps. Longtemps considérée comme une maladie imaginaire, la fibromyalgie est aujourd'hui reconnue comme une maladie à part entière, et mieux prise en charge.

Avoir mal, au point de ne plus pouvoir bouger, de marcher difficilement, de ne plus dormir... La fibromyalgie et son cortège de douleurs continues aux muscles, aux tendons, aux ligaments vous enferment dans un monde dont il est bien difficile de sortir. D'autant qu'elle rend les médecins suspicieux. Imaginez : les radios ne montrent rien, et les traitements antalgiques habituels ne marchent pas. Pas facile de poser un diagnostic.

«Trois éléments sont toujours présents, résume le Dr Jean-Luc Renuvier, rhumatologue, médecin de rééducation fonctionnelle à l'hôpital Meulan (Les Mureaux), une douleur chronique diffuse, persistante depuis plus de six mois, un syndrome de fatigue chronique et des troubles du sommeil».

S'y ajoutent d'autres symptômes, variables dans le temps et d'une personne à l'autre : colopathie fonctionnelle, céphalée, syndrome des jambes sans repos... Sans parler des troubles de la mémoire, des difficultés de concentration, de l'intolérance aux bruits, aux lumières fortes, au froid, voire de l'anxiété et parfois de la dépression réactionnelle.

Tous ces symptômes sont invisibles pour les autres. De là à les taxer de psychosomatiques, il n'y a qu'un pas... franchi pendant de nombreuses années. En France, il a fallu attendre 2007 pour que la fibromyalgie soit reconnue par l'Académie nationale de médecine.

Mais, surprise, la mère du bébé a perdu les eaux plus tôt que prévu, sept semaines avant terme. «Quand j'ai compris que j'allais accoucher à 33 semaines, nous étions préparés à voir naître un enfant mort-né», dit-elle.

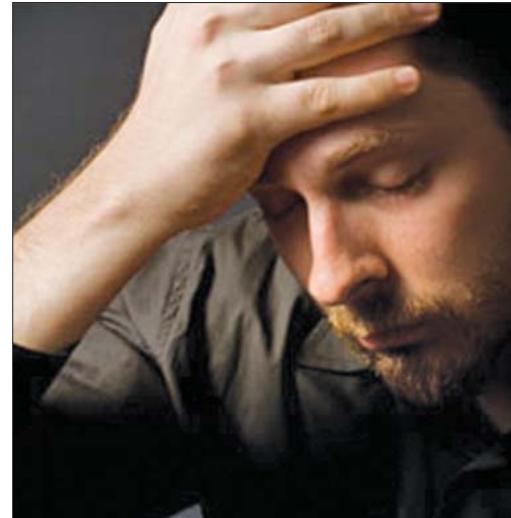
cine et 2010 pour que la Haute autorité de santé publie des recommandations sur sa prise en charge. Depuis les choses commencent à changer.

Un diagnostic plus précoce

«Le diagnostic est largement plus précoce que dans les années 2000», se réjouit Carole Robert, présidente de Fibromyalgie France. Selon une enquête réalisée par son association, il est de moins d'un an pour 25 % des patients. Il tournerait même aujourd'hui autour de 4 mois. Preuve que les médecins sont mieux informés. «Même s'il est parfois posé un peu trop hâtivement, ce diagnostic très précoce permet de mettre en place une prise en charge de la douleur avant que cette dernière ne s'installe trop durablement.» Certes, il n'existe pas de médicament miracle pour cette maladie, probablement due à un hyperfonctionnement des régions cérébrales qui perçoivent la douleur. Mais, des approches non médicamenteuses permettent aujourd'hui de rendre la douleur supportable et d'améliorer la qualité de vie.

Une prise en charge pluridisciplinaire

«La personne atteinte de fibromyalgie est désormais considérée dans sa globalité», confirme le Dr Renuvier. Si les médicaments (an-



algiques, anxiolytiques, hypnotiques, myorelaxants, etc.) ne sont pas rangés aux oubliettes, ils sont utilisés avec parcimonie. La prise en charge est individualisée et repose avant tout sur la pluridisciplinarité (rhumatologue, rééducateur, kinésithérapeutes, etc.). D'où son développement dans des structures type centres anti-douleur, centres de rééducation fonctionnelle, centres du sommeil ou centres thermaux. Au programme : éducation thérapeutique, réadaptation à l'effort, relaxation, soutien psychologique... Le traitement de la fibromyalgie rime maintenant plus avec massages, gym douce, balnéothérapie ou sophrologie qu'avec les anti-dépresseurs, même si ces derniers peuvent être utiles. Les médecines douces (oligothérapie, phytothérapie, acupuncture, hypnose) ne sont pas en reste et certaines nouvelles thérapies donnent de bons résultats. À chacun de trouver celles qui lui conviennent le mieux pour lui permettre de sortir de sa maladie en l'acceptant et en n'ayant plus peur de bouger.

UTILISER LES RÉSEAUX SOCIAUX RÉDUIRAIT LE STRESS DES FEMMES



Répondre à ses mails et s'informer du bien-être de ses amis sur les réseaux sociaux diminuerait le stress, selon les conclusions de l'enquête du Pew Research Center (un think tank qui fournit des informations sur les attitudes et les tendances aux Etats-Unis). En particulier chez les femmes.

Contrairement aux idées reçues, les réseaux sociaux ne seraient pas un facteur de stress, bien au contraire, selon les conclusions d'une nouvelle enquête américaine. Les avantages apportés par la communication sur ces réseaux seraient supérieurs au stress généré par le fameux syndrome du FOMO (fear of missing out, la phobie de rater un message, et ce que tout le monde vit virtuellement ailleurs). Ces bénéfices semblent plus marqués chez les femmes.

Les chercheurs ont analysé les témoignages de 1 800 Américains et ont utilisé un indicateur reconnu, le Perceived Stress

Scale (PSC) pour déterminer leur niveau de stress.

Les résultats de l'étude révèlent tout d'abord que les hommes sont moins stressés que les femmes. Par ailleurs, celles qui sont adeptes de Facebook sont plus au courant des mauvaises nouvelles des proches que les autres femmes.

Nous apprenons aussi que hommes adeptes de Facebook

sont plus au courant des mauvaises nouvelles des proches que les autres. L'enquête dévoile aussi que les usagers des réseaux sociaux ne sont pas plus stressés que les autres. Et, que les femmes qui les utilisent seraient même plus sereines que les autres.

Les femmes, particulièrement celles qui utilisent Twitter (plusieurs fois par jour), le cour-

riel (25 messages par jour) et le partage de photos par textos (au moins deux fois par jour), ont même un niveau de stress de 21 % inférieur aux autres », expliquent les chercheurs.

Pour les scientifiques, ce phénomène s'explique simplement. «Les femmes qui utilisent ces réseaux ont davantage d'amis proches, font plus confiance aux gens, se sentent entourées et sont plus engagées».

Un effet positif qui doit être modéré

En revanche les réseaux sociaux deviennent une source de stress quand ils véhiculent des mauvaises nouvelles des proches.

L'étude a montré que le prix de l'empathie touche plus les femmes que les hommes et provoque chez elle une augmentation du stress. La mort d'un proche augmente leur stress de 14 % et la mise à pied professionnelle d'un ami de 9 %.

DEVANT UN PUBLIC NOMBREUX
Premier récital de l'orchestre «El Gosto»



L'orchestre chaabi «El Gosto», une formation réunissant les premiers élèves, algériens et français, du maître Mhammed El Anka, dirigé par le chanteur Abdelmadjid Meskoud s'est produit pour la première fois en Algérie samedi soir devant un public nombreux.

Organisée dans le cadre de l'événement «Fikra 2015», une série de conférences réunissant des personnalités politiques, économiques et culturelles autour du thème de «da réussite», cette première soirée de l'orchestre était menée par cinq élèves du maître : Abdelmadjid Meskoud, Abdelkader Chercham, Rachid Berkani, Lamine Haïmoun et le chanteur et acteur français, né en Algérie Robert Castel.

Accompagnés de jeunes musiciens algériens aux violons, guitares et percussions les cinq maîtres de la chanson algérienne ont démontré qu'il était possible de donner un spectacle raffiné, rythmé et puissant de musique chaabi. Autour de rôle les chanteurs ont revivifié le répertoire d'El Hadj Mhammed El Anka et son interprétation particulière alors que Robert Castel, violon à la main, a interprété l'un des plus grands succès de son père Lili Laâbassi «Mazal hay mazal».

Né en 1933 à Alger, Robert Castel, fils du célèbre chanteur Lili Laâbassi, avait fait ses premiers pas musicaux dans la classe de

conservatoire que dirigeait El Hadj Mhammed El Anka à Alger aux côtés de Mohammed Ferkoui, Abderrahmane Guellati, Maurice El Médioui, Luc Cherki ou le regretté Ahmed Bernaoui. L'enseignement du cardinal avait été en 2005 au cœur de cette aventure qui a conduit la réalisatrice algéro-irlandaise Safinaz Bousbia à réunir les anciens élèves de cette classe, dont la moitié avait quitté l'Algérie en 1962. En 2007 les musiciens des deux rives remontent ensemble sur la scène du Théâtre de l'Olympia à Marseille sous la direction d'El Hadj El Anka et accompagné d'autres élèves du cardinal comme Abdelkader Chercham pour donner un récital de chaabi avec une quarantaine d'artistes.

Une fois réuni l'orchestre fait une tournée dans les plus grandes salles de spectacles du monde aux Etats-Unis, en France, en Belgique, au Maroc, en Norvège ou en Allemagne, avant de faire l'objet d'un film documentaire produit et réalisé par Safinaz Bousbia et sorti en 2011. Lors de cette toute première représentation à Alger, plusieurs noms manquaient à l'appel dont le pianiste et premier chef de cet orchestre El Hadi El Anka, fils du cardinal, l'ancien chef de l'orchestre du cardinal, Mohamed Ferkoui ainsi que tous les membres français de la troupe à l'exception de Robert Castel.

Poésie et sobriété, maîtres-mots de l'exposition de l'artiste Fatiha Bisker à Alger

Paisibles ou mystérieuses, sombres ou lumineuses, méditant avec obsession sur la couleur ou fixant sur la toile des scènes furtives et hallucinées, les œuvres de l'artiste peintre Fatiha Bisker plongent le visiteur dans un univers où poésie et sobriété sont les maîtres mots.

Réunis sous le titre «Emotion plurielle», une soixantaine de tableaux sont exposés jusqu'au 28 février au Palais de la culture à Alger, offrant une occasion de découvrir ou de redécouvrir le regard particulier de cette artiste qui mêle «étrangement» des atmosphères et simplicité des formes et des traits.

Agencées dans l'espace de la galerie Baya par catégorie de couleurs, ces toiles, des huiles abstraites en majorité, explorent une multitude de thèmes et d'ambiances : paysages crépusculaires, rêves ocres, ciels azurés et autres fonds marins constituent l'essentiel de la palette proposée par l'artiste. En plus de ces explorations chromatiques, Fatiha Bisker propose également des toiles plus impressionnistes titrées «Violiniste», «Sommel» ou encore «Je me mets à rêver» dont le point commun est la présence de personnages aux traits flous et indécis. Dans ses aquarelles, vingt quatre au total, Fatiha Bisker va plus loin dans l'étrangeté : les figures humaines, animales et les plantes apparaissent désormais dans un

Parallèlement inspirée par Picasso que par une femme anonyme

Pour obtenir ces tableaux poétiques et méditatifs, Fatiha Bisker n'hésite pas à multiplier les sources d'inspiration qu'elle aborde avec la même simplicité.

Elle peut autant, explique-t-elle, développer une réflexion sur le mouvement et l'invisible à partir de la rencontre d'une femme portant un objet lourd dans la rue, par exemple, qu'entamer un dialogue avec Picasso, en peignant des nus inspirés par une de œuvres du Maître. Privilégié l'émotion et aux qualifications savantes en peinture, cette ancienne élève du grand Mohamed Issiakhem, d'ailleurs choisi de ne pas dater les toiles qu'elle expose pour, justifie-t-elle en substance, laisser plus de liberté aux visiteurs. Diplômée des Beaux-arts dans les années 1970, Fatiha Bisker participe depuis les années 1980 à de nombreuses expositions collectives en Algérie et à l'étranger. En plus de son travail de peintre, elle a également exercé en tant que journaliste, notamment à l'hebdomadaire «Algérie Actualité».

APS

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI

«ENREGISTRER FIDÈLEMENT LES TÉMOIGNAGES VIVANTS DE MOUDJAHIDINE»...

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, a mis l'accent, samedi à Naâma, sur la transmission aux générations futures de l'Histoire de la Révolution, en enregistrant fidèlement les témoignages vivants de moudjahidine.

S'exprimant lors de sa visite d'inspection de structures relevant de son secteur, le ministre a indiqué que «les musées d'Histoire, les centres de tortures et sites et monuments historiques, seront ouverts et dotés d'équipements audiovisuels, en vue d'y mener davantage d'études par les chercheurs et permettre à ces derniers de transmettre les témoignages vivants des moudjahidine, invalides de la guerre de libération et ceux qui ont subi la torture sous l'occupation française, pour l'écriture de l'histoire de la glorieuse révolution». M. Zitouni, qui a rencontré d'anciens moudjahidine issus des communes de Asla et Aïn-Sefra, a affirmé que l'Algérie dispose d'importants fonds archivistiques, qu'il appartient de préserver de toute dénaturation. Il a, en outre, indiqué que son département ministériel est prêt à reconvertis le centre de torture «Dzira», inspecté lors de cette visite de travail, en musée, après sa restauration à la faveur d'une étude minutieuse, pour en préserver le cachet original, en se



basant sur des témoignages de moudjahidine qui y ont subi les souffrances de la torture. «Le ministère est disposé à organiser des séminaires nationaux sur l'Histoire de la région», a-t-il encore assuré, avant d'appeler les chercheurs à exploiter les archives existantes à travers le pays et à prendre grand soin des témoignages vivants et des documents détenus par ceux qui ont pris part à la Révolution, en les recueillant pour les léguer aux générations montantes.

Le ministère prépare actuellement un support audiovisuel de documentation sur l'Histoire de la Révolution, sur la base de la Révolution, sur la base de l'écriture de cette histoire, a poursuivi M. Zitouni. Le ministre des Moudjahidine avait amorcé sa tournée de travail dans la wilaya de Naâma par la visite du centre de repos des moudjahidine (40 lits) de Aïn-Ouerka (commune de Asla), avant de se rendre au centre de détention et de torture «Dzira» (7 km à l'ouest de Aïn-Sefra), témoin de l'atrocité des crimes contre l'humanité commis par la France coloniale. Au terme de la première journée de sa visite de travail dans cette wilaya, M. Zitouni s'est enquis des activités du Musée du Moudjahid à Naâma, avant de rencontrer les moudjahidine, enfants de Chahids et ayants-droit, pour prendre connaissance de leur doléances. Le ministre a réaffirmé, à cette occasion, la poursuite des efforts pour la prise en charge des préoccupations de cette catégorie de la population, et le renforcement des structures du secteur en supports audiovisuels pour recueillir les témoignages vivants. M. Zitouni poursuivra dimanche sa visite de travail dans cette wilaya par l'inspection dans d'autres structures relevant de son secteur.

... «L'Université de Constantine remet 160 heures de témoignages de moudjahidine»

Le ministère des Moudjahidine a réceptionné dernièrement 160 heures de nouveaux enregistrements de témoignages vivants de moudjahidine sur la Révolution, de la part de l'Université de Constantine, a affirmé, dimanche à Naâma, le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni. Ces enregistrements viennent s'ajouter à quelque 4 000 heures de témoignages vivants, recueillis par le ministère des Moudjahidine, afin de réunir le maximum d'informations sur la Révolution, et ce qui l'a précédé, par ceux-mêmes qui l'ont faite, et qui apportent un éclairage sur ce qu'a dû endurer le peuple algérien comme souffrances sous l'occupation française, a indiqué M. Zitouni au deuxième jour de sa visite dans cette wilaya. Dix films-documentaires sur les moudjahidine le sacrifice des différentes wilayas du pays, a fait savoir le ministre, dans

étapes de la Révolution et sur les crimes contre l'humanité commis par le colonialisme à l'encontre du peuple algérien, seront remis prochainement à la télévision algérienne aux fins d'ancrer l'histoire de la lutte du peuple algérien dans la mémoire des générations montantes, a ajouté le ministre des Moudjahidine. Le ministère des Moudjahidine, en plus de 150 nouvelles publications d'histoire, en langues arabe, française et anglaise, à éditées dans le cadre du 60ème anniversaire du déclenchement de la Révolution et à être distribuées aux étudiants universitaires et élèves des établissements scolaires, a encore annoncé M. Zitouni. Auparavant, le ministre s'est enquis, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, des activités de l'annexe de Naâma d'appareillage pour les invalides de la guerre de libération et les ayants-droit, ouverte en 1996 et qui a bénéficié dernièrement de nou-

veaux équipements, dont une salle de kinésithérapie et de rééducation fonctionnelle.

Cette annexe assure aussi la confection de chaussures orthopédiques, le suivi médical, et les accessoires d'assistance à la marche pour les moudjahidine, ainsi que pour les victimes des mines des wilayas de Naâma, El-Bayadh, Bechar, Tindouf et Saida. M. Tayeb Zitouni a également visité le siège de la direction de wilaya des moudjahidine, avant de clôturer sa visite par conférence interactive sur les ondes de la Radio locale de Naâma, au cours de laquelle il a mis l'accent sur la nécessité de ratrapper le retard en matière d'écriture de l'histoire de la guerre de libération nationale, en tant que priorité dans l'action du ministère du secteur, et sa transmission aux générations futures, par leur inculquer l'amour de la patrie et la fidélité à ses martyrs.

FORUM DE CRANS-MONTANA

Le gouvernement sahraoui appelle l'OCI à œuvrer pour l'annulation de sa tenue à Dakhla occupée

Le Gouvernement sahraoui a appelé l'Organisation de la coopération islamique (OCI), à œuvrer pour l'annulation de la tenue de la prochaine session du Forum de Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla, a indiqué hier l'Agence de presse sahraouie (SPS).



Le ministre sahraoui de la Justice et des Affaires religieuses, Hamada Sella a appelé l'OCI à œuvrer pour l'annulation de la tenue de la prochaine session du Forum de Crans Montana dans la ville occupée de Dakhla et à dissuader l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Isesco) de parvenir ce forum», selon la même source.

Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'OCI, le ministre sahraoui a estimé que l'organisation de cette réunion «constituerait une injustice flagrante contre un peuple musulman et pacifique».

Il a ajouté que la tenue de la session 2015 du Forum de Crans Montana à Dakhla occupée, en partenariat avec l'Isesco «va à l'encontre des droits et intérêts du peuple sahraoui et des principes de la légalité internationale y afférentes qui s'appliquent au Sahara occidental», territoire inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples colonisés. L'Union africaine avait «appelé» le forum suisse à «annuler» sa réunion à Dakhla occupée (Sahara occidental), considérant ce choix comme «une violation flagrante du droit international».

Le président de la République sahraouie (RASD), Mohamed Abdellaziz, avait déclaré, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, que la tenue du Forum de Crans Montana dans la ville de Dakhla occupée était «une violation flagrante du droit international».

Le président Abdellaziz, a également invité le SG de l'ONU «à veiller à ce qu'aucun fonctionnaire de l'ONU ne participe à ce forum», estimant que «l'organisation de cette réunion en ce moment, transformera en force, le slogan de la promotion d'un monde «plus humain et plus juste», thème sous lequel l'organisation prétend tenir ses activités».

Des organisations sahraouies des droits de l'homme ont appelé le président du Forum de Crans Montana à annuler l'organisation de sa prochaine édition dans la ville sahraouie

occupée de Dakhla, exprimant leur étonnement de la décision du forum de tenir sa réunion annuelle dans une ville du Sahara occidental, une région connue à l'échelle internationale, par le conflit opposant le Front Polisario au Maroc et où se trouve, depuis 1991, la mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso).

Le conseil péruvien de solidarité avec le peuple sahraoui (Copesa) s'est, pour sa part, élevé contre l'organisation de la session en question dans la ville occupée de Dakhla et appellé son pays à ne pas y assister.

Le président namibien, Hifikepunye Pohamba, a appelé le Forum de Crans Montana à annuler l'organisation de sa session dans cette ville occupée, affirmant que son pays soutenait la position de l'UA vis-à-vis de cette question.

«Nous continuons à appeler le Royaume du Maroc à respecter et à appliquer les résolutions de l'ONU sur le Sahara occidental, afin de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination», a souligné M. Pohamba.

NIGERIA**Goodluck rejette des allégations de complot le visant à quelques semaines des élections**

Le président du Nigeria Goodluck Jonathan, candidat à sa propre succession, a rejeté samedi des allégations de l'ancien président Olusegun Obasanjo l'accusant de vouloir truquer les élections du 28 mars, a indiqué la présidence nigériane.

Obasanjo accusé depuis Abeokuta, une ville du sud-ouest du pays, son successeur Goodluck Jonathan de «comploter» pour remporter les élections générales du 28 mars et de prévoir de «plonger le pays dans la crise si jamais il perdait», déclare la présidence nigériane dans un communiqué.

Le président Goodluck n'a aucune intention de ce type et il continuera à fournir tout le soutien possible à la Commission électorale nationale indépendante (INEC) pour assurer la bonne tenue des élections qui ont été reportées», ajoute le communiqué.

La présidence accuse Obasanjo d'être lui-même un «comploteur».

«Nous sommes au courant du complot du chef Obasanjo et d'autres à l'intérieur et à l'extérieur du pays pour faire échouer les élections générales et tenter d'imposer un gouvernement d'intérêt immédiat anticonstitutionnel, qu'il espère lui-



même diriger», a dit la présidence nigériane.

Obasanjo, qui en 2007 a soutenu Jonathan à la vice-présidence, est toujours très influent au Nigeria. Il a dirigé la junte militaire qui a contrôlé le pays entre 1976 et 1979, avant de devenir en 1999 le premier président démocratiquement élu à la fin des dictatures militaires.

Un des témoins du Parti démocratique populaire (PDP) au pouvoir, M. Obasanjo a demandé à M. Jonathan à

plusieurs reprises ces dernières mois, publiquement de renoncer à briguer un autre mandat en 2015.

L'ancien président a même exprimé son soutien au principal rival de Jonathan, l'ancien dictateur militaire Muhammadu Buhari.

L'élection présidentielle, initialement prévue pour le 14 février, a été reportée de six semaines, au prétexte que l'armée, en pleine lutte contre le groupe armé extrémiste Boko Haram, ne pourrait sécuriser le vote.



RDC

L'ONU suspend son soutien aux forces congolaises pour sa lutte contre les FDLR...

L'ONU a mis fin à son soutien aux opérations de l'armée congolaise contre les rebelles hutus rwandais des FDLR dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) après que Kinshasa ait dépassé la date limite pour remplacer deux généraux controversés, a indiqué samedi un haut responsable de l'ONU.

«Le délai de deux semaines initialement donné» pour écarter ces généraux accusés d'exactions par l'ONU «a expiré» et la Monusco (Mission de l'ONU en RDC) «a effectué mis fin à son soutien aux FARDC (forces gouvernementales), a expliqué ce responsable cité par l'AFP. «L'étape suivante est l'envoi de lettres formelles aux autorités congolaises compétentes concernant la fin du soutien aux FARDC pour ces opérations anti-FDLR (Forces démocratiques pour la libération du Rwanda), ce qui sera fait à la fin de la semaine», a-t-il ajouté.

Les autorités congolaises «auront alors le temps de se conformer aux règles de l'ONU», a-t-il conclu, laissant ainsi ouverte la possibilité d'un revirement de Kinshasa.

Le gouvernement a laissé passer la date limite du 13 février fixée par l'ONU pour remplacer deux généraux appelés à jouer un rôle clef dans cette offensive.

Or, l'ONU accuse ces deux officiers d'avoir commis des violations des droits de l'homme et les règles onusiennes interdisent aux Casques bleus de fournir de l'aide à des unités militaires dans ces conditions.

La Monusco fournit des rations et du carburant aux forces congolaises et en cas d'offensive, elle aurait pu aussi les appuyer avec des hélicoptères et des drones notamment.

Mercredi, un porte-parole de la Monusco avait indiqué que l'ONU suspendait à titre temporaire son soutien en attendant le remplacement des deux généraux mais le gouvernement congolais a opposé jeudi une fin de non recevoir à cet ultimatum. Kinshasa a expliqué que pour les écarter il faudrait que les généraux Bruno Mandevu et Sikabu Fall aient fait «l'objet d'une condamnation» par la justice militaire, ce qui n'est pas le cas. Le 29 janvier, l'armée congolaise avait annoncé qu'elle allait lancer seule l'offensive, la Monusco se contentant de promettre un soutien logistique et stratégique.

Plusieurs chefs des FDLR sont accusés d'avoir participé au génocide de 1994 contre les Tutsis au Rwanda. Les membres les plus anciens de cette milice sont présents depuis 1994 en RDC, où elle est accusée de commettre des atrocités (meurtres, viols...) et des pillages.

...L'ONU salue l'adoption du calendrier global des élections par la CENI

Le chef de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation du Congo (Monusco), Martin Kobler a salué l'adoption du calendrier global des élections par la Commission électorale nationale indépendante (CENI), rapporte un communiqué de l'ONU publié samedi.

«Je félicite la Commission électorale nationale indépendante pour la publication du calendrier global des élections. Après l'adoption et la promulgation de la loi électorale, une étape très importante vient d'être franchie pour la tenue des élections dans les délais constitutionnels», a déclaré Martin Kobler, dans le même communiqué.

«J'encourage vivement l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux impliqués dans le processus électoral à tout mettre en œuvre pour appuyer la CENI dans l'exécution dudit calendrier. Je réitère l'engagement des Nations unies à soutenir la RDC pour la tenue d'élections libres, démocratiques et transparentes ainsi que la consolidation de la paix et de la stabilité», a ajouté Martin Kobler.

Il faut signaler que le calendrier global des élections a été publié jeudi par la CENI. Les scrutins sont prévus pour l'année 2015-2016, y compris le scrutin présidentiel et législatif.

APS

YÉMEN

L'ONU prépare une résolution demandant aux Houthis de lâcher le pouvoir



Le Conseil de sécurité de l'ONU devait adopter hier une résolution qui met la milice chiite des Houthis, au pouvoir à Sanaa, en demeure de se retirer des institutions qu'elle contrôle, de libérer les membres du gouvernement, détenus et de négocier, selon des diplomates.

Le texte agite une vague menace de sanctions, comme le Conseil l'a déjà fait à plusieurs reprises sans succès. Mais il va moins loin que ce qu'ont réclamé samedi les pays du Golfe, qui souhaitent des mesures coercitives immédiates sous le Chapitre 7 de la Charte de l'ONU. Selon le projet

de résolution, les 15 pays membres du Conseil «exigent que les Houthis, immédiatement et de manière inconditionnelle, retirent leurs forces des institutions gouvernementales (...) et abandonnent le contrôle des instances gouvernementales et de sécurité».

Les miliciens chiites doivent aussi «s'impliquer de bonne foi dans les négociations» de paix menées sous l'égide de l'émissaire de l'ONU Jamal Benomar et «libérer le président (Abd Rabbo Mansour) Hadi, son premier ministre et les membres du cabinet» qui sont en résidence surveillée depuis que la milice a pris le pouvoir.

Le Conseil «se déclare prêt à prendre des mesures supplémentaires» -- euphémisme onusien pour des sanctions -- en cas où cette résolution ne

serait pas appliquée mais ne fait aucune référence explicite au Chapitre 7 de la Charte. Celui-ci permet d'appliquer des pressions économiques et même militaires pour faire appliquer une décision du Conseil.

Selon des diplomates occidentaux, la Russie est réticente à voter des sanctions depuis qu'elle est elle-même sous le coup de sanctions américaines et européennes pour son implication en Crimée et dans l'est de l'Ukraine.

Le Conseil a publié plusieurs déclarations récemment sur la crise yéménite mais il s'agit de la première résolution depuis que les Houthis ont pris le contrôle du pays, dans un «coup d'Etat» dénoncé par Washington et les pays du Golfe.

La résolution a été «mise en bleu» c'est-à-dire qu'elle est considérée comme prête à être votée dans les prochains jours. Le texte devrait être adopté dimanche à New York, selon des diplomates.

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, avait appelé jeudi à «tout faire pour aider le Yémen à éviter le précipice», réclamant notamment que le président Hadi soit rétabli dans ses fonctions.

Les Houthis, entrés en septembre dans Sanaa avant d'étendre leur influence sur le centre et l'ouest du Yémen, ont repris lundi le dialogue politique sous l'égide de l'ONU.



L'OIC condamne le meurtre de trois étudiants musulmans aux Etats-Unis

L'Organisation de la coopération islamique (OIC) a condamné samedi le meurtre de trois étudiants musulmans aux Etats-Unis, s'inquiétant de la «montée de l'islamophobie» dans ce pays.

Deah Shaddy Barakat, 23 ans, son épouse Yusor Abou-Salha, 21 ans, et la sœur de Yusor, Razan, 19 ans, ont été tués mardi à Chapel Hill (sud-est des Etats-Unis) par un homme qui s'est rendu à la police. L'affaire a provoqué l'indignation de la communauté musulmane à travers le monde.

La police américaine n'a pas encore déterminé si les victimes avaient été tuées à cause de leur religion ou suite à une querelle de voisinage, alors que leurs proches sont convaincus eux qu'ils ont été visés pour leurs convictions religieuses.

«Ce crime horrible a provoqué un choc au sein de la communauté musulmane à travers le monde et soulève des inquiétudes à propos de la montée des sentiments de haine envers les musulmans et l'augmentation des actes liés à l'islamophobie aux Etats-Unis», a dit Iyad Madani, secrétaire général de l'OIC.

Dans un communiqué rapporté par l'agence officielle saoudienne SPA, l'OIC a exhorté Washington à prendre des mesures pour protéger ses citoyens «de la discrimination et des stéréotypes qui contredisent les valeurs fondamentales de la société américaine».

M. Madani a en outre appelé à une coopération internationale pour lutter contre l'extrémisme, la violence, et l'intolérance religieuse, ainsi que les crimes haineux et les actes qui les causent».

L'auteur présumé du triple meurtre de Chapel Hill, Craig Stephen Hicks, 46 ans, est poursuivi pour assassinat et risque la peine de mort ou la prison à perpétuité.

L'ONU s'engage à soutenir le Liban dans ses efforts de renforcer sa stabilité et sa sécurité

A l'occasion du dixième anniversaire de l'assassinat de l'ancien Premier ministre libanais Rafik Hariri, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon a déclaré samedi que l'ONU travaillerait avec le gouvernement du Liban pour soutenir ses efforts destinés à renforcer la stabilité et la sécurité dans le pays.

«Dix ans après, le message reste le même : l'impuissance sera pas tolérée.

Les Nations unies sont déterminées à appuyer le travail du Tribunal spécial pour le Liban (TSL), avec le soutien et la coopération durables du gouvernement du Liban», a dit M. Ban dans un communiqué de presse publié par son porte-parole.

«Les Nations unies réitèrent leur engagement sur le long terme auprès du peuple du Liban à cette occasion. Alors que le Liban est confronté à de nouveaux défis, les Nations unies continuent de travailler avec le gouvernement du Liban, aux côtés de tous les partenaires libanais, pour soutenir le pays dans ses efforts pour renforcer la stabilité et la sécurité, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité», indique le communiqué.

L'ancien Premier ministre libanais Rafik Hariri, a été assassiné dans un attentat à la voiture piégée à Beyrouth le 14 février 2005, qui a fait également 21 victimes. La STL, basée à La Haye, aux Pays-Bas, est un tribunal indépendant établi à la demande du gouvernement libanais pour tenir des procès des suspects de l'assassinat. Le 2 janvier dernier, M. Ban a prolongé le mandat de la STL soutenu par l'ONU pour trois autres années.

APS

NUCLÉAIRE IRANIEN

Pékin ne souhaite pas de prolongation des discussions



La Chine ne souhaite pas de prolongation des discussions sur le nucléaire entre l'Iran et les grandes puissances si les parties ne parviennent pas à un accord fin mars, a indiqué hier le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi.

Les discussions «ont été prolongées deux fois, nous espérons qu'elle ne le seront pas une troisième fois», a souligné M. Wang, lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue iranien Mohammad Javad Zarif à Téhéran. L'Iran et le groupe des 5+1 (Etats-Unis, Chine, France, Royaume-Uni, Russie et Allemagne) négocient depuis plus d'un an pour conclure un accord global sur le programme nucléaire de Téhéran.

La semaine dernière, le président américain Barack Obama a prévenu que Téhéran devrait dorénavant se dé-

cider car il n'y aurait pas de prolongation des négociations sur son programme nucléaire controversé au-delà du 31 mars, la date butoir pour un accord politique dont les détails techniques seraient ensuite finalisés avant le 1er juillet.

De son côté, le président iranien Hassan Rohani a appelé les grandes puissances à «saïsir l'opportunité» de conclure un accord, en soulignant que son pays avait déjà «fait les pas nécessaires».

Les grandes puissances exigent que l'Iran réduise ses capacités nucléaires l'accusant de chercher à se doter de l'arme atomique. Téhéran, qui dément tout caractère militaire à son programme, revendique son droit à une filière nucléaire civile complète et demande la levée totale des sanctions économiques occidentales.

LIBYE

L'Italie s'inquiète d'informations sur une «poussée des djihadistes» dans ce pays

L'Italie s'inquiète d'informations sur une «poussée des djihadistes» en Libye, selon le chef de la diplomatie italienne Paolo Gentiloni dont le gouvernement tient à la stabilisation de ce pays. «On ne peut accepter qu'à quelques heures seulement de navigation d'ici, il y ait une menace terroriste», a indiqué le chef de la diplomatie italienne dans une interview à la chaîne SkyTg24 vendredi soir, en allusion à des informations sur une «expansion de milices proches» de l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech) en Libye. L'EI «est actif dans sept villes», a averti début février Aref Ali Nayed, conseiller du Premier ministre libyen Abdullah al-Thani. Face à la «poussée djihadiste», la centaine d'Italiens venus travailler ces dernières années en Libye ont été appelés à la quitter rapidement. Beaucoup seraient en train de partir, indique-t-on à la Farnesina.

L'ambassade à Tripoli reste encore ouverte, avec un personnel réduit.

L'Italie, partenaire privilégié de la Libye, se sent «menacée à plusieurs égards: afflux en Italie d'immigrés fuyant divers conflits vers l'Europe - une moyenne de 400 par jour», et «80% passant par la Libye», naufrages dramatiques au large de la Sicile faute de dispositif de secours européen efficace, intérêts gaziers et pétroliers à risque, etc.», selon les médias locaux.

Rome a critiqué le dispositif «Triton», l'opération européenne de contrôle des frontières, qui, faute de moyens, n'a pu éviter la disparition en Méditerranée de quelque 300 migrants mercredi dernier. Elle appelle l'Europe à faire davantage, «dans son propre intérêt».

La haute représentante pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, l'Italienne Federica Mogherini, a répondu samedi

dans le *Corriere della Sera*: «L'Union européenne a déjà préparé et individualisé des mesures qui peuvent éventuellement accompagner et protéger le processus de formation d'un embryon de gouvernement d'unité nationale en Libye», a-t-elle assuré.

Les Italiens sont «les plus actifs et les plus intéressés à une stabilisation de ce pays», a assuré une source proche du gouvernement italien.

En décembre dernier, M. Gentiloni avait averti que l'Italie n'accepterait pas une division de la Libye, «à 200 milles de nos côtes». Il avait demandé l'organisation d'une table ronde des forces modérées. La Libye est plongée dans le chaos avec deux gouvernements rivaux, l'un mis en place par une coalition de milices, Fajr Libya, qui s'est emparé de la capitale cet été, et l'autre reconnu par la communauté internationale et qui a dû s'exiler dans l'est du pays.

CESSEZ-LE-FEU EN UKRAINE

Des doutes sur la trêve dans la ville stratégique de Debaltseve

Les incidents survenus peu après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu signé à Minsk entre Kiev et les séparatistes de l'Est de l'Ukraine ont renforcé les doutes quant au respect de la trêve notamment à Debaltseve, une ville stratégique qui ne serait pas concernée par le cessez-le-feu.

Le cessez-le-feu dans l'est ukrainien entre l'armée ukrainienne et les séparatistes semblait tenir hier matin. Toutefois, les affrontements constatés à Donetsk, bien qu'isolés, nourrissent le doute quant au respect du cessez-le-feu entré en vigueur comme c'était le cas dans les précédentes tentatives d'arrêt de combats.

Les forces ukrainiennes ont fait état dans la matinée d'une attaque au mortier contre leurs positions dans la région de Lougansk, près de la frontière avec la Russie. Deux civils ont été tués après que "des lance-missiles multiples Grad aient atteint le centre du village de Popasna", selon les mêmes sources.

"Le processus de paix était menacé à cause des agissements des rebelles autour de la ville stratégique ukrainienne de Debaltseve où les troupes ukrainiennes sont quasiment encerclées", de l'avis même du président ukrainien Petro Porochenko.

"Les rebelles vont utiliser Debaltseve, ville située sur la liaison ferroviaire entre Donetsk et Lougansk, pour saper le cessez-le-feu", a déclaré le président.

Le président américain Barack Obama a appelé le président Porochenko pour lui exprimer sa "sympathie" et sa profonde "préoccupation" concernant la situation "dans et autour de la ville de Debaltseve".

Le président ukrainien a également évoqué le sujet avec François Hollande et la chancelière allemande Angela Merkel, parrains de l'accord de paix conclu jeudi à Minsk.

La situation à Debaltseve a en effet suscité des doutes quant à une application effective du cessez-le-feu. Moscou et les séparatistes prorusses ont laissé entendre que la ville ne serait pas concernée par le cessez-le-feu.

"Il n'y a pas un mot sur Debaltseve dans les accords de Minsk", a lancé samedi le dirigeant de la république autoproclamée de Donetsk Alexan-



dre Zakhartchenko cité par le site officiel séparatiste.

Kiev a immédiatement réagi en dénonçant "les tentatives de la Russie et des terroristes qu'elle contrôle de saper le cessez-le-feu".

Le président russe Vladimir Poutine a quant à lui réaffirmé, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue américain François Hollande et Angela Merkel, son attachement au respect du cessez-le-feu.

Poutine a lui-même dit que "les rebelles étaient près au cessez-le-feu".

Le porte-parole du Kremlin Dmitri Peskov a pour sa part expliqué que les tentatives des soldats ukrainiens encerclés à Debaltseve de sortir "de la chaudière" seraient considérées comme une violation du cessez-le-feu. Alexandre Zakhartchenko, a signé samedi en fin d'après-midi un décret stipulant l'introduction du cessez-le-feu qui donne cependant le droit aux rebelles de riposter à des "tirs contre les infrastructures militaires et civiles de la République populaire de Donetsk".

De son côté, la Russie a accusé Kiev et les Occidentaux de "déformer le contenu des accords de Minsk".

Un nouveau point sur le cessez-le-feu

Le président russe Vladimir Poutine, ses homologues ukrainien Petro Porochenko, et français François Hollande ainsi que la chancelière allemande Angela Merkel devront faire dimanche un "premier point" sur l'application du cessez-le-feu, selon la présidence française.

Ainsi, dans le même contexte, la Slovaquie tiendra en mars prochain une conférence de paix autour de la situation en Ukraine.

Le gouvernement slovaque a reçu une proposition du Parti social-dé-

mocrate d'Allemagne lui suggérant d'organiser une conférence de paix sur l'Ukraine en Slovaquie, rapportent des médias slovaques.

Le Premier ministre slovaque, Robert Fico, qui s'est félicité de la proposition a indiqué que "des jeux politiques étranges" se jouent actuellement en Ukraine, et que l'accord de cessez-le-feu qui est entré en vigueur dimanche matin, "ne pourrait pas faire grand chose pour empêcher une escalade de la crise".

Menace de nouvelles sanctions occidentales

La prise de Marioupol serait une étape clé pour établir un pont terrestre entre la Russie et la Crimée, péninsule ukrainienne annexée en mars par la Russie.

Les dirigeants des sept plus grandes puissances économiques mondiales (G7, Canada, France, Allemagne, Italie, Japon, Royaume Uni, Etats-Unis) ont appelé au "strict respect" des accords et se sont dits "prêts à adopter" des sanctions contre ceux qui violeraient cet accord.

La porte-parole du département d'Etat américain, Jennifer Psaki, a accusé Moscou de continuer à déployer "des chars et des systèmes de missiles" dans l'est de l'Ukraine.

Le cessez-le-feu, entré en vigueur dans la nuit de samedi à dimanche, est la première étape d'un plan de paix destiné à mettre fin à un conflit qui a fait plus de 5.500 morts en 10 mois.

L'accord de paix conclu jeudi à Minsk à l'issue d'une nuit de négociations entre les dirigeants d'Ukraine, Russie, Allemagne et France prévoit que Kiev et les rebelles séparatistes doivent commencer à retirer leurs armes lourdes de la ligne de front deux jours après l'entrée en vigueur du cessez-le-feu.

DANEMARK

Attaque à Copenhague, un «acte terroriste»

L'attaque survenue samedi après-midi à Copenhague, faisant un mort et trois blessés, est un «acte terroriste», a affirmé la Première ministre danoise, Helle Thorning-Schmidt.

Le Danemark a été aujourd'hui frappé par un acte terroriste», a souligné la responsable danoise dans un communiqué, ajoutant que tout porte à croire qu'il s'agit «d'une tentative d'assassinat politique et d'un acte terroriste».

Elle a ajouté que les services de police ont été mobilisés à travers tout le pays pour capturer les assaillants. «Nous ferons tout pour trouver les coupables et les traduire devant un tribunal», a-t-elle fait savoir.

«Nous avons devant nous des jours difficiles lors desquels notre solidarité sera testée. Mais au Danemark, nous ne céderons jamais à la violence», a souligné la Première ministre.

Lors d'une brève conférence de presse, un porte-parole de la police de Copenhague a déclaré que la police considère cette fusillade comme un acte terroriste.

À l'issue de la conférence de presse, les services de renseignement danois (PET) ont affirmé dans un communiqué que l'attaque a été planifiée.

«Tout indique que cet acte a été planifié», indique le communiqué, qui ajoute que «l'attaque démontre que la menace terroriste contre le Danemark continue d'être sérieuse».

Une personne a été tuée et trois autres ont été blessées dans des tirs visant un café abritant un débat sur la liberté d'expression, a indiqué la police.

Les deux tireurs sont toujours en fuite, a ajouté la police, qui a retrouvé le véhicule utilisé par les assaillants.

La personne tuée dans l'attaque est un citoyen danois âgé de 40 ans, selon la même source, qui a ajouté que trois policiers ont été blessés à l'extérieur du bâtiment.

Le café, visé par l'attaque, abritait un débat organisé sous le thème «L'art, le blasphème et la liberté d'expression», avec la participation du dessinateur suédois Lars Vilks, auteur en 2007 de caricatures blasphematoires du Prophète Sidna Mohamed (Paix et Salut sur Lui).

La police danoise pense que Vilks était la cible de l'attaque. Un important dispositif de sécurité était pourtant mobilisé à l'occasion de cette réunion.

En 2010, des individus avaient tenté de mettre feu à la maison de Lars Vilks, qui bénéficie d'une protection policière.

BURUNDI

Le président Nkurunziza tient à briguer un 3^e mandat

Le président burundais Pierre Nkurunziza, a proposé hier «une fin de non-recevoir» à la demande de la société civile l'appelant à renoncer au troisième mandat.

Le 4 février, le collectif «Campagne citoyenne Halte au 3^e mandat», lancé il y a trois semaines et qui regroupe 304 associations de la société civile, avait adressé une lettre au chef de l'Etat burundais lui enjoignant de «abstenir de briguer un troisième mandat».

Sans réponse de sa part, le collectif a appelé mercredi Nkurunziza à annoncer tout de suite qu'il ne briguerait pas un nouveau mandat afin de «prévenir de nouvelles violences» au Burundi.

«Nous lui disons qu'il n'est pas encore trop tard pour qu'il flétrisse sa position, pour qu'il sorte de son silence et dise qu'il y renonce. Cela préviendrait les violences évidentes qui auront lieu s'il se représente», a déclaré Vital

Nshimirimana, l'un des leaders du collectif «Halte au troisième mandat». «Nous opposons une fin de non-recevoir à cette correspondance parce que le président Pierre Nkurunziza s'est déjà exprimé à plusieurs reprises» et a «toujours dit que c'est son parti le Cndd-FDD qui choisirait son candidat, dans le respect de la Constitution», a réagi dimanche Willy Nyamitwe, conseiller principal de Nkurunziza chargé de la communication, cité par l'AFP. Et quel que soit ce candidat, il «devra respecter la Constitution du Burundi», a poursuivi ce proche du président burundais.

Le Burundi s'apprête à organiser des élections communales et législatives couplées en mai, et la présidentielle en juin.

Le président Nkurunziza, élu pour la première fois en 2005, n'a jamais fait mystère de son intention de briguer un 3^e mandat en se basant sur un article ambigu de la Constitution, alors que la grande majorité de la classe politique, l'église catholique et la société civile y sont hostiles.

L'accord de paix pour le Burundi signé en 2000 à Arusha (Tanzanie) énonce clairement qu'aucun président burundais ne pourra diriger ce pays plus de 10 ans.

IRAK

Un chef tribal et d'autres personnes tués à Bagdad

Un chef tribal et au moins 7 autres personnes ont été tués après avoir été enlevés par des hommes armés non identifiés dans la capitale irakienne, ont rapporté mardi des responsables.

Les assaillants ont attaqué vendredi soir un convoi de deux voitures du cheikh Qassem Sweidan al-Janabi, un chef tribal, et l'ont enlevé ainsi que les autres personnes qui l'accompagnaient, selon des responsables et des sources de sécurité.

Le neveu du cheikh, le député Zeid al-Janabi, a été ensuite libéré par les assaillants mais le cheikh, son fils et six autres personnes, des gardes du corps pour la plupart, ont été tués. «Des hommes armés ayant installé un faux barrage routier ont stoppé le convoi et enlevé tous ceux qui s'y trouvaient», a expliqué un collaborateur du député Zeid al-Janabi.

«Ils les ont ensuite conduits à Sad City où le député a été libéré avant que les autres soient tués. Les corps ont été retrouvés près de la mosquée Al-Nidaa, dans le nord de Bagdad», a-t-il poursuivi.

Selon Adnane al-Janabi, un autre député originaire de la même tribu, cheikh Qassem Sweidan al-Janabi, figure particulièrement respectée dans les quartiers mixtes du sud de Bagdad, était un acteur clé de la lutte contre les violences confessionnelles qui ravaient l'Irak depuis des années.

Il était connu pour avoir «lutté contre le terrorisme, le confessionnalisme et pour avoir soutenu la réconciliation nationale», a précisé Adnane al-Janabi. Le chef du Parlement Salim al-Joubouri a condamné cette attaque, menée selon lui par des individus qui «cherchent à saboter les réussites de l'Etat». Lors d'une session parlementaire, il a affirmé que les ministres de l'Intérieur et de la Défense étaient convoqués lundi devant le Parlement pour fournir des explications.

L'émissaire de l'ONU en Irak Nickolay Mladenov a demandé à ce que les responsables de l'attaque soient traduits en justice.

TUNISIE: Ennahdha a choisi de ne pas être dans l'opposition pour barrer la route à l'hégémonie



Le secrétaire général du mouvement Ennahdha Ali Larayedh a affirmé dimanche que la participation, même symbolique, de son parti au gouvernement actuel en Tunisie, a pour objectif la consécration du consensus et le respect des résultats des élections.

«Ennahdha a choisi de ne pas être dans l'opposition pour barrer la route à l'hégémonie, au parti unique et à la régression des libertés, des droits de l'homme et des nombreux acquis réalisés après la révolution», a expliqué M. Larayedh au président dimanche d'un meeting à Sidi Bouzid, selon l'agence TAP.

«La Tunisie a besoin aujourd'hui d'un courant centriste fort regroupant toutes les

sensibilités politiques y compris Ennahdha» qui veilleront, selon lui, «ce que le gouvernement de Habib Essid réussisse». L'essentiel, a-t-il soutenu, est de concrétiser le programme annoncé par ce gouvernement.

Ali Larayedh a estimé que son parti est «parvenu» lorsqu'il a pris le pouvoir, à réaliser de nombreux acquis et objectifs de la révolution en matière de libertés et des droits de l'homme. Le parti a en revanche franchi des pas importants pour la concrétisation des objectifs liés à l'emploi et au développement sans parvenir à les réaliser tous, a-t-il ajouté.

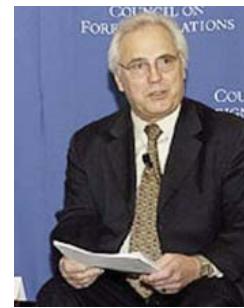
Des difficultés nationales et régionales ont entravé la réalisation des objectifs économiques et de développement, a-t-il justifié, jugeant que l'opportunité est offerte au gouvernement actuel pour les réaliser.

Le gouvernement de Habib Essid a obtenu la confiance du parlement le 2 février courant avec 166 voix sur 204 députés présents (le nombre total des sièges du parlement étant de 217), 30 ont voté contre ce gouvernement et 8 se sont abstenus de voter. Ce gouvernement compte 27 ministres, 14 secrétaires d'Etat. Huit femmes en font partie (trois ministres et cinq secrétaires d'Etat). **APS**

SAHARA OCCIDENTAL - ONU La responsabilité incombe à l'ONU de mettre fin à la tragédie vécue par le peuple sahraoui

Le président de la délégation sahraouie aux négociations, Khatri Addouh, a porté dimanche «la responsabilité de mettre fin rapidement à la tragédie du peuple sahraoui, à l'ONU», représentée par le Secrétaire général, son envoyé personnel et le conseil de sécurité.

Il n'est plus possible de continuer dans cette situation de fait accompli», a estimé M. Khatri, à l'issue d'entretiens avec M. Christopher Ross, envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara Occidental, soulignant qu'il est temps de mettre un terme à l'agression contre la République Arabe Sahraouie et le peuple sahraoui, et à l'occupation illégale par le Maroc». Le responsable sahraoui a, à cette occasion, appelé l'ONU à œuvrer à «stopper la politique marocaine marquée par la tergiversation concernant le règlement de la question sahraouie, les dangereuses violations des droits de l'Homme au Sahara Occidental et le pillage des richesses sur son territoire». «Cette rencontre intervient neuf mois après la suspension des efforts de l'envoyé personnel



nel du SG de l'ONU, en l'absence d'une volonté marocaine de trouver une solution juste et pacifique, devant permettre l'exercice par le peuple sahraoui de son droit à l'autodétermination et à l'indépendance», a rappelé le président de la délégation sahraouie aux négociations. M. Khatri Addouh a, en outre, déclaré que «les entretiens qui ont eu lieu avec M. Christopher Ross sur la reprise du processus de négociation ainsi que sur le rapport à présenter en avril prochain au conseil de sécurité par le SG de l'ONU, seront approfondis cet après-midi».

L'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, était arrivé samedi à Chahid El-Hafed (camps des réfugiés sahraouis), dans le cadre d'une visite de trois jours, au cours de laquelle il doit rencontrer le président sahraoui, Mohamed Abdellaziz, et des membres de la délégation sahraouie chargée des négociations et du secrétariat national du Front Polisario. Dans une déclaration à l'APS, à l'arrivée de l'envoyé onusien aux camps de réfugiés sahraouis, le coordonnateur sahraoui avec la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MINURSO), M. Mohamed Kheddad, a fait part de «l'espoir du Front Polisario que la visite de M. Ross permette d'accélérer les efforts en faveur du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental et mette fin aux atermoiements du Royaume du Maroc qui cherche à gagner du temps et à imposer le fait accompli colonial».

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'URBANISME ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'ADRAR
SERVICE DE CONSTRUCTION
N° 00334/DUAC/S.C/2014

A MONSIEUR:

LE GERANT DE L'ETB BELAKBIR NOUR EDDINE
Hai Iben Sina (25 logts universitaires -Béchar

MISE EN DEMEURE N°03

OBJET : A/S travaux des VRD (Assainissement +AEP) aux lots n° 01 et 02.

- Vu à la convention visée par le CF sous n° 2324 du 27/10/2013.
- Vu l'ordre de service n° 15 du 05/01/2014.
- Vu le rapport mensuel de Décembre 2014, concernant à l'état d'avancement des travaux.
- Vu la correspondance n° 435 du 21/12/2014 émanant par le chef d'antenne d'urbanisme à la Daira d'Adrar.
- Vu la 1^{re} mise en demeure non parue au quotidien national.
- Vu la correspondance n° 15 du 05/02/2015 émanant par le chef d'antenne d'urbanisme à la Daira d'Adrar.

L'entreprise ETB BELAKBIR NOUR EDDINE sis au Hai Iben Sina (25 logts universitaires -Béchar, titulaire de la convention relative aux travaux des VRD (Assainissement +AEP) de lotissement de 50 lots de l'habitat rural groupé à M'rarguen Istislah !
Lot n°01 : Réseau d'assainissement.
Lot n°02 : Réseau d'AEP.

Est mis en 3^{re} mise en de meure pour la raison suivante :

- Le chantier est abandonné.

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en de meure est fixé à Sept (07) jour, commence à courir à compter de la publication de la présente mise en demeure dans la presse nationale.

Dans le cas où l'entreprise ne répond pas positivement à cette mise en demeure, le service contractant se réserve le droit d'appliquer les sanctions et mesures coercitives prévues par la réglementaire en vigueur. Et notamment les dispositions du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 modifié et complété.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE CHLEF
DAÏRA OUED FODDA
COMMUNE OUËD ABBES**

AVIS DE RECRUTEMENT

Le P.A.P.C d'Ouled Abbes informe les citoyens de l'ouverture des concours sur titre pour l'accès aux corps suivants :

GRADE	Conditions	Spécialité	Nombre de postes	Lieu de désignation	Autres conditions
Ingénieur d'Etat d'Administrations territoriales en gestion technique et urbaine	Les candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur d'Etat ou d'un titre reconnu équivalent	1 ^{re} spécialité A) Génie civil - Option construction civile et industrielle - Option structure - Option volerie et réseaux divers - Option technique de la construction - Option exécution et suivi des travaux - Option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain - Option infrastructures urbaines - Option réhabilitation du vieux bâti - B) Travaux publics - C) Aménagement urbain	2 ^{re} spécialité A) Equipements techniques et installation de bâtiment - B) Gestion et techniques urbaines	01	Commune Ouled Abbes Résidenc e dans la wilaya de Chlef

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- 1- Une demande manuscrite de participation au concours.
- 2- Une copie de la carte d'identité nationale.
- 3- Une copie de l'attestation ou du diplôme accompagnée du relevé de note
- 4- Fiche de renseignement à remplir par le candidat.

Les candidats définitivement admis seront créditablement à leur nomination dans les grades et emplois postulés invités à compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :

- 1- Un extrait de casier judiciaire en cours de validité.
- 2- Copie du document justifiant la position du candidat vis-à-vis des obligations du service national. Conforme à l'original par l'intermédiaire ou l'administration organisatrice du concours.
- 3- Un extrait d'acte de naissance N° 13
- 4- Certificats médicaux.
- 5- Deux (02) photos d'identité

Autre les pièces énumérées les dossiers des candidats admis aux concours sur titre doivent comporter notamment :

- 1- Les attestations de travail démontrent l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité celle-ci doivent être démontre visées par l'organisme de sécurité pour l'expérience acquise dans le secteur privé.
- 2- Les documents justifiant la période d'emploi effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif professionnel ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé le cas échéant.
- 3- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau de diplôme requis dans la même spécialité le cas échéant.
- 4- Tout document relatif aux travaux et études réalisées par le candidat dans la spécialité, le cas échéant
- 5- Une fiche familiale pour les candidats mariés.

Les dossiers de candidature doivent être adressés à monsieur le P.A.P.C d'OULED ABBES (ECH - CHELLIF) 02029 dans un délai de vingt (15) jours de travail à partir de la date de la parution de ce avis sur les journaux hebdomadaires.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circconscription Administrative de Draria
Commune de Baba-Hassen

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune de Baba-Hassen organise pour les besoins de ses services un concours sur titre pour le recrutement dans les différents grades

Grade	Mode de Recrutement	Conditions d'Accès	Spécialité	Nombre de poste	Structure d'affectation	Autres conditions
Ingénieur d'état en informatique	Concours Sur Titre	Candidat Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	APC de Baba-Hassen	/
Architecte de l'administration territoriale	Concours Sur Titre	Titulaire d'un diplôme d'architecte ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	APC de Baba-Hassen	/
Ingénieur d'état de l'administration territoriale en gestion technique et urbaine.	Concours Sur Titre	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	1/Génie Civil : - Option construction civile et industrielle : - Option bâtiment et aménagement urbain : - Option voirie et réseaux divers : - Option technique de la construction : - Option exécution et suivi des travaux : - Option gestion de l'eau et de l'assainissement urbain : - Option infrastructures et urbaines : - Option réhabilitation du vieux bâti : 2/Géographie : - Option aménagement urbain : - Option techniques urbaines : 3/Équipements techniques et installation de bâtiments : 4/Travaux publics 5/Topographie : 6/Hydrologie : 7/Électricité Générale : 8/Electrotechnique 9/Mécanique générale : 10/Gestion et techniques urbaine 11/Aménagement urbain 12/Aménagement rural 13/Aménagement environnement 14/Transport urbain	01	APC de Baba-Hassen	/
Inspecteur Principal d'hygiène salubrité publique et environnement	Concours Sur Titre	Titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'état ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	- Environnement - Biologie et microbiologie terrestre et marine - Chimie - Ecologie - science de la mer - science de l'eau et de l'environnement - Voirie et réseaux divers : - Urbanisme : - Travaux publics et ouvrage d'art : - Géotechnie : - Géomètre topographe : - Conducteur de travaux bâtiments : - Conducteur de travaux publics : - Mètreur vérificateur et étude de prix : - Dessinateur projecteur en architecture : - Dessinateur projecteur en béton armé : - Maquetteur bâtiment et travaux publics : - Restauration des sites et monuments : - Rénovation et réhabilitation de l'habitat : - Electrotechnique : - Electromécanique : - Maintenance des véhicules industriels - Maintenance des engins de chantier et de manutention : - Maintenance des engins roulants : - Diplôme de Comptabilité et Fiscalité. - Comptabilité : - Comptabilité et gestion Financière des entreprises - Comptabilité et gestion - Gestion des stocks - Économique et juridique	01	APC de Baba-Hassen	/
Technicien Supérieur de l'Administration territoriale en gestion technique et urbaine	Concours Sur Titre	Titulaire d'un diplôme de technicien supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	- Urbanisme : - Travaux publics et ouvrage d'art : - Géotechnie : - Géomètre topographe : - Conducteur de travaux bâtiments : - Conducteur de travaux publics : - Mètreur vérificateur et étude de prix : - Dessinateur projecteur en architecture : - Dessinateur projecteur en béton armé : - Maquetteur bâtiment et travaux publics : - Restauration des sites et monuments : - Rénovation et réhabilitation de l'habitat : - Electrotechnique : - Electromécanique : - Maintenance des véhicules industriels - Maintenance des engins de chantier et de manutention : - Maintenance des engins roulants : - Diplôme de Comptabilité et Fiscalité. - Comptabilité : - Comptabilité et gestion Financière des entreprises - Comptabilité et gestion - Gestion des stocks - Économique et juridique	01	APC de Baba-Hassen	/
Comptable Principal de l'Administration Territoriale	Concours Sur Titre	Titulaire d'un diplôme d'études universitaires appliquées dans la spécialité ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	- Science Economique : - Option analyse économique - Science Financière : - Option Finance Local - Science Sociale : - Option Démographique	01	APC de Baba-Hassen	/
Technicien en informatique de l'Administration Territoriale	Concours Sur Titre	Titulaire d'un diplôme de technicien en informatique ou d'un titre reconnu équivalent	/	01	APC de Baba-Hassen	/
Administrateur Territorial	Concours Sur Titre	Titulaire d'un Licence d'enseignement Supérieur ou d'un titre reconnu équivalent dans l'une des spécialités suivantes.	- Science Economique : - Option analyse économique - Science Financière : - Option Finance Local - Science Sociale : - Option Démographique	03	APC de Baba-Hassen	/
Attaché de l'Administration Locale	Concours Sur Titre	Titulaire du Baccalauréat ayant accompli avec succès deux (02) années d'entretien ou de formation supérieurs dans l'une des spécialités suivantes :	- Science Politique et administrative : - Science Politique : - Science Economique : - Science Financière : - Science Commerciale : - Science Communication et Information : - Science de Gestion : - Sociologie : - Droit administratif public : - Droit des affaires : - Droit des relations économiques internationales : - Commerce International : - Psychologie : - Gestion des Ressources humaines	01	APC de Baba-Hassen	/
Agent de l'administration territoriale	Concours Sur Titre	Justifiant de la troisième année secondaire accomplie	/	01	APC de Baba-Hassen	/

Dossier de Candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- Demande manuscrite ;
- Copie Certifiée Conforme à l'original de la pièce d'identité Nationale ;
- Certificat Scolarité ;
- Copie certifiée conforme à l'original du diplôme requis ou d'un titre reconnu équivalent
- Certificat de Résidence à la Wilaya d'Alger
- Copie Certifiée Conforme à l'original du document justifiant la situation du candidat vis à vis du service National ;
- Eventuellement une Copie Certifiée Conforme à l'original des registres communaux des membres de l'ALN-OCFLN enfant ou Vve de Chahid ;
- Fiche de renseignement dûment remplie par le candidat (délivré par l'administration)

Le Dossier de Candidature doit en outre contenir les pièces suivantes du fait que c'est un concours sur titre :

- Les attestation de travail précisant l'expérience professionnelle dans la spécialité, dûment visées par l'organe de sécurité sociale, pour l'expérience acquise dans le secteur privé, le cas échéant ;
- Certificat justifiant la durée légale exercée par le demandeur dans le cadre de l'insertion des jeunes diplômés
- tous documents prouvant
- Une Copie certifiée conforme à l'original du relevé de notes du cursus de la formation
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion ou sociale des jeunes diplômes et précisant l'emploi occupé, le cas échéant ;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au diplôme requis dans la spécialité, le cas échéant ;
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant ;
- Autorisation de participation pour les candidats fonctionnaire ;
- Certificats médicaux attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.

Après leur admissibilité les candidats compléter leur dossier par les pièces suivantes :

- Fiche Familiale
- Extrait de naissance
- Extrait de casier judiciaire.
- 04 photos
- Deux Certificats médicaux (Médecine générale et physiologie) attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
- Certificat de Nationalité.
- Chèque barré.
- Le délais des inscriptions est fixé à quinze (15) jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux.
- Les dossiers de candidatures doivent être déposer ou envoyé au service du personnel de la commune de Baba-Hassen.
- **Observation :** Tout dossier incomplet ou parvenu hors délais d'inscription fixé à quinze jours ouvrable ne sera pas pris en considération.

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:45 Jeunesse : TFou
08:25 Culture Infos : Météo
08:30 Culture Infos : Télleshopping
09:20 Culture Infos : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 Divertissement : Au nom de la vérité
10:55 Divertissement : Au nom de la vérité
11:20 Divertissement : Au nom de la vérité
11:55 : Petits plats en équilibre
12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
12:50 Sport : L'affiche du jour
13:00 Culture Infos : Journal
13:40 : Petits plats en équilibre
13:45 Culture Infos : Histoire d'un rêve
13:50 Culture Infos : Météo
14:45 Culture Infos : Reportages
15:15 Divertissement : Joséphine, ange gardien
17:00 Culture Infos : Tous ensemble
17:55 Culture Infos : 50mn Inside
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 LoterieTirage du Loto
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canneteloupo
20h55 Téléfilm sentimental Joséphine, ange gardien
22h50 Série policière New York Unité Spéciale
23h35 Série policière New York Unité Spéciale

09:03 : Dans votre région (1ère partie)
09:50 : Dans votre région (2e partie)
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Culture Infos : Météo
12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
15:00 Autre : En course sur France 3
15:25 Culture Infos : Dans votre région
16:50 Culture Infos : Un livre toujours
17:00 Culture Infos : Les carnets de Julie
17:55 Autre : Questions pour un champion
18:30 Culture Infos : Avenue de l'Europe
18:45 Autre : Météo des neiges
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Histoire De Gaulle 1940-1944, l'homme du destin Inédit
22h25 Histoire Bir Hakeim 1942
23h25 Météo
23h30 Soir 3

CANAL+

06:20 Divertissement : La semaine des Guignols
06:50 Divertissement : Zapping
06:55 Divertissement : Le Before du grand journal
07:20 Culture Infos : La météo
07:25 Divertissement : Le petit journal
07:50 : Les Guignols de l'info
08:00 Culture Infos : La météo
08:05 Sport : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : Angélique
10:20 Cinéma : Dans l'ombre de Mary : la promesse de Walt Disney
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : La voleuse de livres
15:40 Sport : Samedi sport
16:00 Sport : Paris-SG / Caen
18:05 Sport : Les rebelles du foot
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Série dramatique Gomorra Inédit
21h50 Série dramatique Gomorra
22h35 Magazine d'information Spécial investigation
23h30 Magazine du multimédia L'oeil de Links
23h55 Comédie Situation amoureuse : c'est compliqué

M6

07:00 Jeunesse : Tony & Alberto
07:10 Jeunesse : Tony & Alberto
07:20 Jeunesse : La maison de Mickey
07:40 Série TV : Docteur La Peluche
08:10 Jeunesse : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:35 Série TV : Les p'tits diables
08:55 Culture Infos : Météo
09:00 Culture Infos : M6 boutique
10:10 Série TV : Modern Family
10:30 Série TV : Modern Family
11:00 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Culture Infos : Météo
12:45 Culture Infos : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:40 Culture Infos : Météo
14:20 Culture Infos : Maison à vendre
15:10 Autre : Top chef
17:40 Culture Infos : Top chef, les secrets des grands chefs
18:35 : Un trésor dans votre maison
19h45 Le 19.450
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Téléréalité Top chef Inédit
23h15 Magazine culinaire Top chef, les secrets des grands chefs

3

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Culture Infos : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Culture Infos : Météo 2
07:00 Culture Infos : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Culture Infos : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 : Dans quelle éta-ge
09:10 Série TV : Des jours et des vies
09:30 Série TV : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Culture Infos : Météo outremer
10:55 Divertissement : Motus
11:30 Divertissement : Les Z'amours
12:00 : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Culture Infos : Météo 2
13:00 Culture Infos : Journal
13:48 Culture Infos : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
13:55 Culture Infos : Expression directe
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:20 Sport : Angleterre / Italie
17:25 Sport : XV/15
17:50 Sport : Irlande / France
19h55 Météo 2
20h00 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h46 Météo 2
20h50 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre Inédit
21h30 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
22h10 Série policière Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre
22h55 Magazine de l'économie L'angle éco

5

06:00 Culture Infos : EuroNews
06:45 Série TV : LoliRock
06:47 Jeunesse : C'est bon !
06:50 Jeunesse : Les Dalton
06:57 Jeunesse : Les Dalton
07:05 Jeunesse : Les Dalton
07:15 : Nos voisins les Marsupilamis
07:41 : Nos voisins les Marsupilamis
08:07 Nos voisins les Marsupilamis
08:31 : Les lapins crétiens : invasion
08:37 : Les lapins crétiens : invasion
08:45 Jeunesse : Peanuts

La sélection

20h55

**Joséphine, ange gardien****Résumé**

Joséphine, chargée de photographier et de filmer une cérémonie de mariage, doit composer avec deux clientes qui aiment le même homme, le jeune marié.

20h45

Rizzoli & Isles**Résumé**

Pendant le baptême de TJ, Maura flaire une odeur de cadavre provenant des fonts baptismaux ! A l'intérieur, se trouve un corps de femme recouvert de chaux

agricole. Selon toute vraisemblance, l'inconnue a été étranglée. Le drame a dû se dérouler quelques jours auparavant et la chaux provient du local du jardinier de l'église : Matteo Valdez, qui le garde toujours ouvert... Quant à la victime, son identification sera permise grâce au tatouage qu'elle arbore sur une jambe...

20h45

De Gaulle 1940-1944, l'homme du destin**Résumé**

De son arrivée à Londres le 17 juin 1940, à la descente des Champs-Élysées devant une foule en liesse le 26 août 1944. Quatre années intenses, décisives pendant lesquelles De Gaulle, un homme seul, devint l'incarnation de la France, quand un obscur général de brigade à titre temporaire se transforme en libérateur, et devint à jamais De Gaulle. Pendant ces quatre années, à Londres, puis à Alger, le Général a mené un double combat : il lui a fallu guerroyer sans cesse pour être reconnu par Churchill et Roosevelt comme le chef de la France Libre. Jusqu'à la veille de la Libération, le Président américain en particulier ne cesse de traiter de Gaulle avec le plus profond mépris. Il le considère comme un apprenti dictateur et ne lui reconnaît aucune légitimité : Vis-à-vis de la Résistance intérieure également, longtemps atomisée, divisée. Le général de Gaulle ne cesse d'œuvrer à l'unifier militairement et politiquement sous son autorité. Ce sera pour l'essentiel le travail de Jean Moulin avec la création du CNR...

CANAL+

20h55

Gomorra**Résumé**

Genny demande à Ciro d'en finir avec les frères Romano, propriétaires d'un garage, qui entravent les affaires du clan Savastano. Ciro s'exécute avec brio, mais Genny lui en est à peine reconnaissante, et finit même par le mettre à l'écart. Ciro décide de jouer double jeu, espérant réussir à ébranler le clan Savastano de l'intérieur. Il prend sous son aile un adolescent, Danièle. Après l'avoir formé, il lui demande d'éliminer Tonino Rosso, membre éminent du clan Conte...

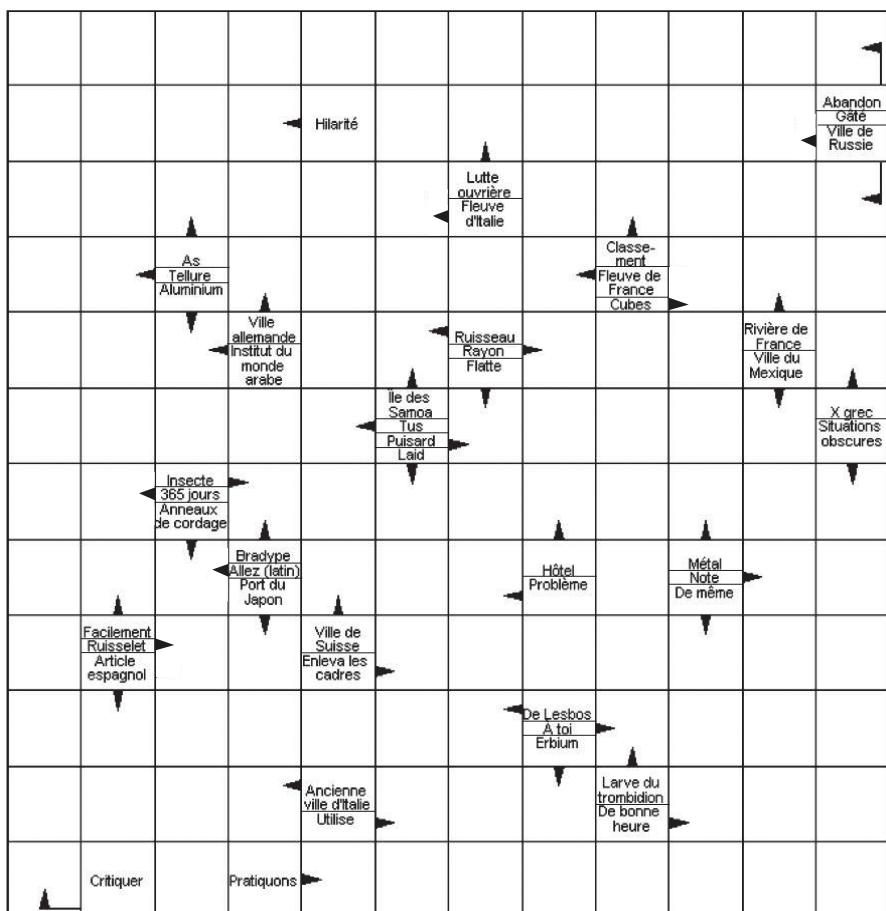
M6

20h50

Top chef**Résumé**

Scindés en deux groupes de trois, les candidats commencent par confectionner un dessert simple et populaire, une tarte aux pommes. Michel Sarran et Philippe Etchebest conseillent les équipes pour qu'ils laissent libre cours à leur créativité. Pour les départs, les candidats seront jugés par Christelle Brua, meilleure chef pâtissier 2014 et Yann Couvreur, un jeune prodige qui travaille chez Stéphanie Le Quellec. Ensuite, Jean-François Piège leur demande de composer deux assiettes à base de cabillaud, l'une digne d'une table étoilée, l'autre d'un aspect ludique pour séduire des enfants. Les candidats qui ne seront pas qualifiés à l'issue de ces épreuves se verront proposer un dernier défi, avant que le moins convaincant d'entre eux ne soit définitivement éliminé.

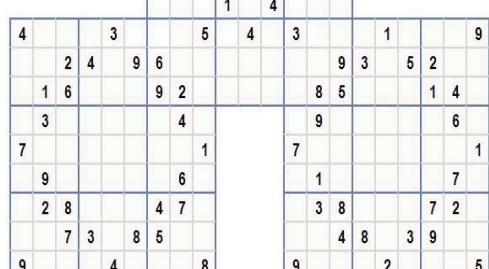
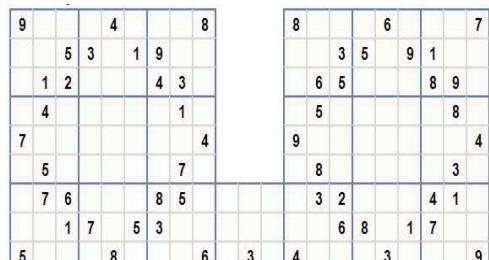
Mots fléchés n°865



Samouraï-Sudoku n°865

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



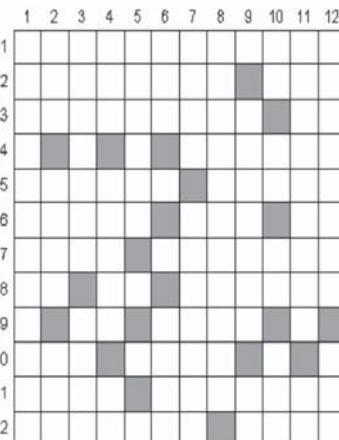
Mots croisés n°865

► Horizontalement:

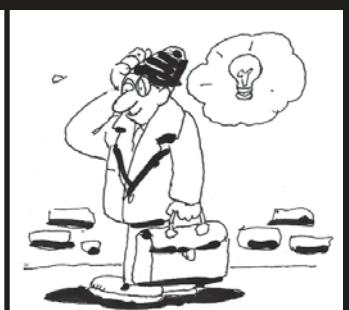
- 1.Pique-niquer
- 2.Machine - Hardi
- 3.Cuites de manière à prendre une couleur dorée - Historique
- 4.Eclore
- 5.Halte - Pleurer
- 6.Aumône - Sigle de l'angl. Human Immuno- Deficiency Virus - Note
- 7.Boîte - Harem
- 8.Cale en forme de V - Or - Ruines
- 9.En les - Met qqch en mouvement
- 10.Garçon d'écurie - Du- rillons *
- 11.Ile allongée près de Ve- nise - Pierre
- 12.Relatif au palais de l'Elysée - Dirige

► Verticalement:

- 1.Ch.-l. de c. des Yvelines
- 2.Petite pomme - FL d'Espagne - Plante potagère à bulbe
- 3.Vingtième lettre de l'alphabet grec - Fondatrice américaine du mouvement Scientia chrétienne
- 4.Circonstance - Hasards - Osmium
- 5.Sarcasme
- 6.Chlorure de sodium - Enfant
- 7.Ce qui est à lui - Toute particule subatomique de masse supérieure à celle du proton
- 8.Olefiantine
- 9.Unité de mesure d'équivalent de dose d'une radiation ionisante - Lumen
- 10.Drame japonais - Thulium - Cadmium - Atoll
- 11.Fleuriste - Pronom indéfini
- 12.Etat de distraction (pl.) - Mammifère équidé



7 erreurs



Proverbes

L'eau ne peut pas monter la pente.

Proverbe algérien

Qui t'a louée ô mariée ? C'est ma mère en présence de ma tante.

Proverbe berbère

Pour vendre, dit du bien ; pour acheter, dis du mal.

Proverbe arabe

Il n'y a que le premier pas qui coutre.

Proverbe français

C'est arrivé un 16 Février

1986 : au Portugal, le candidat du Parti socialiste Mário Soares est élu président de la République avec 51 % des voix. C'est la première fois depuis 60 ans qu'un civil occupe la présidence du pays.

1989 : Roger-Patrice Pelat, ami de François Mitterrand, est inculpé dans l'affaire Pechiney pour «recel de délit d'initié».

1990 : adoption du drapeau de Hong Kong.

1990 : les États-Unis autorisent anarchistes et communistes à pénétrer sur le territoire national.

1992 : le gouvernement salvadorien et les représentants de la guérilla signent à Mexico un accord de paix mettant fin à douze années d'une guerre civile qui a fait 75 000 morts et ruiné le pays.

1994 : la Grèce interdit au commerce de la Macédoine de transiter par le port de Salonique.

2001 : Attentat meurtrier contre des pèlerins serbes au Kosovo : 7 morts.

2001 : Des avions britanniques et américains bombardent cinq batteries de DCA irakiennes autour de Bagdad, qui menaçaient l'aviation alliée : deux civils sont tués.

2011 : résolution no 1968 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation en Côte d'Ivoire.

Célébrations :

- Journée internationale du patrimoine canadien.

- France : Cérémonie annuelle d'hommage aux personnels de la gendarmerie décédés, victimes du devoir, jour anniversaire de la promulgation de la loi de 1791, portant création de la gendarmerie nationale.

ESCRIME / VALENTINA VEZZALI

A 41 ans, la Reine du fleuret refuse d'abdiquer

L'escrimeuse italienne Valentina Vezzali, sextuple championne du monde et triple championne olympique, a toujours soif de victoires et ambitionne, malgré ses 41 ans, de monter à nouveau sur le podium olympique aux JO-2016 à Rio de Janeiro (Brésil). Surnommée «Le Cobra», pour ses attaques fulgurantes au fleuret, Vezzali ne compte pas tirer sa révérence de sitôt, elle qui trône sur le toit de la discipline depuis une dizaine d'années. «J'aime tant cette discipline que je pratique inlassablement depuis l'âge de 6 ans. Même à 41 ans, j'ai encore envie de continuer, au moins jusqu'aux olympiades de Rio», a-t-elle affirmé à l'APS juste après avoir été couronnée avec la sélection d'Italie, au Championnat du monde de fleuret (étape d'Algér), disputé le weekend dernier. En 2005, Valentina Vezzali a réussi à remporter le titre mondial, à Leipzig (Allemagne), seulement quatre mois après avoir mis au monde un petit garçon. Un exploit qui résume, à lui seul, sa force de caractère et sa dé-

termination, ainsi que son amour pour cette discipline. Vezzali, née le 14 février 1974 à Jesi (Italie), doit son prénom à la journée de la Saint-Valentin, et bien qu'elle soit mère de deux enfants, elle reste très active, y compris dans le domaine politique, puisqu'elle occupe la fonction de parlementaire. «Je suis députée et je me rends régulièrement à Rome pour exercer mes fonctions. Je reconnais que cela me prend beaucoup de temps, mais puisque j'aime ce que je fais, j'arrive à m'en sortir, aussi bien à la maison, sur le plan sportif ou politique», a encore expliqué la championne italienne.

1996, à Atlanta (USA), le début de la «grande aventure»

Les débuts de Vezzali avec la sélection italienne «seniors» remontent à 1993, alors qu'elle n'était âgée que de 19 ans. Elle avait participé au Mondial de la même année, à Dresde (Allemagne) où elle avait décroché la 6^e place en individuel.

Trois ans plus tard, aux JO d'Atlanta (USA) Vezzali a réussi une fulgu-

rante ascension, décochant la médaille d'argent, en individuel, et l'or par équipes. Sur sa lancée, et toujours en constante progression, l'italienne décroche l'or pour la 1^{re} fois de sa carrière en individuel, à Séoul, pendant les Mondiaux de 1999, en rafflant au passage le titre mondial par équipes. Un trône que Vezzali ne lâchera plus, puisqu'elle conservera sa couronne, tout en remportant trois titres olympiques consécutifs, à Sydney (2000), Athènes (2004) et Pékin (2008).

En parallèle des olympiades, l'italienne a, en effet, dominé les Championnats du monde de fleuret «dames», remportant six titres consécutifs, ainsi que cinq championnats d'Europe et onze coupes du monde. En reconnaissance à ce riche palmarès international, que peu d'athlètes peuvent espérer égaler, le gouvernement italien a élevé Vezzali, en 2008, au titre de «Grande Ufficiale Ordine Al Merito Della Repubblica Italiana», soit Commandeur de l'ordre du mérite de la république italienne. Vezzali, ne

compte pas remettre son épée au fourreau pourtant, puisque malgré ce riche palmarès, elle espère remporter une dernière médaille d'or, aux JO de 2016, à Rio de Janeiro.

Tombée sous le charme de l'Algérie

La championne Italienne, dont c'était la première visite en Algérie, a confié «être tombée sous le charme de ce grand pays qui, comme l'Italie, donne directement sur la Méditerranée». «Il s'agissait d'une première pour moi, et j'espère que ce ne sera pas la dernière, car j'espère vivement revenir en Algérie», a affirmé Vezzali. Interrogée sur son avenir, une fois qu'elle aura remis l'épée au fourreau, l'italienne a annoncé qu'elle compte se reconvertir en entraîneur, tout en prodiguant des conseils utiles aux générations futures. «Pour réussir, il faut d'abord aimer ce qu'on fait. C'est ce qu'il y a de plus important à mon avis, et ce n'est qu'après cela qu'intervient la bonne gestion de la carrière», a commencé par préconiser



Valentina Vezzali. «Peu importent les efforts fournis, l'athlète passera toujours par des moments difficiles. Donc, il ne faut pas trop dramatiser en cas de passage à vide. Par contre, il faut se relever et continuer», a insisté l'italienne. Vezzali a affirmé également que «l'âge» ne représente pas forcément un «handicap», citant son expérience personnelle qui, à 41 ans lui permet encore de trôner sur le monde du fleuret «dames». La championne italienne est rentrée chez elle, en fixant rendez-vous aux Algériens pour l'étape de l'an prochain (tournoi mondial), pendant laquelle elle essayera de décrocher une qualification pour les JO de Rio.

CHAMPIONNAT NATIONAL «HONNEUR» (SENIORS)

Domination des lutteurs d'Algér (lutte libre) et du CREPESM (gréco-romaine)

Les lutteurs du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM) de Ben Aknoun (Gréco-romaine) et de la ligue d'Algér (lutte libre), ont survolé les finales du championnat national «Honneur» seniors de lutte, disputées vendredi et samedi à la salle Harcha Hacène d'Algér. Les athlètes du CREPESM de Ben Aknoun ont décroché cinq médailles d'or en lutte gréco-romaine, alors que ceux de la ligue d'Algér ont raflé cinq des huit titres mis en jeu en lutte libre. Les trois titres qui ont échappé à la ligue d'Algér en lutte libre sont ceux de la catégorie des 97 kg et 61 kg, décrochés par les représentants du CREPESM, et de la catégorie des 86 kgs, remporté par Abderrahman Benacha de la ligue de Blida.

Dans la spécialité gréco-romaine, le com-

bat de la catégorie des 85 kg ayant opposé Adem Bajramjline (CREPESM) à Bachir Sidi Azara (AS Sûreté nationale), a tenu toutes ses promesses. Le duel des deux lutteurs de la sélection algérienne est revenu finalement à Sidi Azara (AS Sûreté nationale), classé 5^e au dernier Grand Prix de Paris.

«Nous avons décroché cinq médailles d'or en lutte gréco-romaine et deux en lutte libre. Je pense que les athlètes du CREPESM de Ben Aknoun ont confirmé, une nouvelle fois, leur suprématie dans la lutte gréco-romaine», a déclaré Bérehoum Mohamed, entraîneur du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPESM).

De son côté, le directeur technique national (DTN), Aït-Hocine Arezki, s'est réjoui de l'émergence de quelques athlètes, qui seront

convoyés aux prochains stages des deux équipes nationales, en prévision des prochains championnats d'Afrique en Egypte. «C'était un très bon test pour les internationaux, mais une belle opportunité pour les staffs techniques nationaux de découvrir de nouveaux noms susceptibles de porter les couleurs nationales», a dit Aït-Hocine. Le niveau de cette compétition a été qualifié de «très bon» par le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebah, qui a relevé le bon niveau de certaines finales et la belle prestation des lutteurs de la sélection algérienne de seniors.

«Il faut savoir que tous les finalistes sont des athlètes qui sont passés par toutes les catégories d'âge, ce qui prouve qu'un suivi existe sur le terrain et qu'une politique de for-

mation est appliquée au sein des clubs et des ligues de wilaya», a-t-il souligné.

Pour le président de la FALA, l'instauration des championnats «Honneur» et «Excellence» permettra aux sélectionneurs nationaux de prendre les quatre meilleurs athlètes de chaque catégorie «sans aucune contestation» puisque c'est «le tapis qui désignera les meilleurs».

Cent-vingt (120) athlètes issus de neuf ligues de wilaya ont pris part au championnat national «Honneur» seniors de lutte (gréco-romaine et libre) qui a pris fin samedi à la salle Harcha Hacène.

Les ligues de wilaya qui ont pris part au rendez-vous de Harcha Hacène sont: Algér - Annaba - Oran - Blida - Tipaza - Taref - Bordj Bou Arreridj - Skikda - Béjaïa.

SALLE - MILLROSE GAMES

L'ivoirienne Murielle Ahoure a dominé le 60 m



L'ivoirienne Murielle Ahoure a dominé le 60 m du prestigieux meeting en salle des Millrose Games samedi à New York, tandis que l'Américaine Sanya Richards Ross a été battue sur 400 m. Ahoure, 27 ans, s'est imposée avec un chrono de 7 sec 05/1000 devant la Trinidadienne Michèle Lee Ahye (7.1). «Je suis très contente, cela me donne confiance, c'était juste une course pour voir où je me situais», a expliqué le vice-championne du monde 2013 des 100 et 200 m. Pour elle comme pour Sanya Richards Ross, l'objectif de la saison est programmé en août avec les Championnats du monde 2015 qui auront lieu à Pékin. Richards Ross, championne olympique en titre du 400 m, a cédé sur sa distance de prédilection dans la dernière ligne droite face à sa compatriote Phyllis Francis (53.14). «Je me sens bien, c'est dommage de perdre cette course qui était la seule en salle pour moi cette saison, mais je serai prête pour la saison en plein air», a-t-elle assuré.

Les principaux résultats - MESSIEURS 60 m :

1. Marvin Bracy (USA) 6,53
2. Antoine Adams (SKN) 6,61
3. Su Bingtian (CHN) 6,61

60 m haies :

1. Aleec Harris (USA) 7,50
2. Jason Richardson (USA) 7,51
3. Ashton Eaton (USA) 7,51

5000 m :

1. Lopez Lomong (USA) 13:27,60
2. Ryan Hill (USA) 13:27,80
3. Suguru Osako (JPN) 13:28,00

Mile :

1. Matthew Centrowitz (USA) 3:51,35
2. Nick Willis (NZL) 3:51,46
3. Pat Casey (USA) 3:54,36

Longueur :

1. Damar Forbes (JAM) 8,03 m
2. Will Claye (USA) 8,02
3. Ashton Eaton (USA) 7,70

Hauteur:

1. Jesse Williams (USA) 2,31 m
2. Mike Mason (USA) 2,31
3. Nick Ross (USA) 2,28

DAMES 60 m :

1. Murielle Ahoure (CIV) 7,05
2. Michelle Lee Ahye (TRI) 7,11
3. Tianna Bartoletta (USA) 7,17

60 m haies :

1. Sharika Nelvis (USA) 7,91
2. Jasmin Stowers (USA) 7,92
3. Brianne Theisen Eaton (CAN) 8,10

400 m :

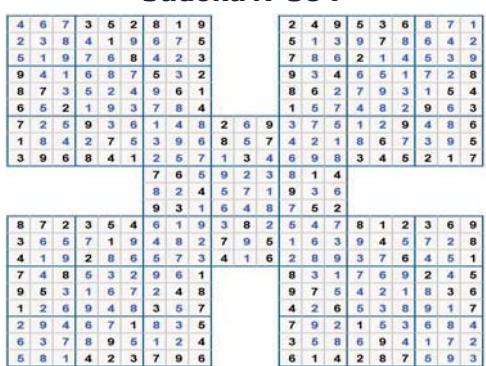
1. Phyllis Francis (USA) 53,14
2. Sanya Richards Ross (USA) 53,74
3. Briana Nelson (USA) 54,03

Perche :

1. Ekaterina Stefanidi (GRE) 4,60 m
2. Mary Sager (USA) 4,50
3. Janice Keppler (USA) 4,30

APS

Sudoku N°864



Mots Croisés N°864

DAMASQUINAGE
ECUMEUX■AMES
STEATOMES■NS
HIB■R■IAKARTE
OFFRE■LARCIN
U■RETS■CD■L■
LIAS■ESTELLE
ILI■FRAISIER
E■CREDIT■ESE
REHE■ETUDES■
EDENTA■DOSER
SE■EMULES■SA

Mots Fléchés N°864

POISSONNERIE
■MI■ACIERIES
OBIS■TAURE■P
BR■EPEIRE■AI
EAUX■TSARINE
IGNES■EL■N■G
SEISTAN■ETEL
SUR■ESTACADE
ASIE■P■SUCER
NEOTTIES■T■I
C■NA■R■ELEVE
ESSUYER■USA■

COUPES AFRICAINES

Bon début d'El Eulma alors que le MCA ne convainc pas

Saïd Ben

Après leur entrée en lice en Coupes africaine, le MC Alger et le MC El Eulma ont connu des fortunes diverses sur leur propre terrain respectif.

Ainsi, le MC Alger qui a reçu samedi dernier l'équipe nigérienne du Sahel SC s'est contenté d'un nul (0-0) en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la CAF.

Certains observateurs notent que c'est un bon résultat compte tenu de la place qu'occupent les Vert et Rouge avant-dernier en Mobilis-Ligue 1 du football professionnel chez nous.

Pourtant les fans de l'équipe croyaient dur come fer que leur formation ne ferait qu'une bouchée de cette « modeste » équipe du SC Sahel. Or, ce qu'il faut savoir, que ce n'est plus le Moulongia d'Alger des années fastes où le « style » des Vert et Rouge était bien clair, voire cité en référence.

Or, aujourd'hui le nouvel entraîneur du MCA, le Portugais Artur Jorge ne connaît rien du football algérien et encore moins des matches avec les équipes afri-

caines. C'est à peine s'il vient d'avoir une idée sur ses propres joueurs.

D'ailleurs, la raison du résultat des Vert et Rouge est bien indiquée par le coach de l'équipe adverse.

Encore faut-il préciser et c'est très important que ce coach du Sahel ASC connaît mieux le football algérien que le coach du MCVA puisqu'il s'agit du technicien Marocain Rachid El Gheflaoui. Ce dernier explique à l'issue de ce match nul que « déjà, lorsque j'ai supervisé le MCA au cours de son dernier match de championnat (victoire contre le MO Béjaïa 1-0, ndlr), j'ai remarqué que cette équipe ne fait circuler le ballon qu'horizontalement, et n'use pas d'un jeu direct. J'ai alors mis en place la stratégie idéale pour la contrer et Dieu merci, j'ai réussi dans mon entreprise », s'est-il réjoui. Sans commentaire.

D'autre part et pour ce qui est du second représentant algérien en lice en Coupes africaines et il s'agit du MC El Eulma, son premier match a été tout même très honnête.

D'ailleurs le MC El Eulma dis-putait sa première rencontre internationale dans le cadre des tours préliminaires de la ligue des champions africaines. Cette « première » a été donc bonne bien que difficile à réaliser face à une co-



riace équipe des Ethiopiens de St-George. Là, il est utile de rappeler que plusieurs joueurs internationaux éthiopiens font partie de cette formation. Avec une telle expérience des terrains africains, il faut convenir qu'en réalité cette courte victoire d'El Eulma grâce au but signé Farès Hemiti sur penalty ((45'+2') est un très bon résultat.

Les gars d'El Eulma ont certes éprouvé des difficultés à entrer dans le match avant de se reprendre à partir de la seconde mi-temps. Les gars d'El Eulma ont raté plusieurs occasions de but dont ce dernier tir des tendus des 30m de Kara (85') qui passe à côté des bois du gardien adverse.

Il faut aussi rappeler qu'en réalité le MC El Eulma s'est vu qualifiée à cette Ligue des champions après la sanction de la CAF envers la JSK privée de compétition continentale suite au décès du joueur camerounais Ebossé l'année dernière.

Il ne reste donc qu'à attendre les matchs « retour » prévus dans une quinzaine de jours pour connaître le dénouement de cette phase préliminaire pour ces deux formations qui ont débuté d'une manière différente leur entrée en matière en compétition continentale.

S. B.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE L'ES Sétif espère croiser le représentant du Liberia

L'Entente de Sétif, un des trois représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, espère croiser le club libérien du FC Barrak Young Controllers au prochain tour de l'épreuve, considérant qu'il représente à un obstacle « moins difficile » à passer que le Real Banjul (Gambie). L'Aigle noir, en sa qualité de tenant de titre, a été

dispensé du tour préliminaire de l'épreuve, disputé samedi et hier, au moment où le Real Banjul et le BYC devaient se départager, en aller et retour, pour savoir qui d'entre eux pourra affronter l'ESS au prochain tour. « En raison du virus Ebola, notre match face au représentant du Liberia sera probablement délocalisé dans un autre pays, considéré plus

sûr, et c'est une bonne chose, car non seulement nous aurons plus de chances de nous qualifier sur un terrain neutre, mais notre délégation ne courra aucun risque de contamination » a expliqué le président Hassan Hemar. Non concerné par le tour préliminaire de la Ligue des Champions, l'ESS aura toute la latitude de disputer la Super-

coupe d'Afrique des clubs, face aux Egyptiens d'Al Ahly du Caire, détenteur de la Coupe de la CAF. Une grande finale, programmée le 21 février 2015, au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Le USM Alger et le MC El Eulma sont les deux autres représentants algériens dans cette Ligue des Champions africaine.



SUPERCOUPE D'AFRIQUE L'ES Sétif en stage à Sidi Moussa à partir de mercredi

L'Entente de Sétif (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), entamera mercredi un stage bloqué au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en vue du match de la Supercoupe d'Afrique face au Ahly du Caire (Egypte) le samedi 21 février au stade Mustapha-Tchaker (Blida), a appris l'APS hier auprès de la direction du club sétiens.

Avant d'intégrer le centre de Sidi Moussa, mis à la disposition de l'ESS par

la Fédération algérienne de football (FAF), les joueurs de l'entraîneur Kheireddine Madoui entameront leur préparation aujourd'hui à l'école des Sports olympiques d'El Baz à Sétif.

La formation sétiennne avait déjà pris ses quartiers à Sidi Moussa, à la veille de la finale (retour) de la Ligue des champions, disputé le 1^{er} novembre dernier à Blida face aux Congolais de l'AS Vita Club (0-0). Au match aller, les Sétiens avaient tenu en échec les Congolais à Kinshasa

(2-2). De son côté, Al-Ahly du Caire est attendu jeudi à Alger avec un effectif amoindri après le forfait de l'attaquant nigérian Peter Ebimobowei, alors que le milieu de terrain Hossam Achour, reste incertain.

Cette rencontre de Supercoupe verra la présence du président de la Confédération africaine de football (CAF), Issa Hayatou qui remettra le trophée au vainqueur.

COUPE DE LA CAF/ TOUR PRÉLIMINAIRE (RETOUR) Kamboi Eagles-ASO avancé au 20 février à Chlef

La Confédération africaine de football (CAF) a donné son accord pour avancer le match retour du tour préliminaire entre les Sierra léonais de Kamboi Eagles et l'ASO Chlef, au vendredi 20 février, au stade de Chlef, a appris l'APS hier auprès du club chéliien.

La direction des deux formations ont convenu de jouer les deux matchs à Chlef, en raison du virus Ebola, qui a touché la Sierra Leone en particulier, et la partie ouest du continent. Les Chéliens disputeront le match aller du tour préliminaire de la Coupe de la CAF dimanche (18h00).

Le match retour qui devait se dérouler entre le 27, 28 février et le 1^{er} mars, se jouera finalement le vendredi 20 février au stade Ahmed Boumezrag (18h00).

Du coup le match des 1/8^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, USM Alger-ASO Chlef, prévu le week-end du 20 et 21 février, est reporté à une date ultérieure.

L'autre club algérien engagé dans cette compétition, le MC Alger, a été tenu en échec samedi au stade Omar Hamadi par les Nigériens Sahel SC (0-0). Les clubs sierra-léonais, à l'instar de ceux du Liberia et de la Guinée, n'ont pas le droit de recevoir à domicile à cause du risque de l'épidémie d'Ebola.



COUPE DE LA CAF (PRÉLIMINAIRES)

Impuissant, le MC Alger en passe de rater son 3^e challenge de la saison

Le MC Alger, qui lutte pour son maintien parmi l'élite algérienne, est en passe de rater son troisième challenge de la saison après avoir concédé un nul contre une modeste formation du Sahel SC du Niger (0-0), samedi au stade Omar-Hamadi de Bologhine en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Pourtant, les fans mouloudéens présents en force au stade, pensaient que leur équipe n'allait faire qu'une bouchée des visiteurs, presque inconnus sur la scène continentale. Peine perdue, au vu de la prestation très timide des Algérois, à qui tout reste à faire au cours de la deuxième manche prévue dans deux semaines à Niamey s'ils veulent poursuivre l'aventure.

Les observateurs sont unanimes à dire que les matchs se suivent et se ressemblent pour les coéquipiers du portier Fawzi Chaouchi, et ce, toutes compétitions confondues. Les Vert et Rouge ne parviennent d'ailleurs pas à éléver leur niveau, ni retrouver le football qui était le leur il y a quelques saisons.

Un constat que leurs supporters admettent, malgré le léger réveil de leur équipe en championnat depuis quelques journées, ce qui leur a permis de quitter la lanterne rouge qu'elle a

occupé pendant de longues semaines, mais sans pour autant parvenir à sortir de la zone du danger. Le club étant premier relégable à l'issue de la 20^e journée du championnat.

Il est vrai aussi que les Mouloudéens sont parvenus à décrocher dix points au cours des cinq premiers matchs de la phase retour en championnat, mais leurs prestations sont loin de convaincre leurs fans en premier lieu. Un scénario qui s'est reproduit à l'occasion de leur première sortie continentale, une épreuve dans laquelle ils étaient censés jouer, libérés de toute pression.

«On a tout tenté mais en vain. On n'a pas eu le rendement souhaité, et on est dans l'obligation de travailler davantage. Il ne faudra surtout pas baisser les bras», a déclaré à l'APS l'entraîneur adjoint du «Doyen», le Brésilien Rivaldo, à l'issue de la rencontre.

Les joueurs ont l'esprit au... maintien

Les joueurs, quant à eux, laissent entendre qu'ils ont plutôt l'esprit au championnat, où ils ne s'attendaient nullement à se retrouver en train de lutter pour leur maintien, alors que leur équipe était donnée favorite en puissance pour succéder au USM Alger dans le haut du tableau.

«On aurait aimé disputer cette



compétition africaine dans des circonstances meilleures. Toute notre concentration est focalisée sur le championnat local où on fait tout pour assurer notre maintien le plus tôt possible», a expliqué pour sa part le capitaine d'équipe Abderrahmane Haouchou.

Le MCA, éliminé dès son entrée en lice en Coupe d'Algérie, dont il est détenteur du trophée, est en passe de connaître le même sort en Coupe de la CAF au vu de

ses petites prestations à répétition cette saison. Le club phare de la capitale, fort du soutien financier de Sonatrach, est loin de justifier sa bonne santé dans ce registre. Le scénario des deux dernières participations des Mouloudéens en coupe de la CAF, en 2007 et 2008 lorsqu'ils avaient quitté cette épreuve dès le premier tour, devrait ainsi se reproduire cette fois encore.

Mais le président Abdelkrim Raïssi, aux commandes du club

depuis janvier dernier, se veut optimiste : «Rien n'est encore joué. Il reste une deuxième manche durant laquelle on tentera de rectifier le tir et revenir avec le billet de la qualification».

«Personnellement, je ne veux pas vendanger ce challenge», a-t-il dit à l'issue du match. Il lui appartient toutefois de convaincre ses joueurs de se donner à fond pour justifier ses dires, s'ils en ont les moyens bien sûr, commentent les spécialistes.

Artur Jorge contesté, le président défend son coach

Le président du MC Alger Abdelkrim Raïssi, a pris la défense de son entraîneur portugais Artur Jorge après les critiques acerbes dont a fait l'objet ce dernier de la part des supporters et de l'entourage du club à l'issue du nul concédé à domicile face au Sahel SC du Niger (0-0) samedi en match aller du tour préliminaire de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

«Artur Jorge ne connaît pas encore d'une manière parfaite le championnat algérien, malgré cela, il est en train de remonter la pente permettant à l'équipe de quitter la lanterne rouge qu'elle a occupée pendant de longues journées. Je suis persuadé qu'avec lui nous serons meilleurs à l'avenir», a déclaré le président mouloudéen à l'APS.

A l'issue du match contre le Sahel SC, une équipe méconnue sur la scène continentale, beaucoup de voix se sont élevées dans le camp mouloudéen pour remettre en cause le travail effectué par le champion d'Europe avec le FC Porto (Portugal) en 1987, depuis son arrivée au MCA en novembre dernier en remplacement de

Boualem Charef. Les auteurs de ces avis estiment que la touche du technicien lusitanien tarde à apparaître sur le terrain, s'appuyant dans leur jugement, sur les prestations très timides de leurs joueurs dans toutes les rencontres disputées sous la houlette d'Artur Jorge, avec lequel le Mouloudia est toujours dans la zone de relégable. Certains sont même allés le faire savoir au président du club à l'issue du match de samedi, non sans envier le CR Belouizdad, dont l'arrivée de l'entraîneur français Alain Michel, a complètement métamorphosé les Rouge et Blanc, passés de la 15^e place à la 3^e après 20 journées de championnat. «Le CRB a la chance d'avoir engagé un entraîneur qui connaît assez bien le championnat algérien où il a exercé pendant plusieurs saisons avec le MCA, la JSM Béjaïa et la JS Saoura. Ce n'est pas le cas d'Artur Jorge qui découvre notre football pour la première fois», a tenté de justifier Raïssi, aux commandes du vieux club de la capitale depuis janvier dernier. Pour sa part, l'entraîneur portugais a estimé que l'effectif qu'il a hérité de son prédécesseur, Boualem Charef, ne lui offrait

pas beaucoup de solutions. «Rien que pour ce match de la Coupe de la CAF, j'ai pratiquement fait entrer tous les attaquants dont je disposais sur le banc de touche, mais sans pour autant que l'on trouve des solutions face à un adversaire très regroupé derrière», a expliqué Artur Jorge qui, dès son arrivée au club, s'était dit étonné d'apprendre que le Mouloudia avait libéré 15 joueurs durant l'intersaison.

Mais le coach de l'adversaire du MCA samedи, le Marocain Rachid El Gheflaoui, a «enfoncé» à sa manière son homologue mouloudéen en estimant que la manière de jouer des Algérois a facilité la tâche à son équipe pour revenir avec un précieux nul d'Algérie.

«Déjà, lorsque j'ai supervisé le MCA au cours de son dernier match de championnat (victoire contre le MO Béjaïa 1-0, ndlr), j'ai remarqué que cette équipe ne fait que circuler le ballon horizontalement, et n'use pas d'un jeu direct. J'ai alors mis une place la stratégie idéale pour la contrer et Dieu merci, j'ai réussi dans mon entreprise», s'est-il réjoui.



LIGUE 2 DE FOOTBALL/ CRB AÏN FEKROUN

L'entraîneur Abdelkrim Latrèche quitte son poste

La direction du CRB Aïn Fekroun (Mobilis-Ligue 2 algérienne de football), et l'entraîneur Abdelkrim Latrèche ont convenu de se séparer à l'amiable, a appris l'APS hier auprès du club.

Le départ de Latrèche intervient 48 heures après la défaite concédée en déplacement face au CABB Arréridj (2-0), en match comptant pour la 20^e journée du championnat de Mobilis-Ligue 2.

Abdelkrim Latrèche, qui avait débuté la saison à la barre technique de l'AB Mermouana, avait succédé en octobre dernier à Aziz Abbès, limogé à l'issue de la défaite concédée à domicile face au DRB Tadjenant (1-2), dans le cadre de la 7^e journée.

A l'issue de la 20^e journée, le CRB Aïn Fekroun pointe à la 8^e place au classement avec 26 points, à deux points du premier relégable, l'USMM Hadjout.



18^E ANNIVERSAIRE DE LA DISPARITION DE SIKKI

Vétérans du CRT face à ceux de l'ASMO demain à Aïn Témouchent

Une rencontre de football entre vétérans du CRT et ceux de l'ASMO Oran est prévue demain à Aïn Témouchent, en commémoration du 18^e anniversaire de la disparition d'Omar Oucief, dit «Sikki», ancien footballeur vedette de cette ville de l'Ouest, a-t-on appris hier auprès des organisateurs. A cette occasion, un vibrant hommage sera rendu à l'enfant d'Aïn Témouchent, à travers une série d'activités, dont une exposition retracant son parcours de footballeur puis d'entraîneur. Organisée par l'association des anciens joueurs du Chabab Riadhi Témouchent (CRT), club où a toujours évolué le défunt, cette manifestation sera, également, une occasion pour rappeler l'iti-

naire de celui qui a toujours cherché ce club et dont le nom a été donné au parc omnisports de wilaya.

Considéré comme «premier amateur» à avoir évolué avec l'équipe nationale de football, à Alger contre la Bulgarie -- rencontre soldée par une victoire des Verts sur le score de 2 à 1 -- Sikki est décédé le 17 février 1997, à l'âge de 57 ans, des suites d'une longue maladie.

Le défunt n'a jamais quitté le CRT, en dépit d'offres mirobolantes de clubs professionnels français, dont celles de l'Olympique de Nîmes entraîné alors par le défunt Kader Firoud.

BON DE SORTIE POUR MIRANDA

Le défenseur international brésilien de l'Atlético Madrid, Joao Miranda (30 ans, 13 matches et 3 buts en Liga cette saison 2014-2015), aurait obtenu un bon de sortie pour le prochain mercato estival. Une information dévoilée jeudi passé par le quotidien espagnol Marca.

Arrivé en 2011 chez les Colchoneros, le défenseur est sous contrat jusqu'en juin 2016 avec le Champion d'Espagne en titre. A noter que nos confrères ibériques avancent que le joueur ne quittera la capitale espagnole qu'en cas d'offre intéressante. Plusieurs formations britanniques seraient notamment sur les rangs.



BUFFON CRITIQUE LA MENTALITÉ ITALIENNE

Invité de l'émission I Signori del Calcio sur Sky, Gianluigi Buffon est revenu sur la polémique du match entre la Juventus et le Milan AC par rapport à l'ouverture du score de Carlos Tévez. «C'est vraiment une polémique bizarre qui fait comprendre la nature de nous autres, les Italiens. Nous sommes des polémistes par essence, comme dans ce cas précis où on a réussi à polémiquer sur une erreur qui n'existe pas, sur quelque chose de juste, c'est fantastique. Selon moi, ça montre même encore plus que la victoire de la Juventus est méritée, car quand on en arrive à ce point, on comprend que toute cette polémique, ou presque, est instrumentalisée.»

COSTA UN TRAITEMENT INJUSTE

Dans un entretien accordé au site officiel du club londonien, l'attaquant international espagnol Diego Costa s'élève contre la suspension de trois matches que lui a infligée la ligue anglaise, pour sa semelle sur Emre Can lors du match Chelsea-Liverpool (1-0, a.p.).

«Si vous regardez bien, je n'ai jamais causé de grave blessure à quiconque, s'est justifié le goleador des Blues. Le problème, c'est que le moindre petit truc que je peux faire sur le terrain prend des proportions exagérées. (...) Certains coups que je reçois en Angleterre seraient sanctionnés d'un carton rouge en Espagne. J'ai pris l'habitude de recevoir plus de coups que par le passé. C'est comme ça, les défenseurs de Premier League sont costauds et puissants. Et puis, en Angleterre, les arbitres ne sifflent pas trop les fautes, surtout comparé au football espagnol. Pour ma part, j'estime que dans mes débuts je joue certes dur, mais dans les règles de l'art en même temps.» Chelsea étant éliminé de la FA Cup, Diego Costa n'aura pas l'occasion de retrouver les terrains dès ce week-end. En revanche, le meilleur buteur des Blues (17 buts en 19 matches de Premier League) est attendu pour le choc face au PSG, demain.

Manchester veut séduire Cavani

Pour remplacer «El Tigre», Manchester United cible un autre attaquant qui connaît bien la Ligue 1, selon le Daily Star : Edinson Cavani. Pas vraiment épanoui dans le contexte parisien, «le Matador» ne serait pas opposé à un départ l'été prochain. L'ouverture du mercato est encore loin, mais Manchester United travaille déjà en amont sur ce dossier puisque l'administrateur délégué des Red Devils Ed Woodward aurait récemment effectué un premier déplacement à Paris pour se renseigner sur la faisabilité d'un tel transfert.



WALCOTT SE MÉFIE DE MIDDLESBROUGH

L'attaquant d'Arsenal Theo Walcott se méfie de Middlesbrough, que les Gunners affrontent ce dimanche, à l'occasion du cinquième tour de la FA Cup. «Je m'attends à un match similaire à celui de Leicester» (Arsenal l'avait difficilement emporté 2-1), a déclaré Walcott au cours d'une interview à la chaîne BT Sport's.

«Middlesbrough fait une bonne saison en Championship (D2 anglaise, ndlr). Ils ont un bon équilibre entre attaque et défense. Ils ont réussi à battre Manchester City à l'extérieur, c'est une bonne équipe, il ne faut pas croire que la victoire est acquise.»



HENDERSON PRESSÉ DE RENOUVELER

Jordan Henderson a déclaré à Sky Sports qu'il était heureux d'attendre la fin de la saison pour signer un nouveau contrat avec Liverpool, où il est le digne successeur de Gerrard. Le milieu de terrain de Liverpool,

Jordan Henderson, a visiblement hâte de renouveler son contrat, dont il vient d'entamer les 18 derniers mois. Le jeune joueur souhaite poursuivre l'aventure dans l'effectif de Brendan Rodgers, d'autant

plus que le coach nord-irlandais en a fait le successeur idéal de Steven Gerrard, sur le départ à la fin de la saison. Le mythique capitaine des Reds a d'ailleurs exhorté son club de conserver Henderson, tout en adoubeant l'idée d'en faire son remplaçant. Ce à quoi le principal intéressé a répondu : «En venant de quelqu'un comme lui, c'est un compliment énorme, mais je ne veux pas que ces histoires puissent me distraire de mon football et je ne veux pas que cela arrive. Avec Raheem Sterling, nous sommes vraiment concentrés sur notre jeu, et nos agents vont gérer les choses de leur côté. Espérons qu'ils pourront travailler sur quelque chose bientôt, sinon nous attendrons la fin de la saison.»

Bolt critique Rooney

Observateur avisé de Manchester United, Usain Bolt ne s'est pas montré très tendre avec l'équipe de Louis van Gaal. «Van Gaal essaie de briser les équipes adverses avec ce jeu de passes, mais Manchester United n'est pas ce genre d'équipe. Avec Scholes et Giggs au milieu, cela pourrait fonctionner. Mata est bon, mais il est trop petit. Rooney est bon, mais son jeu est trop lent et en tant que milieu de terrain, vous devez jouer rapidement comme Hazard ou certains joueurs d'Arsenal», a expliqué l'homme le plus rapide du monde dans un entretien accordé au Daily Mail.



FÊTE NATIONALE Le Président Bouteflika félicite son homologue serbe

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue serbe, Tomislav Nikolic, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a renouvelé sa disponibilité à œuvrer au renforcement des relations d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays. «Il me plaît, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, de vous exprimer, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos félicitations les plus chaleureuses auxquelles je joins mes meilleures vœux de santé et de bien-être pour vous-même, de progrès et de prospérité pour le peuple serbe ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je sais que cette heureuse opportunité pour vous renouveler ma disponibilité à œuvrer avec vous, au renforcement et à l'approfondissement des relations d'amitié et de coopération qui unissent nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

POUR SUPERVISER LA DÉLÉGATION CHARGÉE DE LA PRÉPARATION DE LA SAISON DU HADJ 2015 Mohamed Aïssa en Arabie Saoudite

Le ministre des Affaires religieuses et des waqfs, Mohamed Aïssa, se trouve depuis samedi en Arabie Saoudite pour superviser la délégation chargée de la préparation du hadj 2015 (1436 de l'hégire), a indiqué dimanche le ministère dans un communiqué. M. Aïssa prendra part aux travaux de la Conférence islamique mondiale organisée par la Ligue du monde islamique à La Mecque sous l'égide du serviteur des Lieux-Saints sous le thème «lutte contre le terrorisme».

DIPLOMATIE

M. Hamza Yahia-Cherif nouvel ambassadeur d'Algérie aux Maldives...

Le gouvernement de la République des Maldives a donné son agrément à la nomination de M. Hamza Yahia-Cherif, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République des Maldives, avec résidence à New Delhi, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

... et au Sri Lanka

Le gouvernement de la République socialiste démocratique du Sri Lanka a donné son agrément à la nomination de M. Hamza Yahia-Cherif, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République socialiste démocratique du Sri Lanka, avec résidence à New Delhi, indique dimanche le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

M. Ali Marou nouvel ambassadeur du Niger en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Ali Marou en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Niger auprès de la République algérienne démocratique et populaire, indique dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

APS

ALGÉRIE - QATAR La réalisation du complexe sidérurgique de Bellara lancée début mars prochain



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a annoncé dimanche à que Alger que les travaux de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) seront lancés début mars à l'occasion de la visite en Algérie du Premier ministre qatari.

«Le lancement des travaux de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara intravendra dans les dix premiers jours du mois de mars après la réunion de son conseil d'administration, le 25 février en cours», a affirmé M. Bouchouareb lors d'une rencontre économique algéro-qatari, présidée conjointement par le vice-ministre qatari des Affaires étrangères chargé de la

coopération internationale, Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al Thani.

Lors de cette réunion, le conseil d'administration décidera de l'augmentation du capital de la société mixte «Algérie Qatar Steel», fixé initialement à 10 millions de dollars, a encore fait savoir le ministre.

Le premier responsable du secteur a indiqué que le

projet permettra de créer 3000 emplois directs et indirects et de répondre aux besoins du marché national en matière de sidérurgie. Le coût de réalisation du complexe de Bellara s'élève à 2 milliards de dollars et produira dans une première étape 2 millions de tonnes d'acier par an à partir de 2017, production appelée à augmenter progressivement pour atteindre 5 millions de tonnes à l'horizon 2019.

Le capital du complexe sera détenu à 51% par l'entreprise Sider et le fonds national d'investissement et à 49% par Qatar international une joint-venture entre Qatar Steel et Qatar mining. Le complexe sidérurgique de Bellara est le plus important projet d'investissement entre l'Algérie et le Qatar.

Examen de deux projets de partenariat algéro-qatari dans le domaine de la pétrochimie

l'Office national des substances explosives «Onex», d'une part, et la compagnie Qatar Petroleum, d'autre part.

Le ministre qui intervenait lors d'une rencontre économique algéro-qatari préside conjointement avec le vice-ministre qatari des Affaires étrangères Cheikh Mohamed Ben Abderrahmane Ben Jassem Al Thani, a précisé que les études concernant ces deux projets «avancent bien». Il a

émis l'espérance de voir celles-ci finalisées en juillet.

La production de ces deux usines est destinée à satisfaire les besoins du secteur agricole en Algérie mais aussi à l'exportation, selon les explications du ministre qui a évoqué la

possibilité de réaliser d'autres projets de partenariat entre les deux pays pour l'exploitation des minéraux comme l'or.

L'Algérie et le Qatar avaient signé en janvier 2013, deux mémorandums d'entente concernant ces deux projets qui viennent s'ajouter au projet du complexe métallurgique et sidérurgique de Bellara (Jijel) dont la première pierre sera posée début mars.

Le projet de Bellara est l'un des plus importants projets d'investissement communs entre l'Algérie et le Qatar. M. Bouchouareb a précisé que «cette rencontre économique fait suite à la visite effectuée par le Premier ministre Abdelmalek Sellal à Qatar en novembre

dernier pour évaluer la mise en œuvre des projets conclus lors des travaux de la commission mixte algéro-qatari. Le vice-ministre qatari des Affaires étrangères a estimé pour sa part que l'élargissement «de la coopération bilatérale à divers domaines relève de la volonté politique des dirigeants des deux pays. Il a déclaré que «la visite du Premier ministre qatari en Algérie en mars prochain sera sanctionnée notamment par l'annonce de nouveaux projets communs». Le Premier ministre qatari sera accompagné lors de sa visite par une délégation d'investisseurs représentant différents secteurs notamment l'énergie, le pétrole et les minéraux.

Participation du Conseil de la Nation à la Conférence parlementaire sur l'OMC à Genève

Une délégation du Conseil de la Nation prendra part à la session annuelle 2015 de la conférence parlementaire sur l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), prévue les 16 et 17 février au siège de l'organisation à Genève (Suisse), a indiqué dimanche un communiqué de la chamb

bre haute du Parlement.

La rencontre portera sur l'examen de plusieurs thèmes liés au commerce, dont «Le commerce, moteur de paix et de progrès» et «Permettre l'accès de tous aux avantages de l'OMC». Cette participation du Parlement algérien intervient dans le cadre

«des participations périodiques aux conférences parlementaires sur l'OMC organisées par l'Union interparlementaire (UIP) et le Parlement européen (PE)». La session annuelle 2015 de la Conférence parlementaire s'inscrit dans le cadre de la célébration du 20ème anniversaire de l'OMC.

PARLEMENT